

MOHAMED DAHMANI [*]

Ressources humaines et géo-stratégie économique du Maghreb

I. INTRODUCTION

Jusqu'aux années 1970, un grand nombre de théoriciens du développement économique et social pensaient, conseillaient et écrivaient que certaines "économies" ne sont viables que si elles possèdent un marché minimal d'une centaine (100) de millions d'habitants. Or, si on accepte cette logique, constructiviste et développementiste, seul un petit groupe de pays de dimension continentale, tel que la Chine : 1,2 milliard d'habitants, l'Inde : 900 millions, l'URSS : 290 millions, les USA : 250 millions, le Brésil : 150 millions, l'Indonésie : 190 millions, le Japon : 125 millions, le Bangladesh : 120 millions, le Pakistan : 120 millions, le Nigéria : 120 millions,... ont une chance de se développer et de fonder un espace économique autocentré en comptant sur leurs propres débouchés intérieurs.

Quant aux pays de faible puissance démographique (c'est-à-dire la quasi-totalité des pays de la planète), il ne leur reste qu'une voie ou option : le regroupement régional. C'est le cas des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est ou d'Asie : la CEE (350 millions d'habitants, RDA comprise), de l'ex-COMECON et l'ASEAN, des communautés économiques (encore artificielles ou fictives) des Etats Africains, du Moyen-Orient et d'Amérique-Latine. Le Monde Arabe en général (270 millions d'habitants) et le Maghreb en particulier n'ont pas échappé à cette logique. En effet, aucun pays maghrébin ne dépasse les 25-26 millions d'habitants en 1990 pour une superficie totale de près de 5.800.000 Km², soit une densité moyenne de 10 à 12 habitants au Km². Celle-ci peut varier de 1,7 à 52,8 habitants au Km² au Maroc (non compris le Sahara Occidental). Les revenus et les PIB nationaux per capita sont très variables d'un pays à l'autre (plus ou moins 7000 dollars US en Libye à moins de 400 dollars US en Mauritanie).

Que peut faire l'UMA en l'état actuel des données démographiques et économiques ? 70 millions d'habitants suffisent-ils à créer un "marché régional" ? Une puissance régionale ? Ce marché est-il solvable et productif ? Son élargissement est-il possible et souhaitable dans les conditions actuelles de sa construction ? C'est à cette hypothèse de départ et à toutes ces questions que nous tenterons de répondre dans cette contribution.

- République Algérienne Démocratique et Populaire - Jamahiriya Arabe
Libyenne Populaire Socialiste - Royaume du Maroc - République Islamique
de Mauritanie - République Tunisienne.



La RASD, à ce jour, ne fait pas partie du Maghreb des "5". Le Royaume du Maroc revendique le Sahara Occidental pendant que le Front POLISARIO mène une lutte de libération nationale depuis le début des années 1970. La RASD a été reconnue par des dizaines d'Etats et l'Organisation de l'Unité Africaine. Depuis 1989 des négociations directes sont établies entre d'une part le Royaume du Maroc et d'autre part le POLISARIO.

II. L'OPPORTUNITE DES COMMUNAUTES REGIONALES

Le Maghreb a abordé le XXème siècle avec des handicaps politiques (colonisation), des faiblesses techniques et technologiques, des retards industriels, économiques et institutionnels, une infériorité démographique flagrante : 10 millions d'habitants en 1900 et 20 millions en 1950 pour près de 6 millions de Km².

Le Maghreb aborde le XXIème siècle avec d'autres difficultés telles que les limites des stratégies de développement dans les cadres nationaux, le poids démographique (moins de 100 millions d'habitants) avec tous ses inconvénients et ses avantages, les faiblesses techniques et technologiques, les mêmes retards industriels et économiques que ceux du début de ce siècle, les problèmes de frontières, les influences dues à la proximité de l'Europe de l'Ouest, l'instabilité et la fragilité politique et sociale des deux "ailes" maghrébines : la Mauritanie et la Libye, la dette extérieure (60 milliards de dollars US), la dépendance alimentaire de plus en plus préoccupante, la dépendance militaire et pharmaco-médicale.

Le Maghreb dans son ensemble est moins homogène qu'on ne le pense généralement : il est soumis à plusieurs influences politiques et civilisationnelles : orientale et occidentale, africaine et méditerranéenne, rurale et urbaine, nomade et citadine, moderne et traditionnelle, laïque et intégriste.

L'union du Maghreb Arabe (UMA) compte en son sein un "PMA" (pays moins avancé, la Mauritanie, trois pays dits "intermédiaires" : Algérie, Maroc et Tunisie, un pays "riche" (modèle "Golfe"), la Libye.

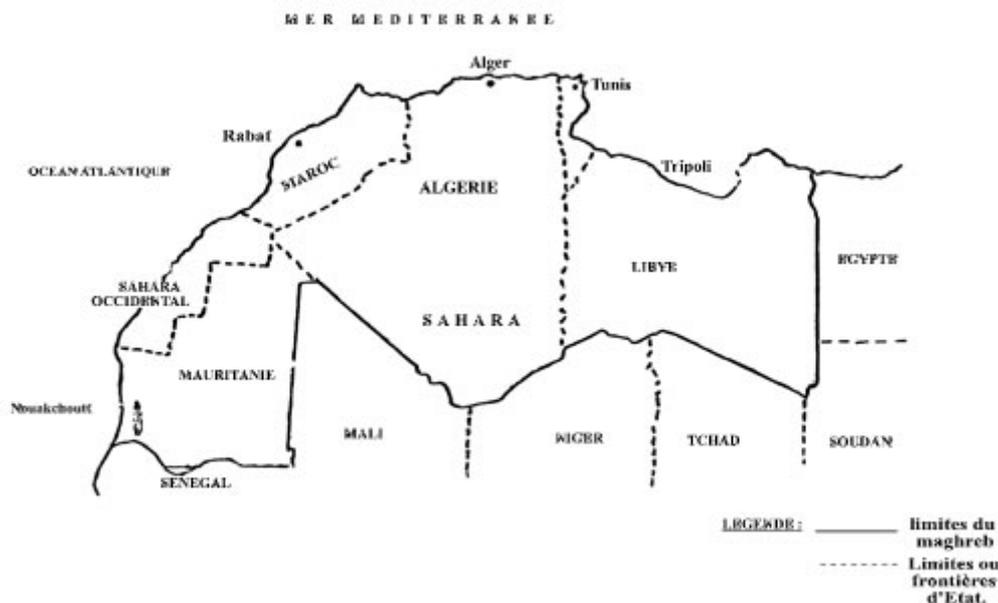
L'espace Maghrébin n'est ni équilibré ni homogène. En effet, il renferme des régions plus ou moins équipées, urbanisées et développées (le littoral méditerranéen et atlantique) et des régions sous-équipées, enclavées, pauvres, déshéritées, peu développées et parfois sous-peuplées (les arrières pays : Sahara et Sahel).

En 1990, la population maghrébine ne dépasse pas les 70 millions d'habitants. D'où la question relative à l'opportunité d'une communauté régionale.

A partir de ce constat, l'opportunité des grands ensembles politico-économiques n'est plus à démontrer. La balance des aspects positifs et négatifs penche du côté des premiers. Les moyens d'un seul Etat sont insuffisants pour modifier le cours des événements. La grandeur est dans l'union. En effet, pour jouer un rôle conséquent dans la division internationale du travail actuelle il faut créer de nouvelles aires de souveraineté communautaire tant politique qu'économique qui ne laissent plus place au nationalisme désuet et archaïsant. Toutes les négociations se font et se feront au nom d'une entité économique et politique, si l'on veut qu'elles s'engagent d'égal à égal, de façon à devenir pour les autres puissances et communautés un partenaire à la taille. "Le protectionnisme aboutit à l'asphyxiante autarcie".

Le Maghreb doit sortir du XXème siècle et aborder le XXIème siècle avec un atout : la construction d'une communauté politique et économique à 3, à 4, à 5 ou à 6. Peu importe le nombre de partenaires. Pour survivre, le Maghreb doit se transformer en "région mondiale" au même titre que celle qui sont en voie de construction à travers tous les continents.

CARTE N° 2 L'ESPACE GEO-POLITIQUE MAGHREBIN



III. L'ECONOMIE DES ENSEMBLES REGIONAUX COMME

CATEGORIE D'ECONOMIE POLITIQUE

Des communautés régionales constituent une réponse stratégique aux défis que posent les approches des politiques de développement et de l'évolution de l'économie mondiale. Elles prétendent jouer un rôle régulateur de l'économie internationale, entre les économies "nationales" et l'économie mondiale, entre cette dernière et les ensembles régionaux.

Avec toutes ses insuffisances, le modèle de l'économie mondiale de la fin de ce siècle semble ou paraît être construit sur l'édification de "régions mondiales", certaines motrices et dominantes, d'autres passives et dominées.

Une méthode économique nouvelle basée non plus sur du "national" mais bâtie sur du "régional" voire "mondial", se met en place depuis les années 1950. Elle est édifiée sur l'uniformisation des normes et des marchés, la parité et les taux d'intérêt, la législation du travail, la concurrence loyale, l'écologie, l'aménagement du territoire et la lutte contre la pollution, la gestion de la dette extérieure, etc...

Grosso modo, l'économie mondiale est divisée en systèmes et sous-systèmes où les espaces économiques "nationaux" perdent leur "autonomie" ainsi que leur "spécificité". En effet, jusqu'en 1989, on définissait l'économie mondiale en catégorie d'économie politique unique, subdivisée en trois systèmes :

- 1- sous-système capitaliste ;
- 2- sous-système socialiste ;
- 3- sous-système des pays en voie de développement.

Cette subdivision en sous-espaces économiques correspondait à la division internationale du travail de l'époque.

Depuis l'effondrement du sous-système socialiste, des démocraties dites "populaires", nous assistons à une recomposition du système économique mondial. Cette restructuration de l'économie mondiale peut être schématisée sous forme de deux sous-systèmes : d'un côté, on a une économie développée et de l'autre une économie en voie de développement (pour ne pas dire en voie de sous-développement).

Le sous-système économique développé se compose de trois sous-ensembles : la CEE, les USA et Canada, le Japon et les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est.

Le sous-système des pays en voie de développement regroupe les périphéries du sous-système précédent : l'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie (plus l'Europe de l'Est).

Les politiques économiques du XXIème siècle ne vont plus s'élaborer dans les cadres des états-nationaux tels qu'hérités du XIXème siècle, mais dans les nouveaux cadres communautaires. C'est à ce défi que le Maghreb se trouvera confronté. Il faut éviter la précipitation, de faire hâtivement le contraire de ce qui a été fait entre 1960 et 1990, c'est-à-

dire réaliser une communauté sans de bonnes assises économiques et politiques.

Depuis les indépendances nationales, les constructions des Etats-Nations et la mise en oeuvre des politiques de développement ont été conçues et exécutées sans tenir compte des perspectives communautaires maghrébines. Tout les Etats ont fait du "chacun pour soi" ! Résultat : le commerce inter-maghrébin représente à peine 1 % de leurs échanges extérieurs.

D'autres facteurs ont joué en faveur du recul de la politique d'intégration régionale :

- échec de la mission du CPCM ;
- monnaies inconvertibles entre elles ;
- nationalisme politique et économique des États ;
- crises politico-militaires régionales ;
- absence de confiance, de crédits-fournisseurs et de services après-vente ;
- dette extérieure estimée à plus de 60 milliards de dollars US ;
- localisation des équipements industriels déséquilibrée entre pays d'une part et d'autre part entre la façade maritime et la façade saharienne.

Tous ces facteurs ont limité les portées des stratégies géo-économiques des États Maghrébins. Pourtant, le Maghreb réunit presque toutes les conditions pour réussir son intégration : proximité de la CEE, ressources naturelles, espace, ressources humaines, civilisation, expériences historiques, ect...

TABLEAU N° 1
LES 20 PAYS LES PLUS PEUPLÉS DU MONDE (1989-2020)

PAYS	Estimation 1989 (en millions)	Projections 2020 (en millions)
1. CHINE (sans TAIWAN).....	1.103.9	1.523
2. INDE.....	835.0	1.374
3. EUROPE DES DOUZE.....	325.9	319
4. URSS.....	289.0	355
5. ETATS-UNIS.....	248.8	294
6. INDONESIE.....	184.6	287
7. BRESIL.....	147.4	233
8. JAPON.....	123.2	131
9. NIGERIA.....	115.3	73
10. BANGLADESH.....	114.7	230
11. PAKISTAN.....	110.4	242
12. MEXIQUE.....	86.7	142
13. VIETNAM.....	66.8	121
14. PHILIPPINES.....	64.9	130
15. UMA.....	64.5	130
16. RFA (sans RDA).....	61.5	51
17. ITALIE.....	57.6	55
18. ROYAUME-UNI.....	57.3	56
19. FRANCE.....	56.1	58
20. THAILANDE.....	55.6	81
21. TURQUIE.....	55.4	92
22. EGYPTE.....	54.8	103
23. IRAN.....	53.9	130

Source : Population et sociétés, n° 237, Juillet, Août 1989, INED-PARIS. -1987 Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques et Sociales.

IV. LE MAGHREB DANS LES GRANDS ENSEMBLES TERRITORIAUX

Le grand Maghreb (c'est-à-dire à "5") se divise au moins en deux grandes aires : l'une méditerranéenne, l'autre saharienne.

1. Le Maghreb méditerranéen dit "utile", occupe toute la façade méditerranéenne, allant de Benghazi jusqu'à Tanger, et d'une partie de la façade atlantique, de Tanger à Agadir. Cet espace fait quelques 800.000 Km² et abrite l'essentiel de la population (plus de 55.000.000 d'habitants) soit une densité de 7 habitants au Km².

2. Le Maghreb saharien, dit "stérile" occupe toute la façade saharienne, de l'Atlantique à la frontière égypto-libyenne. Sa superficie est de l'ordre de 5 millions de Km² et une population ne dépassant pas les 5 millions d'habitants, soit 1 habitant au Km².

Ce Maghreb des "5" est isolé de l'Afrique Noire par le Sahara et le Sahel (façade sous-développée et économiquement très pauvre), de l'Europe Occidentale par la mer Méditerranée (façade développée, attractive et dominatrice), des Amériques par l'Océan Atlantique (flux limités avec l'Amérique du Nord et quasi-inexistants avec l'Amérique Latine) et enfin du Machrek par le désert physique (égypto-libyen) et économique (échanges réduits à leur plus simple expression).

La superficie politique est estimée à 5.800.000 Km² ; ce qui place l'UMA en 7ème position après l'URSS, le Canada, la Chine, les USA, le Brésil et l'Australie, (voir tableau ci-dessous), mais avant l'Inde et la CEE des Douze.

Quant à sa population, elle est de l'ordre de 60 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population italienne ou de la RFA (sans la RDA). Elle est légèrement supérieure à celle de la France ou du Royaume-Uni. Mais elle est 5,5 fois inférieure à celle de l'Europe des Douze (326 millions).

TABLEAU N° 2
LE MAGHREB DANS LES GRANDS ENSEMBLES TERRITORIAUX (1989)

Pays ou ensemble de pays	Superficie (en Km2)	Population (en milliers hbts)
1. U.R.S.S.....	22.402.200	289.000
2. CANADA.....	9.976.139	27.000
3. CHINE.....	9.596.961	1.100.000
4. ETATS-UNIS.....	9.363.123	249.000
5. BRÉSIL.....	8.511.965	147.000
6. AUSTRALIE.....	7.686.848	17.000
7. MAGHREB-UMA.....	5.783.896	65.000
8. INDE.....	3.287.590	835.000
9. CEE (des DOUZE).....	2.398.682	326.000

Source : Nos regroupements, 1990.

V. LE MAGHREB DANS LES RESEAUX DES REGROUPEMENTS REGIONAUX AFRICAINS

L'UMA fait théoriquement partie d'un réseau de regroupements régionaux recouvrant tout le continent africain.

A ce sujet, le plan de LAGOS, élaboré par l'OUA en 1980 (Lagos, Nigéria) fournit le cadre conceptuel et programmatique pour l'intégration économique régionale du continent africain.

En effet, ce plan divise l'Afrique en quatre (4) sous-régions :

- 1- Afrique du Nord ;
- 2- Afrique de l'Ouest ;
- 3- Afrique centrale ;
- 4- Afrique de l'Est et Australe.

Les rédacteurs de ce plan prévoient trois (3) phases par lesquelles ces ensembles régionaux doivent passer :

- 1ère phase : le libre échange ;
- 2ème phase : l'union douanière ;
- 3ème phase : la communauté économique.

En 1990, la carte du réseau des regroupements régionaux africains se présente ainsi :

- 1- L'Union du Maghreb Arabe (UMA) ;
- 2- La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) ;
- 3- La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- 4- La Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- 5- La Communauté Economique des Pays des Grands Lacs ;
- 6- L'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) ;
- 7- La Communauté de l'Afrique de l'Est ;
- 8- La Zone d'échanges préférentiels des Etats d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe ;
- 9- La conférence pour la coordination du développement de l'Afrique Australe ;
- 10- Les institutions panafricaines de coopération régionale axées sur la solution de problèmes particuliers tels que : lutte anti-acridienne, lutte contre l'onchocercose, lutte contre les criquets migrateurs, télédétection, centres de formation et de recherche régionaux, normalisation, cimenteries d'Afrique de l'Ouest...

Les deux Amériques, les deux Europes, l'Asie et le Moyen-Orient sont recouverts d'institutions régionales, avec des niveaux d'efficacité très inégaux.

C'est dans ce cadre général de l'évolution de formation des communautés internationales, régionales que nous devons inscrire l'émergence et la construction de l'Union des Etats de l'Afrique du Nord.

Le contexte actuel des relations internationales a incontestablement favorisé la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Le dégel des rapports Est-Ouest et surtout USA-URSS, la crise économique mondiale, l'essoufflement de la course aux armements, la décolonisation du Tiers-

Monde, la misère et la pauvreté des 3/4 de la planète, l'extinction progressive des conflits régionaux, les pressions politiques et diplomatiques tant internes qu'externes, le recul des idéologies et des dogmes, l'échec des nationalismes et du protectionnisme.., ont encouragé et favorisé la constitution de regroupements régionaux à des fins tantôt avouées, tantôt dissimulées.

Car, comme le fait observer Gilles MAAREK, "une communauté d'Etat s'analyse en termes de pouvoir, un plus grand pouvoir, un marché plus vaste, une force militaire plus crédible, un pouvoir de négociation plus grand, voilà ce que l'adhérent espère en entrant dans un groupe régional^[1].

VI. LES LIMITES DES RESSOURCES HUMAINES ET DES GEO-STRATEGIES ECONOMIQUES DES ETATS MAGHREBINS

Les cinq pays de l'UMA totalisent une superficie de 5.777.000 Km² (sans le Sahara Occidental) dont 800.000 Km² de façade méditerranéenne et près de 5 millions de Km² de façade saharienne ou sahalienne.

En 1989, la population de ces mêmes Etats est estimée à 64,5 millions d'habitants (toujours sans le Sahara Occidental), soit une densité de l'ordre de 11,2 habitants au Km². Si l'on ne retient que le Maghreb "utile", la densité grimpe à 81,2 habitants au Km². Ces deux densités nous révèlent l'inégale répartition spatiale des populations.

D'autre part, tous les pays ne sont pas peuplés de façon homogène et équilibrée. En effet, à l'échelle Maghrébine, on peut parler :

a) De deux "puissances" démographiques :

1- l'Algérie avec 24,9 millions d'habitants ;

2- le Maroc avec 25.6 millions d'habitants ;

b) D'une puissance moyenne : la Tunisie avec 7,9 millions d'habitants ;

c) De deux pays "sous-peuplés". Il s'agit de la Libye : 4,1 millions d'habitants et de la Mauritanie avec 2 millions d'habitants environ.

Au plan spatial, trois pays dépassent le million de kilomètres carrés. Il s'agit de l'Algérie : 2.382.000 Km², de la Libye : 1.759.000 Km² et de la Mauritanie : 1.026.000 Km². Les deux autres territoires font moins de 500.000 km² : le Royaume du Maroc avec 446.000 Km² (sans le Sahara Occidental) et la Tunisie qui fait 164.000 Km².

Étant donné leurs vastes étendues et leurs faibles densités au Km², les États du Maghreb restent limités par leurs ressources humaines. Il n'y a aucune commune mesure avec celles de l'Egypte, de l'Inde, de la Chine, du Bangladesh et de bien d'autres pays tels que l'Indonésie, le Vietnam, le Pakistan, qui vivent des situations sinon explosives du moins critiques.

La population des cinq pays est extrêmement jeune : 53 % des habitants ont moins de 15 ans, 44 % entre 15 et 64 ans et seulement 3 % ont plus

de 64 ans. Quant à l'espérance de vie, elle se situe autour de 60 ans, avec de légères différences entre les États : 62 ans en Algérie, 65 ans en Libye, 61 ans au Maroc, 45 ans en Mauritanie et 64 ans en Tunisie.

Le taux de croissance naturel de la population maghrébine est légèrement inférieur à 3 % l'an. A ce rythme, elle doublera dans 23 ans, c'est-à-dire qu'elle passera de 64,5 millions en 1989 à 129 millions d'habitants en l'an 2022. Dans dix (10) ans, elle atteindra quelques 95 millions d'habitants. C'est peu face à l'Europe méridionale qui comptera d'ici là 170 à 200 millions d'habitants, dotés d'une puissance économique jamais égalée.

La puissance démographique est à double tranchant : elle peut constituer un moteur de développement, une "arme" de dissuasion au niveau local, comme elle peut se transformer en frein de développement. En effet, une démographie galopante et dynamique dans les pays sous-développés est plutôt problématique. Par sa fécondité élevée, ses migrations internes et externes, son taux de chômage élevé (plus de 20 %), sa jeunesse etc..., elle constitue à tout moment un facteur de déstabilisation politique et sociale aux conséquences imprévisibles.

Au niveau de l'UMA, les aspects négatifs induits par une démographie non-maîtrisée se traduisent par des taux de chômage élevés (25 % de la population en âge de travailler en Algérie, 20 % au Maroc, 15 % en Tunisie), des taux de migrants clandestins toujours croissants, une fuite des cerveaux, des pressions sur l'offre des ressources disponibles (emploi, logement, éducation, santé, équipements collectifs, transport, biens alimentaires, budgets publics, etc...), un exode rural, une ruralisation des villes, bidonvilles, urbanisation anarchique (50 % de la population), etc...

La puissance démographique maghrébine est doublement limitée et fragilisée :

- a) limitée par son poids ;
- b) fragilisée par son sous-développement, ses problèmes quotidiens.

A cette limite, le Maghreb est frappé par une autre limite, celle de sa puissance économique. Comme le montre le tableau ci-dessous, les écarts entre pays de la région sont encore très élevés. Le Maghreb compte en son sein un PMA : la Mauritanie.

La puissance ne réside plus dans le poids démographique et économique. Elle repose par ailleurs sur la capacité à mobiliser un ensemble de réseaux et de systèmes, la recherche et la technologie, les capitaux, les marchés, la concurrence, la mobilité des facteurs, l'aptitude à traiter l'information et à la diffuser. Comme le fait remarquer à juste titre Olivier DOLLFUS, "la puissance naît de l'aptitude à faire jouer en synergie les effets de masse, démographique et économique, avec la cohérence culturelle des populations, qui donne force aux sociétés et à leurs projets"^[2].

Etats	Encours dette à LT (en millions de dollars US)	PIB per capita (de dollars US)	Croissance PIB (80 / 87)
ALGERIE.....	19.240	2.680	3.8 %
MAROC.....	18.840	610	3.2 %
TUNISIE.....	6.415	1.180	3.6 %
MAURITANIE.....	1.868	440	1.4 %
LIBYE.....	--	5.460	--

Source : Rapport de la Banque Mondiale, 1989.

VII. CONCLUSION

L'intégration régionale intéresse tous les Etats et les "économies nationales". Ce n'est point une question de mode, mais une politique de survie. Tous les Etats, toutes les sociétés appartiennent au "système monde", à la communauté mondiale, traversée par des réseaux (flux, échanges) formels ou informels, de toutes natures (personnes, biens, capitaux, informations...).

Les Etats qui refusent ces évidences se condamnent à la stagnation, au sous-développement, à l'arriération.

Le regroupement régional est un changement important dans une ère de géostratégie mondiale. Cette forte concentration de richesses et de compétences sur un espace limité est mis au service d'une stratégie mondiale qu'aucun petit Etat n'aurait pu réaliser à lui seul, en temps de paix et encore moins en recourant à la puissance militaire, à la force.

Grands espaces territoriaux, populations nombreuses (plus de 100 millions d'habitants !) ne suffisent pas à eux seuls à créer des pôles de croissance, des locomotives régionales d'intégration économique. Leur fragilité politique, la pauvreté des populations, les difficultés de gestion, rendent ces puissances régionales dépendantes des grandes puissances régionales et sont reléguées au second rang.

BIBLIOGRAPHIE

ALTERMAN (ROBERT) : "Le marché commun : histoire et grands problèmes", éd. Univers. Paris, 1971.

BALTA (PAUL.) : "Le Maghreb arabe, des indépendances à l'an 2000", éd. Paris, 1989.

CEVALLOS (GONZALO) : "L'intégration économique de l'Amérique Latine ", éd. Librairie Droz, Genève-Paris, 1968.

CHAUVET (ALAIN) : "Une écriture de la géographie régionale du Maghreb", in : Espace Géographique, n° 4, 1987, pp. 251-258, Paris.

DAHMANI (MOHAMED) : "Unité géo-historique du Maghreb", communication au Colloque de Tunis, 12-17 Octobre 1987. (22 pages).

DAHMANI (MOHAMED) : "Les limites des stratégies d'autosuffisance industrielle des Etats du Maghreb", Colloque de Marrakech, 1, 2, 3 et 4 Juillet 1989, (36 pages).

DOLLFUS (OLIVER) : "Ainsi va le monde : hypothèses sur le système mondial", in : l'espace géographique, n° 2, 1987, pp. 129-133, éd. Doit, Paris, 1987.

ERBES (ROBERT) : "L'intégration économique internationale", éd. PUF. Paris, 1966.

MARCHAL (ANDRÉ) : "L'Europe solidaire", éd. Cujas, Paris, 1964.

MARCHAL (ANDRÉ) : "L'intégration territoriale", éd. PUF, Paris, 1966.

PERROUX (FRANÇOIS) : "L'Europe sans rivages", éd. PUF. Paris, 1964.

Notes

[*] Directeur de Recherche - CREAD -

[1] Gilles MAAREK, in Revue du Tiers-Monde, n° Juillet-Sept. 1981, Paris, éd. PUF-IEDES.

[2] O. DOLLFUS, 1987.

MAHMAD SAÏB MUsETTE [*]

L'espace social, comme instrument d'analyse de la condition juvénile en Algérie

INTRODUCTION

Dans ce papier, je propose une réflexion fondée essentiellement sur une lecture sociologique de la jeunesse algérienne. Comme la convention l'exige, la question principale à laquelle tout chercheur doit répondre sinon présenter au moins quelques éléments de réponse, c'est la définition même de la jeunesse, en tant qu'objet d'étude : que veut dire la Jeunesse ?

Dans un deuxième temps, je pense qu'il faut nécessairement situer la jeunesse algérienne dans le contexte juridico-politique. La récente révolte (Octobre 1988) nous oblige à jeter un regard sur le passé, sur les politiques menées à ce jour en Algérie en faveur de la jeunesse. De même, nous tenterons de situer les rapports de la jeunesse aux institutions. La politique future, avec la jeunesse, comme acteur : social cette fois-ci, fixera de nouvelles règles du jeu.

Enfin, dans quelle mesure le concept d'espace social peut aider à la compréhension et à l'explication de la condition juvénile en Algérie ? Cet instrument d'analyse introduit, en fin de compte, une nouvelle forme d'action, de luttes sociales où la violence urbaine occupe le terrain dans toutes ses manifestations.

1. SUR LE SENS DU CONCEPT DE LA JEUNESSE

Un recensement des acceptions usuelles de la jeunesse, nous a conduit à développer les cinq points suivants : être jeune selon le registre du quotidien, la jeunesse comme phénomène social, la jeunesse comme force sociale, la jeunesse comme création culturelle, la jeunesse comme classe d'âge, et enfin nous tenterons de cerner la population juvénile algérienne.

1.1. Etre jeune, dans le langage quotidien :

"Etre jeune", selon le registre du quotidien, renvoie à une appréciation d'un état qui se situe entre l'enfance et l'adulte.

La distinction entre jeune/vieux n'est pas seulement un rapport de passage d'un état à un autre, du point de vue physiologique. C'est le système langagier qui opère la distinction, les règles du vieillissement selon chaque champ d'observation (BOURDIEU, 1984). En effet, on est jeune que par rapport à un milieu déterminé. Cette classification, dans le

registre quotidien, est aussi interprétée comme une forme de racisme anti-jeune, comme l'opposition noir/blanc ou femme/homme (ZGHAL, 1980).

La distinction jeune/adulte possède des connotations diverses dans le langage populaire. Un certain nombre de qualificatifs sont développés pour marquer l'inégalité fondée essentiellement sur le plan biologique : spontanéité/pondération, irresponsabilité/maturité, témérité/prudence, impudence/sagesse...

Le glissement, dans les deux cas de figure, est parfois inévitable entre jeune (chabab) et enfant (ouled). Le rapport est ainsi déplacé sur le champ familial : parent/ enfant. Cette transposition implique d'autres codes de conduites à tenir, à savoir l'obéissance et le respect.

Cette lecture première ou plutôt primaire du concept de la jeunesse, celle d'être jeune, constitue le réflexe et non une réflexion sociologique sur le discours du quotidien. C'est celle qui simplifie, donc galvaude et banalise, non pas le sens mais la signification de la jeunesse.

1.2. La Jeunesse, comme phénomène social :

En tant que phénomène social, la jeunesse serait apparue avec l'avènement de l'industrialisation et l'urbanisation (RISS, 1985). Autrement dit, dans la société algérienne traditionnelle, il n'y aurait pas de jeunesse ; bien que la population juvénile existait, biologiquement parlant, elle ne s'imposait pas comme catégorie sociale distincte de la société.

Ce phénomène social, naît de la modernité, véhicule certes ses mythes (LEFEBVRE, 1962), mais le progrès médiatique aidant, il s'est répandu et possède une assise concrète dans les conduites juvéniles, dans le code de la jeunesse. En traversant les frontières, les civilisations, ce phénomène s'est mondialisé.

La thèse sur la genèse de ce phénomène est contestable (ZGHAL, CERES, 1985) mais n'élimine point le mode de propagation du phénomène en tant que système d'idées, en tant qu'idéologie possédant une matérialité puissante, un pouvoir d'acculturation.

Dans les sociétés modernes, l'initiation ou la socialisation de la jeunesse échappe presque sinon totalement à la famille. Des institutions publiques, appropriées sont créées à cet effet. L'individu est plus ou moins isolé, pour une période déterminé, pour être mis en condition juvénile.

1.3. La Jeunesse comme force sociale :

La conception dynamique fait de la jeunesse une force sociale spécifique mais elle ne saurait prétendre à un rôle de classe sociale (LEFEBVRE, 1968), elle doit servir à cimenter la société comme un bloc. Elle apparaît ainsi comme un groupe social inter-classiste (FIELD et BROHN, 1975), comme une somme de bulletins de vote et comme une force de travail mobilisable à moindre coût.

Entendue comme telle, la jeunesse est un atout particulier pour elle-même et pour la politique. Pour elle-même, elle est érigée en institution, possédant un pouvoir de négociation avec les autres institutions sur sa condition. Organisée au sein des associations, par son esprit, son idéologie, elle permet de franchir certains clivages sociaux sans pour autant perdre son identité de classe, ou de groupe d'appartenance sociale. Observée sous le prisme du politique, les jeunes ne représentent pas seulement des bulletins de vote, mais une caution aussi pour l'action, même violente, si besoin est ; c'est dans cette logique que chaque parti politique se donne une aile de la jeunesse.

1.4. La Jeunesse comme création culturelle :

La jeunesse, entendue comme création culturelle, est présentée tantôt comme un modèle de comportement aux caractéristiques universalisantes, porteuses de valeurs nouvelles, tantôt comme une manifestation déviante, un groupe marginal pour signifier que la population juvénile serait, dans sa majorité traditionaliste, sinon conservatrice (CAMILLERI, 1983 ; RISS, 1985).

Dans sa version idéologique, la culture-jeune, qualifiée souvent d'eurocentriste, apparaît comme une négation des causes sociales spécifiques aux réactions, aux révoltes juvéniles (B'CHIR, CERES, 1986). Cette percée, cette opposition à une culture-jeune unidimensionnelle met en lumière l'émergence de la dimension plurielle de la jeunesse, on passe ainsi de "l'américanité", à "l'africanité" ou à "l'arabité" des jeunes.

1.5. La jeunesse comme classe d'âge :

Dans sa dimension quantitative, la jeunesse est perçue comme une classe d'âge, fraction de la population. La délimitation n'est pas pour autant aisée, elle est l'objet de luttes sociales quant à la fixation des seuils socioculturels et juridiques de distinction (JOUSSELIN, 1959). La complexité des sociétés modernes ne facilite pas non plus la fixation des limites.

Il existe de nos jours plusieurs majorités : pénale, civile, sexuelle, économique. Et ces majorités sont en plus différentes selon le sexe. Entre ces majorités légales et la majorité légitime, sociale, réelle, il existe encore un fossé énorme. Le problème devient encore plus complexe, dans la mesure où il n'y a pas qu'un seul seuil (l'âge d'accès à la majorité) à déterminer, mais il y a aussi l'âge de sortie de la juvénilité à arrêter.

Devant la diversité des définitions de la jeunesse, données par les autorités gouvernementales ou scientifiques, les Nations Unies ont arrêté, pour l'Année Internationale de la Jeunesse (1985), la classe d'âge 15-24 ans pour qualifier la population juvénile dans le monde (RISS, UNESCO, 1985).

1.6. La population juvénile en Algérie :

Cerner la population juvénile algérienne est une tâche ardue, tant les discours sont nombreux et verbeux dans leurs formulations. Pour l'instant, on fera état de la classe d'âge arrêtée pour définir la jeunesse en Algérie.

Bien que les discours officiels font référence à la classe de la population de moins de 30 ans, les rédacteurs tentent généralement de spécifier la classe jeune, proprement dite : La Charte de la Jeunesse arrête le groupe 16-27 ans (FLN/UNJA, 1975), quelques années plus tard, c'est la tranche 17-27 ans qui est retenue (CC/FLN, 1982). Le Ministère de la Jeunesse, dans une récente étude (MJS, 1984) utilise la classe des moins de 30 ans pour qualifier la population juvénile ; les services de la planification et de l'aménagement du territoire justifient le groupe 12-25 ans comme étant la catégorie juvénile (ANAT, CNJS, 1988). Les services statistiques reprennent la convention onusienne de la jeunesse, à savoir la classe 15-24ans (ONS/MOD, 1985). Les études, enquêtes, thèses, s'inspirant de l'ONS, répercutent la même classe (ONAMO, 1986 ; CREAD, 1988). De même, le programme d'emploi des jeunes s'appuie sur les données construites par l'ONS (PEJ 1988) pour définir une stratégie d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 24 ans, bien que les jeunes âgés de 15 ans sont pour la majorité encore sur les bancs de l'école fondamentale.

A la lumière de ces données, on peut aisément comprendre la difficulté des intervenants et autres opérateurs à mener des actions concertées ou complémentaires sans équivoques.

Pour pallier à ces incohérences, nous proposons de cerner la population juvénile en Algérie, en tenant compte du contexte socio-culturel et juridique en vigueur. Pour ce faire, nous retiendrons deux indices : la sortie de l'enfance et l'entrée à la vie adulte. A ces deux indices, nous discriminons les jeunes selon le sexe, pour mieux nous rapprocher des réalités culturelles dominantes.

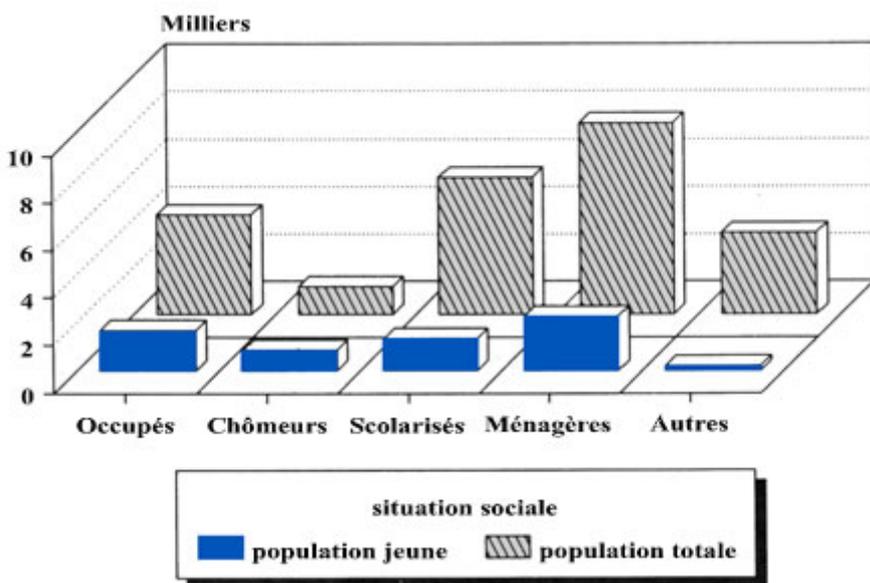
Mais ces limites ne sauraient être des bornes figées. Elles peuvent servir à l'élaboration d'un programme pour une décennie au maximum, à la limite à l'extinction de la génération considérée. Et, au sein de cette population, on peut cibler, si besoin est, des sous-populations spécifiques selon la nature des problèmes auxquels elles sont exposées et pour lesquelles des actions s'imposent.

1.7. Quelques données sur la jeunesse algérienne :

Sans pour autant entrer dans l'analyse statistique qui est présentée par notre collègue Ouali MOUTERFI je pense utile de souligner les aspects saillants de la situation individuelle de la population juvénile algérienne selon les dernières données du RGPH 1987. On peut, en effet, aisément constater, à travers le schéma n°1, la forte contribution de la population juvénile à l'activité économique, de même que la densité des "sans travail" surtout de ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi, à savoir les STR 2.

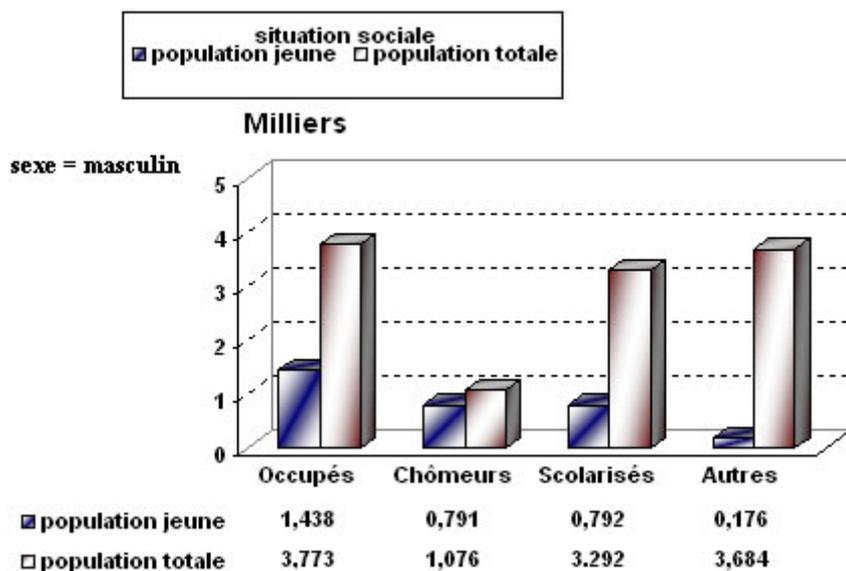
Aussi devons-nous remarquer la forte proportion de jeunes filles qui restent au foyer. Un éclatement de ces données, selon le sexe, fait apparaître des caractéristiques particulièrement distinctes de la population juvénile féminine (cf. schéma n° 2 et 3). Si les jeunes de sexe masculin enregistrent un taux d'activité supérieur à la moyenne (69,8 %), en y incluant aussi les jeunes incorporés au service militaire ; pour les filles, par contre, même en additionnant les filles partiellement occupées, le taux atteint 9,5 % ; ce taux est nettement supérieur au taux d'activité féminin moyen national, qui est estimé à 4,42 % en 1987.

Schéma N° 1
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle



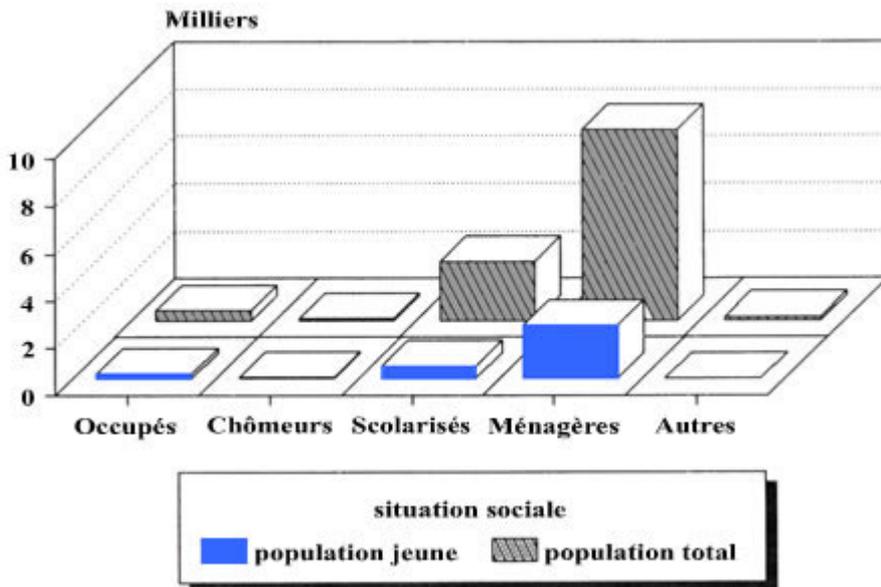
Données RGPH 1987 (ONS) Alger
Cread (Alger) 1992

Schéma N° 2
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Schéma N° 3
Population juvénile/population mère selon la situation individuelle
sexe - féminin



Données RGPH (ONS) Alger

Une deuxième lecture statistique de la population juvénile, toujours selon la situation individuelle révélée par le RGPH 1987, met en évidence, l'impossibilité de traiter la jeunesse comme un bloc homogène dans le contexte culturel algérien (cf. schéma n°4). L'image devient encore plus nette avec la variable sexe, et ce dans tous les compartiments de la vie quotidienne (cf. schéma n° 5 et 6).

Les jeunes hommes sont pour la majorité actifs et les filles sont pratiquement dans la même proportion (69 %) au foyer. De même, le taux de jeunes filles à l'école est inférieur aux taux masculin (17 % contre 25 %).

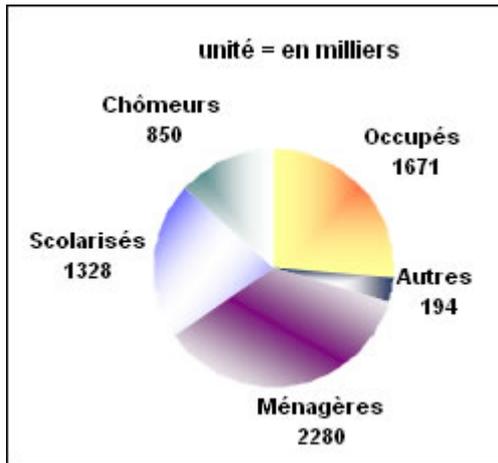
2. LE CONTEXTE HISTORIQUE ALGERIEN

L'histoire de l'Algérie vient de franchir, en quelques mois, un pas décisif vers le progrès. La Révolte d'Octobre 1988, que d'aucuns considèrent comme un épiphénomène, un malaise de la jeunesse algérienne (MUSSETTE, 1988), a donné naissance à la deuxième République Algérienne en rupture avec un certain style de gouvernement, fondé sur le Parti Unique et la dictature constitutionnelle.

Deux Ministères particuliers furent saccagés par les jeunes : le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Education Nationale. La sanction est ainsi calculée, la cible étant bien déterminée. La réforme politique engagée depuis ne peut se faire sans un regard critique sur le passé : une reconduction systématique des stratégies antérieures est un risque majeur dans un paysage politique, économique et social rénové et en pleine agitation.

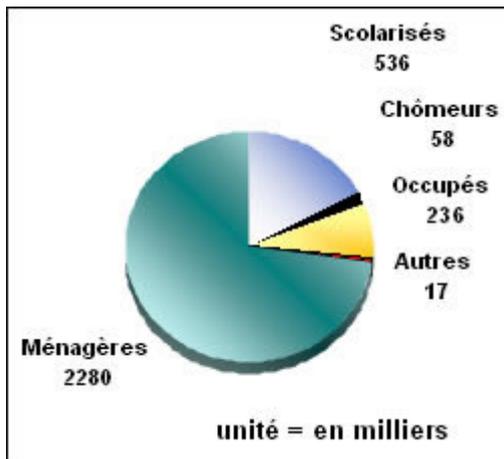
La politique future en direction de la jeunesse est encore imprécise, bien que cette population soit la préoccupation première des plus hautes instances du pays.

Schéma N° 4
Population juvénile totale selon la
situation individuelle



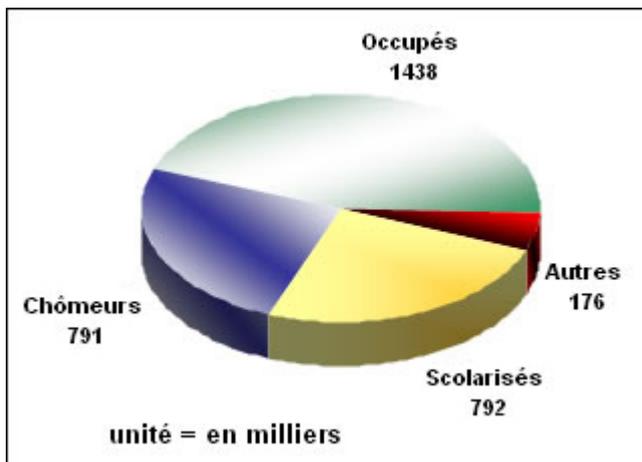
Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Schéma N° 5
Population juvénile féminine selon la
situation individuelle
sexe - féminin



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Schéma N° 6
Population juvénile masculine selon la situation
individuelle
sexe - masculin



Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Cette politique aura aussi à s'interroger sur la nature des rapports de la jeunesse avec les institutions, avec les valeurs établies. C'est dans cet esprit que nous examinerons brièvement, dans le cadre de cette communication, l'action institutionnelle de la famille, de l'école, du travail et des loisirs.

2.1. Les politiques de la jeunesse :

De l'indépendance à nos jours, trois politiques ont été successivement mises en oeuvre en direction de la jeunesse en Algérie. Certes, chacune de ces politiques contient certains éléments des autres, cependant les actions dominantes nous semblent suffisamment discernables pour marquer des phases historiques distinctes.

De 1962 à 1971, l'absence d'un discours élaboré sur la jeunesse ne signifie nullement qu'il n'y ait pas eu une politique spécifique en direction des jeunes. D'une conception plutôt statique, cette politique devait s'appuyer sur les structures léguées par la colonisation, incapable d'accueillir l'ensemble de la population juvénile, donc marginalisant une frange importante (SSA, 1957) ; et elle devait aussi, dans une tentative de déconnexion avec l'histoire coloniale, s'attarder à la reformulation de la mise en condition scolaire des jeunes. La jeunesse, dans cette optique, ne pouvait émerger comme phénomène social dans la mesure où la période de transition entre l'enfance et l'adulte est réduite au minimum.

De 1972 à 1979, la jeunesse, définie comme force sociale, sera progressivement structurée. C'est l'émergence de la jeunesse de la politique. Autrement dit, les jeunes ne sont plus objet de la politique mais ils deviennent un des éléments essentiels. Cette orientation est par essence dynamique. La rupture avec les institutions héritées est déclarée, et ce strictement dans la ligne tracée par le Parti. L'agitation fût le fait seulement d'un groupe de la jeunesse universitaire, non pas pour contester mais pour participer aux actions étatiques à travers le Volontariat (KREMER, 1978). Ce mouvement ne pouvait se constituer en acteur dans la mesure où ces jeunes forment une force supplétive de l'unique acteur Parti-Etat. L'aventure des jeunes du service national mérite d'être soulignée, car c'est durant cette phase que les grands travaux d'aménagement du territoire, du barrage vert, de la route transsaharienne et autres édifices symboliques seront réalisés avec une force de travail juvénile mobilisée par la seule conviction du patriotisme et de la solidarité nationale. Mais le progrès de la scolarisation et de l'urbanisation fera apparaître déjà l'aspect pluriel de la jeunesse algérienne.

De 1980 à 1989, la jeunesse, reconnue comme un "enjeu déterminant pour l'édification du pays et pour la continuité de la révolution", est l'objet d'une politique nationale, qui se veut globale et cohérente (FLN, 1982).

L'éclatement de la jeunesse-unique s'est opéré en 1980. Les courants islamistes et berbéristes prennent la relève au niveau de la jeunesse universitaire, et s'étendent graduellement vers d'autres sphères. La

réforme du système d'éducation-formation et la loi sur l'apprentissage devaient réduire le nombre d'exclus. Pour ceux orientés vers la vie active, c'est la grande vacance scolaire qui commence. Autrefois, on parlait de mortalité scolaire pour qualifier le mode sélectif du système (HADDAB, 1982), à présent on assiste à une forme de suicide scolaire par l'auto-exclusion.

Le poids du nombre de la population juvénile se fait sentir. La croissance urbaine prend une allure plutôt démographique qu'économique. En zone urbaine, la crise de logement, constituée avec l'étalement de la scolarisation, un des facteurs devant faire reculer l'âge moyen au mariage (CENEAP, 1986). Cette vacance sexuelle imposée, dès l'âge de la puberté à l'âge du mariage, est assumée difficilement par les jeunes.

L'appareil économique s'essouffle, et n'arrive plus à absorber la demande d'emploi additionnelle, constituée essentiellement de jeunes. Une troisième vacance, celle de l'emploi est offerte aux jeunes. La durée moyenne d'attente entre la fin de l'école et le premier emploi se situe à six ans (ONS, 1985). Un programme d'emploi de jeunes est initié pour la première fois en Algérie en 1987 (MTFP, 1987).

Evoluant déjà dans un contexte de crise, la jeunesse segmentée, étant exclue de l'école, du mariage, de l'emploi, tente de s'autonomiser progressivement de l'appareil étatique et du Parti pour sombrer dans une pseudo-indifférence. Cette politique d'exclusion n'est pas pour autant totale, la jeunesse-intégrée, "la Tchi-Tchi" se manifeste paradoxalement en pleine crise économique par des comportements ou des signes plus voyants, donc plus agressifs et se distingue des autres catégories de jeunes. La jeunesse se trouve ainsi traversée par les luttes sociales à forte connotation économique et politique. Cette période est caractérisée aussi par des cycles "émeutes-repressions" d'une violence extrême : Tizi Ouzou (1981), Oran (1982), Constantine (1985), Casbah d'Alger (1985).

Ces politiques élaborées et menées par l'Etat et le Parti pour la jeunesse n'ont permis en aucune façon à celle-ci de se développer et de se révéler comme acteur social, quoique les conditions étaient réunies pour cette éclosion. La jeunesse-acteur s'est imposée finalement et a signé elle-même son acte de naissance en sanctionnant violemment le système en Octobre 1988. Une nouvelle politique est attendue depuis. Quelle sera sa nature ? Son contenu ?

2.2. La jeunesse et les institutions :

Les politiques mises en oeuvre ont permis cependant d'asseoir une base institutionnelle sévère ou l'espace-action est contrôlé, sinon dirigé. Chaque segment de la population juvénile occupe ou relève d'une structure formelle ou informelle. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous essayerons de situer succinctement les rapports de la jeunesse à quatre institutions : la famille, l'école, le travail et les loisirs.

2.2.1. Les jeunes et la famille :

Le rapport jeunesse-famille est une donnée fondamentale pour une appréciation objective de la condition juvénile en Algérie. La famille, bousculée dans ses valeurs, maintient encore un contrôle sévère sur la vie sexuelle des jeunes, sur la formation et la distinction des rôles masculins et féminins, et intervient directement dans la gestion de leur temps d'activité et de leur temps libre, elle s'offre encore comme alternative au chômage. Avec le progrès technologique, la banalisation des appareils électro-ménagers, une plage de temps substantiel est libérée des activités ménagères.

2.2.2. Les jeunes et l'école :

Le rapport jeunesse-école constitue un lieu d'observation intéressant du point de vue de la (re) production des niveaux culturels, des exclus, et de la formation des aspirations nouvelles. La scolarisation a contribué certainement à l'émergence du phénomène jeunesse en Algérie, mais elle a aussi engendré une distinction sociale profonde entre les jeunes. L'inadéquation formation-emploi pose le problème de la cohérence dans la stratégie d'insertion socio-professionnelle des jeunes. La prolongation du temps scolaire par une étape supplémentaire de formation ou d'apprentissage ne fait que retarder la venue des jeunes sur le marché de l'emploi.

2.2.3. Les jeunes et le travail :

Laissé longtemps comme étant une préoccupation secondaire (à la charge du secteur informel), le rapport jeunesse - travail représente actuellement un des enjeux politiques les plus importants en Algérie. L'institutionnalisation du chômage est même envisagée pour limiter la tension de la demande d'emploi juvénile sur le marché du travail. Problème essentiel de la décennie à venir, la reconnaissance sociale du statut du chômeur impose un examen approprié du primo-chômage. C'est aussi durant la jeunesse que l'activité féminine enregistre le taux le plus élevé. L'aménagement du temps de travail (emploi à temps partiel) tout comme l'avance de l'âge à la retraite, peuvent constituer des mesures de maintien de la paix sociale.

2.2.4. Les jeunes et les loisirs :

Le rapport jeunesse - loisirs demeure un des postes d'observation le plus complexe, et mérite ainsi un éclairage particulier. Regroupés au sein d'une multitude d'associations légales ou non (sociales, culturelles, sportives, professionnelles, artistiques, scientifiques...), les jeunes occupent de plus en plus des espaces de liberté.

C'est dans ces espaces, dans cet environnement que les rapports décrits (famille, école, travail) subissent des modifications, que des ruptures s'opèrent, non seulement dans les normes, dans les valeurs mais aussi dans leur fonctionnement.

La saisie du rapport des jeunes aux loisirs revient non pas à cataloguer les pratiques/activités, mais à l'analyse et à l'évaluation du temps libre, et à la structuration de l'espace social que sa gestion commande, car

chaque pratique requiert un temps déterminé et aménagé et un espace donné, structuré ou non. Le développement du concept de Temps Libre, dans sa double gestion juvénile et étatique, est l'objet même de l'analyse de KHALED Nourreddine. Je vais m'arrêter ici sur l'opérationnalité du concept d'espace social, en tant qu'instrument d'analyse de la condition juvénile.

3. L'ESPACE SOCIAL, COMME INSTRUMENT D'ANALYSE DE LA CONDITION JUVENILE

L'espace social, comme instrument d'analyse de la condition juvénile n'est pas un choix neutre. Il s'oppose d'emblée à la notion d'environnement social ou de cadre de vie. Erigée en système, cette notion foncièrement écologique, demeure peu opérationnelle. L'espace social, par contre, est un concept complexe et mieux adapté à la compréhension et à l'explication de la mise en condition des jeunes. L'espace social sera présenté ici dans une double lecture : socio-spatiale et sociétale. Dans une tentative d'articulation de ces deux dimensions, nous ferons état de la violence urbaine.

3.1. La dimension socio-spatiale :

Dans sa dimension socio-spatiale et urbanistique, l'espace social est généralement subdivisé en trois niveaux d'observation : le logement, le quartier et le centre (LEDROUT, 1973). La socialisation ou le conditionnement de la juvénilité, essence de la jeunesse, peut être analysée à travers le mode de structuration spatiale de ces trois niveaux.

L'espace interne du logement, qu'il soit une villa, un appartement ou une baraque, est structuré pour la satisfaction d'un certain nombre de besoins, caractérisés de privé, de jour ou de nuit. Un premier décodage des pratiques rendues possibles ou impossibles par la décomposition spatiale du logement s'avère indispensable, car il renseigne sur l'univers privé des jeunes. Le sexe et le modèle culturel familial interviennent comme variables discriminantes de l'univers juvénile.

Le quartier, en terme sociologique, est délimité par la reconnaissance sociale de la zone d'habitation, qu'elle soit le bidonville, la cité ou l'espace résidentiel. C'est à ce niveau qu'on peut percevoir les éléments structurant des groupes de jeunes. Outre les équipements socio-culturels, les trottoirs et les espaces-vides contribuent à la formation de la juvénilité. C'est ce qui est reconnu comme le "corner street society" d'où on peut déjà noter l'esprit "houmiste" qui s'y forme, sans pour autant être la reproduction de l'ancien esprit communautaire de quartier où l'adulte avait un rôle médiateur, voire censeur.

Le centre est l'espace social d'attache du voisinage. Il existe, en effet, plusieurs centres de sociabilité de la jeunesse, structurés spatialement. C'est le rapport à l'économique (lieu de travail, lieu de consommation) c'est le rapport au système éducation-formation (lieu de scolarisation ou de formation), c'est le rapport au culturel (lieu de culte, lieu d'animation socio-culturelle). C'est aussi le rapport au politique (lieu de

l'administration). Les rapports sont largement déterminés par la distance physique et sociale, par la densité de la population.

En résumé, le mode de socialisation des jeunes est conditionné, selon cette lecture, par la structuration de l'espace social ; ce qui revient à dire que l'urbain, tel qu'il est structuré et organisé, génère un mode de vie, et par extension un modèle de comportement juvénile. Il s'agirait ainsi, dans cette conception, de changer la ville pour changer la jeunesse.

3.2. La dimension sociétale :

L'espace social, dans sa dimension sociétale, est traversé par des antagonismes, par des luttes sociales, inhérentes aux rapports sociaux de production. En nous situant, non pas sur le champ de la production, mais dans la sphère de la reproduction de la structure sociale, l'analyse de la condition juvénile nous invite à une lecture verticale de l'espace social.

L'éclatement de la jeunesse-unique peut être repéré par la division du monde juvénile. Les jeunes de la Tchi-Tchi s'opposent diamétralement aux jeunes qualifiés de bouhils ; et les jeunes situés au centre, classés neutres, sont regroupés sous le vocable de mitch mitch. Cette distinction langagière renvoie, par inférence, à une structuration sociétale en situation de reproduction, à travers les jeunes.

Cette distinction, sociétale à présent, de la condition juvénile, devient très nette en considérant le champ de la consommation du temps libre. L'analyse de la gestion du temps libre renvoie à la solvabilité, à l'effort financier consenti par les jeunes pour accéder aux espaces d'animation sociale, culturelle.

Les structures d'accueil des jeunes, donc de gestion de temps libre, sont de quatre types :

- en complémentarité avec leur activité propre, chaque institution (famille, culture, travail, école, armée...) contribue à gérer le temps libre des jeunes, quotidiennement, hebdomadairement, saisonnièrement ou annuellement.
- les structures de la jeunesse (maison de jeunes, foyer de la jeunesse, camps de jeunes) bien que déficitaires, mobilisent de moins en moins de jeunes.
- le secteur privé et le mouvement associatif drainent une clientèle de plus en plus nombreuse de la jeunesse.
- la rue, les trottoirs, les espaces-vides, et parfois même les cimetières, immobilisent une masse juvénile en dehors des heures actives.

Le caractère hétérogène de la jeunesse, mis en vedette par la division du monde juvénile, par les modes de consommation du temps libre et par l'organisation des structures d'accueil, révèle ainsi un espace social, marqué par des limites.

3.3. La violence urbaine :

L'espace social, entendu aux sens horizontal et vertical, transmet une image complexe, comportant un certain nombre de limites, qu'on peut qualifier de sacrées, et qu'on ne saurait transgresser sous peine de sanction, donc de violence.

L'espace social urbain est par essence un espace violent, (REMY, 1981). Les normes de défense, de sécurité, d'interdits sont fixées, sont marquées à même le sol, par des passages cloutés, par des clôtures...

La violence urbaine n'est pas pour autant exclusivement juvénile. Le concept de délinquance juvénile a une connotation plus legaliste que sociologique. Les structures répressives détiennent le monopole de la violence légitime, et l'exerce avec dureté, à coup de matraque, si besoin est. A l'opposé, on assiste à la normalisation de la violence douce : attentat à la pudeur, dégradation du mobilier urbain, bousculade dans les files d'attente, vol commercial, l'économie souterraine...

La violence urbaine, c'est aussi l'état permanent d'insécurité (de jour comme de nuit) caractérisant les zones d'habitations urbaines. Le renforcement des systèmes de protection et de défense (portes blindées, fenêtres grillagées), l'organisation de la lutte (installation de Comité de Vigiles avec la mise en place d'une police parallèle), signifie qu'il existe des îlots d'abondance dans l'urbain marqué par la pénurie.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (ANAT). La Carte Nationale de la Jeunesse et des Sports (CNJS), Phase I (1987) et Phase II (1988), Alger.

B'CHIR (B) : Idéologie et Structure des Organismes de la Jeunesse. Attentes et Pratiques des Jeunes, Revue Tunisienne des Sciences Sociales n° 84/87 (1986), Tunis, pp. 345-376.

BOURDIEU (P) : Questions de Sociologie, cf. "La Jeunesse n'est qu'un mot" pp. 143-154. Ed. de Minuit (1984), Paris, 277 p.

CAMILLERI (C) : Jeunesse, Famille et Développement - Essai sur le changement socio-culturel dans un pays du Tiers Monde (Tunisie), ed. CNRS (1973), Paris, 506 p.

CENEAP : Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité (ENAF), résultats provisoires (1986) Alger.

FIELD (M) ET BROHM (J. M.) : Jeunesse et Révolution, ed. Maspero (1975), Paris 171 p.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE (FLN) :

- Charte de la Jeunesse, textes fondamentaux de l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA), Conférence Nationale de la Jeunesse, Alger, Palais des Nations du 19-24 Mai 1975, Alger, 78 p.

- Rapport sur la Politique Nationale de la Jeunesse, adopté par le Comité Central du 17 Juin 1982, Alger, 45 p.

- HADDAB (M) ET AL. : Les jeunes ruraux et l'école, ed. CREAD (1982), Alger.

- INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL (INT) : Bilan de la demande sociale de l'emploi (1965-1985) et perspectives an 2000, réalisation CREAD (1988), Alger.

- JOUSSELIN (J) : Jeunesse, Fait Social Meconnu. Ed. PUF (1959) Paris, 189 p.

- KREMER (J) ET GLASMAN (D) : Essai sur l'Université et les Cadres en Algérie - Une technocratie sans technocrate, ed. CNRS (1978), Paris, 252 p.

- LEDRUT (R) : Sociologie Urbaine. Cf. 2e partie - L'organisation de l'espace social urbain, pp. 107. 2e ed. PUF (1973), Paris 232 p.

- LEFEBURE (H) : Introduction à la Modernité - 10e prélude : Renouvellement, Jeunesse et Répétition, pp. 159-168, ed. de Minuit (1962), Paris, 373 p.

- LEFEBURE (H) : La vie quotidienne dans le monde moderne, cf. Chap. IV : Terrorisme et Quotidienneté, pp. 267-354. ed. Gallimard (1968), Paris 376 p.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (MJS) :

- Enquête Nationale sur les Besoins et Aspirations de la Jeunesse en matière de loisirs, de Culture et d'Animation Educative et Sportive, réalisée par la DERC en 1984, 3 volumes (1984), Alger.

- Les jeunes de 17 à 19 ans - Une stratégie pour l'insertion des jeunes de 17 à 19 ans sur le processus du développement national, publication MJS, (Mars, 1986) Alger, 37 p.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MTFP) :

- Les jeunes demandeurs d'Emploi, ed. ONAMO (1986), Alger, 65 p.

- Eléments pour une action nationale en faveur de l'emploi des jeunes, propositions sectorielles, MTFP (1987), Alger, 54 p.

- MUSETTE (M. S) : Emploi, Crise et Mouvements Sociaux en Algérie. Communication Colloque INTES Tunis (Déc. 1988), Ronéo CREAD -1988, 22 p. Revue INTES 1989 n°12 - Tunis.

- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) - Données Statistiques n° 49, Bulletin Résultats MOD 1985, Alger

- REMY (J) ET VOYE (L) : Ville, Ordre et Violence. Ed. PUF (1981), Paris.

- SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER : L'Algérie et sa Jeunesse - Construire la Cité, Ed SSA (1957) Alger, 432 p.

UNESCO : REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES. - Vol XXVII (1985), n° 106 : La Jeunesse.

ZGHAL (A) : La Jeunesse Arabe, Vigile de la Société, p. 270.

Notes

[*] Chargé de Recherche Sociologue -CREAD

MOHAND OUALI MOUTERFI [*]

Quelques caractéristiques de la jeunesse algérienne (Données du RGPH 1987)

INTRODUCTION

Affirmer la jeunesse de la population algérienne relève désormais du lieu commun, mais il n'en demeure pas moins que ce fait continue de garder une acuité des plus actuelles. A l'heure où les champs des possibles semblent se rétrécir avec la réduction des ressources financières du pays, et l'avenir se draper du voile des incertitudes, il est utile de se pencher sérieusement sur les caractéristiques de cette jeunesse, en liaison avec les interrogations que celle-ci se pose et qu'elle aura à résoudre.

1. DEFINITION

Traiter la jeunesse pose d'emblée le problème de sa définition. Si l'on se réfère au dictionnaire, la jeunesse signifie "le temps de la vie entre l'enfance et la maturité". Il est donc fait référence à un état psycho-physiologique caractéristique d'une période déterminée de la vie d'un être humain.

En fait, il n'existe aucune définition qu'on pourrait qualifier de scientifique. L'âge est généralement l'indicateur qui permet de cerner au mieux cette catégorie de la population, nommée jeunesse. C'est en effet le paramètre le plus aisément saisissable statistiquement et le moins susceptible d'être remis en cause. Seulement, quels sont les âges qui limitent la jeunesse ? En d'autres termes, où finit l'enfance et où commence la maturité ?

Afin d'éviter les attitudes subjectives, nous nous sommes basés sur les variables suivantes pour identifier notre population d'étude : la fin de la scolarité obligatoire et l'âge légal d'accès au travail pour marquer le seuil minimum (15 ans) et, l'âge moyen au mariage pour le seuil maximum (27 ans). Pour une harmonisation des définitions usuelles, nous avons retenu l'intervalle d'âge situé entre 15 et 29 ans pour enserrer la sous-population regroupée sous le vocable "jeunesse".

2. CARACTERISTIQUES STATISTIQUES

Le recensement de 1987, dans ses résultats préliminaires, dénombre 6,3 millions de jeunes, ce qui représente 28 % de la population algérienne résidente totale. Le taux de masculinité est de 50,6 %. Par groupe d'âge, la distribution de cette population est la suivante : 39,1 %

appartiennent à la classe des 15-19 ans, 34,8 % à celle des 20-24 ans et 26,1 % à celle des 25-29 ans.

2.1. La jeunesse scolarisée :

En 1987, les bancs de classe ont accueilli 5,7 millions d'algériens. Parmi eux, 23 % appartiennent à la tranche d'âge des 15-29 ans, soit un effectif de 1,3 million dont 59,6 % étaient de sexe masculin.

En considérant les taux de scolarisation par tranche deux observations méritent d'être soulignées :

a) on constate des écarts importants selon le sexe, pour des âges identiques, en défaveur de la population féminine. Ainsi, à titre d'exemple, dans le groupe 15-19 ans, le taux de scolarisation est de 50,7 % parmi les hommes alors qu'il chute à 36,4 % chez les femmes.

b) On saisit également toute la gravité des déperditions de l'appareil éducatif, puisque le taux de scolarisation tombe, tous sexes confondus, à 10,1 % dans la classe des 20-24 ans alors qu'il s'élevait à 43,6 % dans la classe d'âge précédente.

La tendance de l'avenir commence rapidement à se dessiner pour les jeunes, encore plus tôt chez les femmes que chez les hommes. En règle générale, les premières se dirigent ou sont dirigées vers le foyer, tandis que les seconds apprennent ce que les mots "travail" et "chômage" signifient.

2.2. L'occupation juvénile :

La population occupée, comme on le constate au vu des résultats statistiques, est relativement jeune. En effet, près de 40 % sont âgés de moins de 30 ans (soit 1,6 million en effectifs), dont 88,7 % se situent dans la fourchette des 20-29 ans.

La jeunesse de la population occupée constitue un facteur positif pour l'économie nationale. Celle-ci n'est qu'au début de sa vie active. En pleine force de l'âge, elle est susceptible d'être un réceptacle pour une accumulation du savoir-faire technologique, un potentiel de production élevé et, une adaptabilité plus grande aux changements qui peuvent affecter les formes de gestion et de production.

Le taux d'occupation enregistré pour les 15-29 ans s'élève à 26 %, c'est à dire qu'un jeune seulement sur quatre occupe un emploi. Ce faible niveau d'occupation peut s'expliquer par deux raisons essentielles, sur lesquelles viendra se greffer le chômage, qui sera traité dans la section suivante.

a) comme nous l'avons déjà évoqué, près de 1,3 million de jeunes étaient encore sur les bancs de classe, ce qui les retient donc de l'extérieur au marché du travail.

b) l'autre facteur est, comme de tradition, la faiblesse de l'activité salariée parmi la population féminine. Le nombre de femmes au foyer

âgées de 15 à 29 ans s'élève, en effet, à 2,1 millions.

2.3. Les jeunes "sans travail" :

En 1987, près de 1,2 million de "sans travail" sont recensés, soit 9 % de la population algérienne active ; 94,2 % des "sans travail" sont de sexe masculin, et 17 % de la population active masculine est en rupture d'activité.

Le nombre des "sans travail" âgés de moins de 30 ans s'élevait à 849.000 individus, soit 74,4 % du total. Le chômage atteint principalement les jeunes. C'est un chômage d'insertion. En effet, sur 1,2 million de "sans travail", 861.000 étaient à la recherche de leur premier emploi.

2.4. Les jeunes et le mariage

Le nombre de jeunes encore célibataires s'élevait à 4,5 millions pour 1,7 million de mariés. En considérant les tranches d'âge, on s'aperçoit que contrairement aux hommes chez qui le taux de célibat demeure élevé, même chez la classe 25-29 ans (49,6 %), le changement d'état matrimonial parmi les femmes est plus fréquent ; de sorte qu'à 25-29 ans, 22,2 % de femmes comprises dans cet intervalle restent célibataires. Globalement en 1987, sur 100 jeunes de sexe masculin 77 étaient célibataires, et sur 100 femmes, seules 59 le demeureraient encore.

3. QUELQUES REMARQUES

Nous avons survolé quelques caractéristiques statistiques de la jeunesse à travers certains indicateurs qui sont autant de jalons qui longent la vie d'un être humain, à savoir l'éducation, la situation individuelle (occupation, sans travail), et l'état matrimonial.

Ce ne sont évidemment pas les seuls aspects que l'on peut étudier. Il aurait été intéressant d'étudier l'analphabétisme parmi les jeunes, de relever que les concepts d'occupation et de "STR" ne saisissent pas entièrement la réalité du fait qu'un nombre important de jeunes sont catégorisés dans la rubrique "autres inactifs". Cette catégorie, bien commode pour le statisticien, recouvre d'un voile les aspirations des jeunes, la recherche d'une formation professionnelle par exemple, et leur refus de s'insérer dans un cadre (salarié, chômeur) qu'ils rejettent, dissimulant des pratiques économiques (travail au noir, spéculation, petits métiers...) que le sociologue résume sous le vocable de "secteur informel". C'est également le cas des femmes dont le travail n'est reconnu socialement que lorsqu'il est rémunéré en argent.

Quant à la situation matrimoniale, elle n'est également pas plus explicite, dans la mesure où elle ne renseigne aucunement sur les mariages non-consommés, pratique qui s'est relativement étendue, au moins dans les villes, à la faveur d'une crise de logement ou l'accession est très souvent conditionnée au contrat de mariage.

Quoiqu'il en soit, toute description, aussi parfaite soit-elle, évacue l'essentiel de la problématique, à savoir une définition satisfaisante de l'objet d'étude, car l'âge en dépit de son objectivité laisse tout de même une part aux convenances individuelles. D'autre part, et c'est le plus important, peut-on vraiment hisser le terme "jeunesse" au rang de catégorie sociale distincte de toutes celles qui composent la société ? Se peut-il qu'il soit homogène, une sorte de bloc qui se prêterait à l'analyse, sans risque de déviations idéologiques ? Car, en fait, c'est bien d'idéologie qu'il s'agit, dans la mesure où tout propos sur la jeunesse tend non pas à le recentrer dans son contexte d'ensemble, résumé dans l'existence de rapports sociaux hiérarchisés et inégalitaires, mais à le dévoyer et le diluer dans le brouillard du conflit des générations et des complexes freudiens.

Plus qu'un concept, la jeunesse est aussi un préjugé, dans ce qu'il implique comme trivialité, en ce sens qu'il qualifie l'immaturité, et donc l'inaptitude au rationnel, le penchant à l'émotivité et la recherche fébrile jusqu'à l'inconscience de la protection, par la témérité.

Bref, les ingrédients nécessaires pour que s'attendrissent les bonnes âmes qui connaissent le bon chemin, mais jamais le même car chacun mène vers un projet sociétal distinct : du football aux wargames en passant par le scoutisme. Si la jeunesse aime le jeu, elle en est également l'enjeu.

TABLEAU STATISTIQUES

TABLEAU N° 1
POPULATION ALGERIENNE JUVENILE (selon l'âge et le sexe) en milliers

Sexe	Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 - 29	Algérie entière
Effectifs		2 473	2 201	1 646	6 322	22 593
%		10.95	9.74	7.29	27.98	100
Taux / Classe		39.13	34.82	26.05	100	
Taux / masc		50.5	50.9	50.6	50.6	50.6
Masculin		1 249	1 109	838	3 196	11 424
%		10.93	9.71	7.34	27.98	100
Taux / Classe		38.09	37.71	26.21	100	
Féminin		1 124	1 091	809	3 125	11 169
%		10.96	9.77	7.25	27.98	100
Taux / Classe		39.18	34.93	25.89	100	

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

TABLEAU N° 2
POPULATION ALGERIENNE JUVÉNILE SCOLARISEE (selon l'âge et le sexe) en milliers

Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 - 29	Algérie entière
Sexe					
Masculin	633	139	20	792	3 292
Féminin	445	82	9	536	2 480
Ensemble	1 078	221	29	1 328	5 772
Taux scolarisation :					
Masculin	50.66	12.6	2.38	24.8	34.6
Féminin	36.35	7.55	1.1	17.17	26.55
Global	43.57	10.09	1.76	21.02	30.61

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

TABLEAU N° 3
REPARTITION POPULATION JUVENILE OCCUPEE (selon l'âge et le sexe) en milliers

Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 - 29	Algérie entière
Sexe					
Masculin	169	621	647	1 437	3 770
% Total	4.49	16.47	17.17	38.13	100
% Classe	11.77	43.18	15.05	100	
Taux d'occup.	13.54	55.94	77.28	44.97	59.48
Taux d'activ.	39.23	84.44	95.56	35.26	76.47
Féminin	16	102	86	205	365
% Total	4.5	28.09	23.72	56.31	100
% Classe	8.0	49.86	42.11	100	
Taux d'occup.	1.34	9.39	10.7	6.58	5.78
Taux d'activ.	3.16	11.84	11.87	8.45	6.82
Ensemble	185	723	734	1 643	4 135
% Total	4.49	17.49	17.75	39.73	100
% Classe	11.3	44.02	44.68	100	
Taux d'occup.	7.5	32.86	44.58	26.0	32.68
Taux d'activ.	21.38	48.44	54.5	39.43	41.7

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

TABLEAU N° 4
REPARTITION DES "SANS TRAVAIL" (selon l'âge et le sexe) en milliers

Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 - 29	Algérie entière
Sexe					
Masculin	321	316	154	791	1 076
% Classe	25.69	28.5	18.38	100	
Taux Total	--	--	--	24.75	100
Féminin	22	27	9	58	65
% Classe	1.82	2.44	1.16	100	
Taux Total	--	--	--	13.44	100

Note : Les "Sans Travail" pour l'Algérie entière sont de 1.142 million dont 1 076 de sexe masculin et 0.66 de sexe féminin.

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

TABLEAU N° 5
LA POPULATION FEMININE JUVENILE AU FOYER (selon l'âge) en milliers

Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 - 29	Algérie entière
Sexe					
Partiellement Occupée :					
Effectif	8	12	9	29	62
% Total	13.97	19.84	14.07	47.88	100
% Classe	29.17	41.45	29.28	100	
Femmes au foyer :					
Effectif	612	862	689	2 163	4 805
% Total	12.74	17.93	14.35	45.02	100
% Classe	28.29	39.84	31.87	100	

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

TABLEAU N° 6
REPARTITION DES CELIBATAIRES JEUNES
(selon l'âge et le sexe) en milliers

Sexe	Age	15 - 19	20 - 24	25 - 29	Algérie entière
Masculin		1 240	990	416	2646
Féminin		1108	571	180	1859
Ensemble		2348	1561	596	4505
Taux de célibat dans la classe					
Masculin		99.3	89.25	49.6	76.84
Féminin		90.46	52.28	22.22	59.46
Ensemble		94.93	70.92	36.15	71.26

Source : RGPH 1987, ONS, Alger, 1989.

Notes

[*] Sociologue, Chef de Bureau Office National des Statistiques - Alger -

HOCINE KHELFAOUI [*]

Le rapport des étudiants à la formation technologique supérieure : cas des instituts de technologie dépendant du secteur de l'industrie

Proposition pour une recherche

INTRODUCTION []**

Les Instituts Supérieurs de Technologie, dépendants directement de l'Industrie occupent une place de premier plan dans la formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs destinés aux entreprises de secteur économique. A titre indicatif, les effectifs inscrits dans ces établissements étaient en 1986 de 6.874 élèves ingénieurs et 8.452 techniciens supérieurs, soit respectivement 53,13 % et 64,42 % des effectifs inscrits à l'Université dans les mêmes filières.

L'importance des effectifs estudiantins fréquentant ces établissements, la position stratégique occupée par ces filières dans le déploiement futur de la carte Universitaire rendent intéressante, pour le chercheur comme pour le décideur, l'identification des caractéristiques socio-professionnelles de cette population et son rapport à la formation technologique supérieure orientée vers la satisfaction des besoins de l'Industrie.

L'objet d'un tel projet de recherche serait de répondre, entre autres créneaux d'étude possible, aux questions suivantes :

- par quels processus socio-scolaires s'effectue la sélection du public estudiantin de ce type d'établissement ?
- dans quelle mesure la trajectoire socio-scolaire des étudiants participerait-elle à forger des perceptions, des attitudes et des conduites qui constitueraient une sorte d'habitus influant sur le rapport à la formation technologique supérieure ?
- selon quelles modalités, les comportements générés par cet habitus convergent-ils ou entrent-ils en conflit avec les valeurs développées par la formation technologique ? En d'autres termes, dans les rapports qui s'expriment à l'occasion du processus formatif, quel système de valeur imprimera aux étudiants leur perception et leur appréciation de la formation technologique ainsi que leur mode d'action ?

1. LE PROCESSUS SOCIO-SCOLAIRE DE SELECTION DU PUBLIC ESTUDIANTIN

1.1. L'origine sociale : un processus de glissement vers le haut

L'examen de la participation des différentes couches sociales dans la composition de la population scolaire révèle, en 1981, la prédominance des enfants des travailleurs manuels de l'Industrie en filière Ingénieurs (IG) et des travailleurs manuels de l'Agriculture en filière Techniciens Supérieurs (TS).

Globalement la proportion d'élèves issus des couches sociales dites inférieures représente la majorité de la population scolaire, avec une plus forte présence d'enfants de travailleurs agricoles en filière TS. Ces indications ne font que confirmer ce que chacun devinait déjà ces établissements, institutionnellement déclassés et socialement dévalorisés, étaient surtout fréquentés par les enfants des couches défavorisées.

Cependant la même enquête, faite auprès des étudiants inscrits en 1986, indiquait clairement une nette évolution, au cours de ce laps de temps, de l'origine sociale des nouvelles recrues.

C'est en effet un véritable renversement de tendances qui s'est produit dans la structure sociale du public scolaire. Celle-ci s'est déplacée d'une majorité issue des couches sociales inférieures à une majorité provenant de couches moyennes d'origine citadine (fonctionnaires, enseignants, militaires, cadres moyens...).

Cette montée des couches moyennes s'est effectuée exclusivement au détriment de celles dites inférieures puisque les catégories supérieures, très peu représentées en 1981, ont enregistré également une progression sensible.

Cette évolution de l'origine socio-professionnelle s'est accompagnée d'un glissement de l'origine rurale-urbaine d'une majorité issue de milieux ruraux en 1981 à une majorité provenant de centres urbains et semi-urbains. Ce nouveau paramètre corrobore le glissement de l'origine sociale vers les couches moyennes principalement implantées en milieu urbain.

Ces données nouvelles enregistrées dans la base sociale du recrutement sont encore confirmées par l'élévation du niveau d'instruction des parents, beaucoup moins marqué par les niveaux analphabètes et primaires. La tendance qui se dessine ici est nettement favorable aux parents ayant le niveau moyen et plus.

L'amplitude de ces variations enregistrées dans l'origine sociale et le type d'habitat rend compte d'un bouleversement de la structure sociale du public scolaire. Serait-elle l'expression d'un processus d'exclusion des couches inférieures de la société et des populations rurales de l'accès à la formation technologique supérieure ? Ou bien, moins vraisemblablement, serait-elle le résultat d'une transformation globale de la société algérienne dans tous ses aspects ?

Dans les deux cas, il importe de dévoiler les mécanismes sociaux ayant participé à cette évolution, dont les significations pour le devenir de la

formation technologique supérieure, en particulier ses enjeux sociaux, pourraient être décisives.

1.2. L'origine scolaire : vers des tendances orthodoxes :

L'analyse de la participation des élèves selon l'origine scolaire montre que la formation technologique supérieure recrutait en 1981 principalement parmi les sortants de l'enseignement secondaire technique (bacheliers [1]) pour la filière IG, et parmi les relégués de l'enseignement général pour la filière TS (3e année secondaire après échec au baccalauréat [2]). Ce type de recrutement n'apparaît pas comme un choix des élèves ou des établissements, mais comme le résultat des contraintes imposées par la concurrence des filières de l'enseignement supérieur classique.

Cependant, les promotions inscrites en 1986 laissent apparaître un tout autre profil dans l'origine scolaire des étudiants : le recrutement des IG a basculé dans la section de l'enseignement général, éliminant par là-même l'enseignement technique de l'accès à cette filière. Celui-ci est dès lors rétrogradé en filière TS où le niveau d'accès est relevé au baccalauréat.

TABLEAU N° 1
EVOLUTION DE L'ORIGINE SCOLAIRE

Année	1981	1986
Niveau		
Ingénieur	Bac Technique	Bac de l'Enseignement Général
Technicien Supérieur	3e Année Secondaire de l'Enseignement Général	Bac Technique

Cette contradiction apparente vers laquelle évolue la formation technologique supérieure de recruter, non pas dans l'enseignement technique mais dans l'enseignement général, pourrait revêtir plusieurs significations.

- La stratégie de recrutement de la formation technologique supérieure demeure soumise à la logique globale qui prévaut dans le système éducatif traditionnel. Celui-ci pèse de tout le poids de ses contraintes objectives et de ses valeurs sur le devenir de la formation technologique supérieure.
- Elle est l'expression d'une conception classique de la formation, d'inspiration taylorienne, tendant à orienter les filières vers un profil dominé par le théoricisme chez les IG et par le pragmatisme chez les TS.
- Elle est l'expression de la difficulté, pour la formation technologique supérieure, de se frayer un chemin hors des tendances orthodoxes contre lesquelles elle a été initiée.

2. LE RAPPORT DES ETUDIANTS A LA FORMATION TECHNOLOGIQUE SUPERIEURE

Le rapport à la formation technologique supérieure signifie ici les perceptions et attitudes des étudiants vis-à-vis de ces filières, et leur stratégie à l'égard de celles-ci. Il s'agit de cerner ce rapport d'adhésion-rejet à travers trois moments :

- le moment où s'effectue le choix de cette formation,
- le moment correspondant au cursus intra-muros de la formation,
- le moment correspondant au cursus de formation en entreprise (in situ).

2.1. Le choix de la formation technologique :

Le choix de la formation technologique résulte-t-il d'une prédisposition pour une telle formation ou d'une simple rencontre, socialement déterminée, d'un type de formation avec un type de public scolaire ?

Peu d'étudiants, parmi les effectifs inscrits en 1981, se destinaient de par leurs souhaits à la formation technologique. Les vœux formulés par les étudiants, s'ils avaient à choisir librement leurs études, apparaissent plutôt en accord avec la configuration du système éducatif classique : globalement les bacheliers sciences se seraient retrouvés en médecine et assimilés, les mathématiques en sciences exactes, les bacheliers de l'enseignement technique en technologie.

C'est parmi les TS qu'on rencontre le plus d'éléments se destinant à la formation technologique.

Globalement, la population étudiante n'adhère que dans une faible proportion à la formation technologique, avec cependant une évolution tendancielle favorable puisqu'en 1986, elle se dégage en tête de toutes les filières proposées.

En général, les étudiants qui ne se destinaient pas à la formation technologique ne se résignent à y venir qu'après avoir épuisé toutes les possibilités de réaliser ailleurs leurs aspirations. Pour ces étudiants dont le nombre tend apparemment à diminuer, la formation technologique apparaît comme un choix contraint, une solution de dernier recours.

Une comparaison des résultats obtenus avec les deux promotions inscrites en 1981 en 1986 permet de voir se dessiner un intérêt grandissant pour la formation technologique et, corrélativement, un affaiblissement de l'attrait des filières traditionnellement recherchées. Cette tendance est confirmée par le nombre important d'étudiants ayant déclaré avoir fait ce choix uniquement par "intérêt pour la formation technologique".

Cette évolution, si elle venait à se confirmer à l'échelle de la société, offrirait un important champ d'investigation notamment autour de nouvelles stratégies déployées par les étudiants dans le choix de leur filière d'études et, de manière générale, dans leur rapport à l'enseignement supérieur.

2.2. Les étudiants et le cursus intra-muros :

Il s'agit principalement de déterminer les attitudes des étudiants à l'égard des couples "enseignement général/ enseignement technique et spécialisé" et "théorie/ pratique".

Les étudiants marquent massivement leur préférence pour l'enseignement technique et spécialisé, et n'hésitent pas dans beaucoup de cas à demander son renforcement par une réduction de l'enseignement général. Ce plébiscite est encore plus prononcé chez les TS, bien que leur programme comporte moins d'enseignement général.

Mais les IG et les TS se distinguent plus nettement dans leurs attitudes à l'égard des formes théoriques ou pratiques de l'enseignement. Alors que chez les TS une adhésion prononcée et sans équivoque apparaît en faveur de l'enseignement pratique, une hésitation semble se dessiner chez les IG.

Les tendances générales permettent d'affirmer que les étudiants adhèrent à une formation plus technique et pratique que celle qu'ils reçoivent. Cette attitude contredit aussi bien le système de valeur ambiant, qui privilégie l'enseignement général à l'enseignement technique, la théorie à la pratique, que les aspirations formulées par les étudiants eux-mêmes à l'issue de leurs études secondaires.

Quels facteurs sociaux influent sur les choix des étudiants, avec les différences de degré constatées entre les IG et les TS, en faveur de l'enseignement technique et pratique, contredisant ainsi les orientations données au contenu de la formation ? Est-ce l'origine modeste de cette population scolaire qui ne lui permet pas de "formuler" des aspirations professionnelles et scolaires aussi hautes que les étudiants issus des classes supérieures ? Est-ce une attitude utilitariste dictée par les exigences futures de la profession et de la volonté d'exploiter les avantages professionnels de cette formation ? Ou alors, la formation technologique constitue-t-elle malgré tout, un élément de démythification des caractéristiques de l'enseignement classique ?

2.3. Les étudiants et le cursus in situ :

En fait c'est au contact du milieu industriel que va se vérifier "l'efficacité" de la formation. C'est à travers les aléas de devoir se débrouiller seul, la confrontation avec le "savoir-faire" exigé par le travail industriel que l'étudiant va se forger une nouvelle conscience de sa formation. C'est en effet à l'occasion des stages que se produit le déclic faisant passer l'étudiant d'une attitude de consommateur passif d'enseignement à une attitude plus dynamique et active, allant jusqu'à susciter un antagonisme avec l'établissement de formation.

Alors que de par son contenu et ses méthodes, la formation intra-muros incite l'étudiant à adopter un comportement passif, le stage apparaît au contraire comme le révélateur "de la conscience d'un manque, le point de départ d'un enrichissement personnel" (A. Léon).

L'étudiant se trouve en chevauchement entre deux mondes différents, dont l'irréductibilité l'oblige à opérer un choix : faut-il se maintenir à

l'intérieur des grilles inculquées par la formation intra-muros ou tenter de se créer un nouvel équilibre avec le milieu industriel et rompre par là même avec les schémas imposés ?

CONCLUSION

La formation technologique supérieure traverse ces dernières années une période de transformations notables, dont l'issue demeure incertaine. Tout indique, en effet, qu'ici les enjeux sont loin d'être consommés.

De par l'évolution de sa base sociale de recrutement, de par les stratégies nouvelles perceptibles chez les étudiants, la formation technologique s'offre comme un champ profondément travaillé de l'intérieur comme de l'extérieur. Il semble que l'on est en pleine phase de renégociation de la place et du statut de la formation technologique dans l'ensemble du système d'enseignement-formation supérieur.

Ces nouvelles données et leurs perspectives tiendraient autant aux mutations perceptibles dans le rapport global de la société au système éducatif qu'à une dynamique inhérente à la formation technologique comme lieu de confrontation de valeurs sociales contradictoires.

Notes

[*] Sociologue Enseignant-Chercheur CREAD

[**] Les données qui suivent sont inspirées d'une étude de cas réalisée en 1987. Il faut donc se garder de les généraliser à l'ensemble du secteur de formation technologique sans précaution.

[1] Les bacheliers de l'enseignement général (maths, sciences) s'adressent aux établissements de type universitaire, plus valorisés.

[2] Le concours d'accès portant sur les matières fondamentales (mathématiques, physique et chimie), favorise de fait les élèves issus de l'enseignement général.

DJAMEL FERROUKHI [*]

Insertion professionnelle des diplômés de l'Institut des sciences économiques d'Alger

SECTION I : OBJECTIFS DE L'ETUDE

INTRODUCTION

La nécessité de mettre en lumière les mécanismes de fonctionnement du marché du travail des diplômés de l'enseignement post-secondaire dans notre pays devient de plus en plus impérieuse pour au moins, à notre sens, deux raisons :

a) détenir un diplôme le plus élevé possible n'est pas actuellement une garantie contre le chômage. En effet, les dernières statistiques officielles sur l'emploi montrent que la population sans travail ayant un niveau de formation supérieure est passée de 0,6 à environ 3 % de l'ensemble des personnes en quête d'emploi sur la courte période allant de 1985 à 1989.

b) l'approche privilégiée jusqu'à ce jour par les autorités chargées de la planification dans l'analyse des relations entre l'éducation et l'emploi s'avère en elle-même insuffisante : abordée uniquement sous l'angle des besoins en main-d'oeuvre (man power planning approach), cette approche fait l'hypothèse implicite d'une insertion planifiée des sortants du système éducatif, c'est à dire la non-transition par le marché du travail.

Les problèmes rencontrés par les diplômés de l'université dans le processus d'insertion professionnelle montrent les limites d'un dimensionnement de l'appareil de formation et d'éducation par la seule approche des besoins en main-d'oeuvre qualifiée.

S'il est vrai que le dimensionnement de cet appareil exige une vision à long terme du schéma de développement économique et social d'un pays étant donné le coût très élevé des investissements initiaux, cet exercice quoiqu'indispensable, ne doit en aucun cas constituer une fin en soi. L'évolution du marché du travail, lui-même influencé par des paramètres en évolution permanente (progrès technique, évolution de la démographie, etc...) doit faire l'objet d'analyses régulières et approfondies afin de procéder aux ajustements, si nécessaire, aux hypothèses de travail arrêtées initialement.

II. MODELE DE DEVELOPPEMENT COMME VARIABLE DETERMINANTE DE L'EMPLOI[1]

Le modèle de développement algérien initié avec le premier plan triennal (1967-1969) s'inscrit au sein de la classe que la littérature économique

titre de "modèles d'industrialisation par substitution aux importations". La caractéristique essentielle d'un tel choix repose sur le développement accéléré de la production industrielle, réalisée avec des équipements et donc une technologie importée, à l'abri des barrières douanières, pour la satisfaction de la demande interne (aussi bien sociale qu'économique). L'Algérie avait opté, pour son industrialisation, pour une technologie à forte densité capitalistique nécessitant une force de travail qualifiée aux compétences très précises pour laquelle un déficit était enregistré à ce moment-là.

Le système de formation et d'éducation est devenu, dès lors, un instrument privilégié pour la réalisation de la stratégie de développement économique et social retenue.

La réforme de l'enseignement supérieur de 1971 s'inscrit dans cette logique : la refonte des programmes de formation, les modalités de progression et d'accès à l'université devaient répondre qualitativement et quantitativement aux exigences de ce modèle de développement.

Parallèlement, et devant les capacités limitées alors du réseau universitaire, les secteurs économique, social et culturel se sont dotés de leurs propres institutions de formation, très souvent encadrées, dans leur phase de démarrage, par des enseignants étrangers. Les Instituts de Technologie, devaient combler le déficit en main-d'oeuvre qualifiée pour l'encadrement de l'économie et en même temps récupérer un maximum de la déperdition scolaire.

Comme on peut le constater, la formation post-secondaire en Algérie s'est développée en étroite corrélation avec le modèle de développement arrêté au lendemain de l'indépendance. Les problèmes que traverse actuellement notre système éducatif sont la conséquence de la rupture de la stratégie de développement au cours des années quatre vingt avec le schéma initial.

L'inertie du développement du système éducatif étant généralement assez lente par rapport à la dynamique économique, les perturbations et les incohérences observées sont révélatrices du malaise vécu par le système de formation post-secondaire en général, et l'université en particulier, à la recherche de ses "marques".

III. CHAMPS DE L'ENQUETE ET SES OBJECTIFS

3.1. L'enquête est destinée à analyser le cheminement des nouveaux diplômés pendant respectivement 5 ans (promotion 1984) et 4 ans (promotion 1985) qui suivent leur sortie de l'Institut des Sciences Economiques. Pendant cette période, ils peuvent avoir poursuivi des études (post-graduées par exemple), accompli leur obligation vis-à-vis du service national, occupé plusieurs emplois, effectué des stages, connu des périodes d'inactivité ou de chômage. Ce sont à ces différentes situations et à leur enchaînement que s'intéresse l'enquête.

Les principaux objectifs sont, entre autres, les suivants :

- connaître le nombre de jeunes qui poursuivent des études,
- situer les secteurs captifs pour chacune des filières,
- évaluer le temps moyen passé à la recherche d'un emploi,
- appréciation des programmes de formation à la lumière de l'expérience professionnelle acquise par le diplôme,
- le nombre de changements d'emploi vécus au cours du processus d'insertion et le statut conféré à chacun d'eux (attente ou définitif) jusqu'au moment de l'enquête.

3.2. Champs de l'enquête :

L'enquête sur l'insertion des diplômés de l'ISE concerne les sortants à l'issue des sessions de Juin et Septembre de deux années successives : 1984 et 1985.

La population de préférence est donc celle qui a quitté l'ISE en 1984 et 1985, munie d'un diplôme. Le tableau n°1, ci-dessous donne la répartition par promotion, par filière et sexe, de la population concernée.

TABLEAU N° 1
DISTRIBUTION DES DIPLOMES DE L'I.S.E
- PROMOTIONS 1984 et 1985 -
TAUX DE REPONSE PAR SEXE ET PROMOTION

Filières	Promotion 1984						Promotion 1985						Promotion 1984 et 1985				Ensemble (1984- 1985)	
	Filles		Garçons		Ens.		Filles		Garçons		Ens.		Filles		Garçons			
	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep	Eff.	Rep
Econométrie	0	--	11	6	11	6	3	0	12	9	15	9	3	0	23	15	26	15
Planification	2	1	12	5	14	6	3	0	8	5	11	5	5	1	20	10	25	11
Gestion	0	0	10	1	10	1	2	2	14	8	16	10	2	2	24	9	26	11
Théorie	1	0	7	2	8	2	1	0	5	1	6	1	2	0	12	3	14	3
Economie Financière	0	0	8	2	8	2	2	0	5	2	7	2	2	0	13	4	15	4
Sciences Financ.	9	3	46	12	55	15	24	19	49	16	73	35	34	22	95	28	128	50
Ensemble	12	4	94	28	106	32	35	21	93	41	128	62	48	25	187	69	235	94

De beaucoup ne manqueront pas de reprocher à l'étude d'avoir opté pour des promotions assez éloignées par rapport à la période retenue pour le lancement de l'enquête (1989-90). Il faut rappeler pour cela les éléments suivants qui ont milité pour une telle démarche :

- les diplômés de sexe masculin (77 %) sont astreints aux obligations du service national, ce qui nous laisse une période d'observation entre 2 et 3 ans, et qui peut s'avérer, à priori, insuffisante étant donné le peu d'information dont on dispose sur le phénomène étudié (insertion définitive). Aussi, le suivi d'une promotion plus proche donnera des résultats biaisés si le processus d'insertion pour quelques concernés n'est pas encore terminé au moment de l'enquête.

- les résultats à travers une enquête ne sont pas une fin en soi, en ce sens que l'image du marché du travail à un moment donné (1984-1985) ne nous intéresse que parce que des investigations répétées pour chacune des promotions suivantes permettront de dégager, à travers le temps, les caractéristiques lourdes du processus d'insertion des étudiants en sciences économiques. Les éléments invariables du marché du travail serviront alors de base pour les bacheliers dans le choix de la discipline (et la filière par la suite) à l'entrée de l'université. Ils permettront aussi aux responsables de la pédagogie d'être à l'écoute des exigences renouvelées du marché du travail afin d'adapter de manière régulière les programmes de formation à la nouvelle demande. Il s'agit pour nous, beaucoup plus d'initier le processus de la mise en place d'un observatoire permanent des diplômés. Au même titre que le chef d'entreprise s'interroge régulièrement sur la destination et l'efficacité de son output, l'université ne peut se désintéresser du devenir de ses

diplômés. Les responsables des établissements de formation doivent rester à l'écoute du marché du travail car l'amélioration du produit n'est rendue possible que par la connaissance de ses utilisateurs. Une fois de plus nous ne manquerons pas d'insister sur le fait que la planification macro-économique du secteur de l'éducation doit être complétée par des analyses micro-économiques et sectorielles du marché du travail.

3.3. Gestion de l'enquête :

L'enquête est exhaustive car le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des sortants (diplômés) de l'I.S.E. Cette démarche s'imposait, malgré le coût particulièrement élevé, car c'est une première expérience et on ignorait, a priori, quelle serait l'attitude des enquêtés vis-à-vis d'une enquête par voie postale, le degré de mobilité des étudiants après leur sortie de l'université (problème de localisation des diplômés) et aussi la réaction des étudiantes vis-à-vis de ce type d'investigation.

TABLEAU N° 2
TAUX DE REPONSE PAR PROMOTION FILIERE ET SEXE (%)

	Promotion 1984			Promotion 1985			Ensemble		
	Taux de réponse			Taux de réponse			Taux de réponse		
	Filles	Garçons	Ens.	Filles	Garçons	Ens.	Filles	Garçons	Ens.
Econométrie	--	54.54	54.54	0	75	60	0	65.21	57.69
Planification	50	41.67	42.85	0	62.50	45.45	20	50	44.00
Gestion	--	10	10	100	57.14	62.50	100	37.50	42.31
Théorie	0	28.57	25	0	20	16.67	0	25.00	21.42
Economie financ.	0	25	25	0	40	28.57	0	30.77	26.67
Sciences financ.	33.34	26.10	27.27	79.16	32.65	47.94	64.70	29.47	38.75
Ensemble	33.34	29.78	30.19	60.00	44.08	48.43	52.08	36.89	40.00

La première vague de réponses qui s'est étalée sur une période d'environ un mois, a été suivie d'une première relance pour les diplômés n'ayant pas réagi au questionnaire. Le nombre de réponses a été nettement plus élevé au cours de la deuxième phase et on aurait eu, à notre avis, un taux de participants plus important si une deuxième relance avait été effectuée. Cependant, et étant donné le coût de l'opération (postage et tirage du questionnaire [2]) nous nous sommes contentés de ce niveau de réponse. Il faut signaler que le tirage du questionnaire a été effectué à deux reprises pour obtenir une version assez lisible pour le diplômé. Le coût du papier et du tirage (stencil électronique) ont montré, à travers cette première expérience, que ce type d'opération nécessite un financement approprié et renouvelé pour la prise en charge sérieuse du suivi de l'insertion des diplômés.

Sur les 235 envois, seules 24 enveloppes ont été retournées à l'I.S.E. pour cause de déménagement, c'est-à-dire que l'étudiant (ou ses parents) n'habitait (aient) plus à l'adresse recensée à sa sortie de l'institut des sciences économiques. Il y a lieu donc de conclure qu'une faible mobilité des étudiants puisque 10 % des étudiants (ou leurs parents) n'ont pu être touchés par l'enquête.

3.4. Taux de réponse à l'enquête :

Le tableau n° 2 montre que, globalement, la promotion de 1985 a mieux réagi à l'enquête puisque le taux de réponse est plus élevé 48,43 %, alors

qu'il n'est que de 30 % pour la première cohorte de notre échantillon, c'est-à-dire celle de 1984. Si l'on ne tient pas compte des renvois pour cause de changement d'adresse, les taux de réponse atteignent respectivement 54 % (1985) et 35 % (1984). Analysé par sexe, l'enquête révèle que, contrairement à ce que l'on s'attendait, les filles ont un comportement beaucoup plus positif que les garçons vis-à-vis de ce type d'investigation. En effet, et quelque soit la promotion considérée, le taux de réponse du sexe féminin est plus élevé. Il est respectivement de 33,34 et 60 % contre 29,80 et 44,08 % pour les garçons pour les deux promotions successives[3].

Pour les deux promotions retenues, le taux de réponse pour les filles est supérieur à 50 % (exactement 52 %) alors que pour le sexe opposé il atteint seulement 36,90 %.

Le tableau n° 2 montre qu'une analyse sur l'insertion ne peut porter sur l'ensemble des filières car le taux de réponse enregistré n'est pas suffisant, dans certains cas, pour que des conclusions soient tirées sur un échantillon non représentatif. Il en est de même pour une étude sur le processus d'insertion par sexe. C'est ainsi que les promotions de diplômées des filières d'économétrie, de théorie économique et d'économie financière ne sont pas suffisamment étoffées d'une part (tableau n° 1) et le niveau de réponse les concernant reste en deçà de la limite de représentativité de l'échantillon.

Concernant la promotion de 1984, les conclusions qui seront tirées au cours de cette étude concerneront, en raison du taux de réponse acceptable, les filières suivantes :

sexe féminin : planification et sciences financières

sexe masculin : économétrie, planification

La promotion 1985 est nettement plus intéressante pour l'étude qui nous concerne car les taux de réponse sont plus élevés et donc un échantillon plus représentatif. C'est ainsi que pour les garçons, seule la filière théorie économique est exclue du champ de l'analyse alors que l'économétrie, la planification, la théorie économique et l'économie financière ne feront pas, en ce qui concerne les filles, l'objet d'un approfondissement (aucune réponse).

SECTION II : PRESENTATION DE L'INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES

INTRODUCTION

La réforme de l'enseignement supérieur de 1971 s'inscrit dans la logique d'une meilleure préparation des cadres pour les besoins du schéma de développement arrêté préalablement grâce aux programmes exceptionnels d'éducation et de formation. L'université devait ainsi participer au processus d'accumulation des entreprises, à l'élargissement de la production et des capacités de réalisation dans une économie beaucoup plus intégrée[4].

Des formations professionnalisées ont été alors introduites, sans pour cela laisser de côté les diplômés à caractère plus fondamental préparant à la recherche et à un métier d'enseignant du supérieur. Le Diplôme d'Enseignement Supérieur (DES), institué en sciences exactes (math, physique et chimie) et biologiques, dont la projection initiale était la post-graduation-recherche, devait répondre à cette préoccupation.

Le bachelier optant pour un DES s'engageait d'emblée sur une trajectoire d'enseignant-chercheur. Les places ouvertes en DES étaient très limitées et sélectives.

Parallèlement, un certain nombre de disciplines ont introduit soit des filières plus professionnalisées tout en développant parallèlement des cursus préparant à des métiers d'enseignant ou de chercheur. C'est le cas de l'Institut des Sciences Economiques d'Alger où est délivré tout un spectre de formations, allant de la filière très professionnalisée sciences financières donnant directement droit à un poste de travail, à la filière "théorie économique" qui trouve son prolongement dans les études post-graduées (enseignant-chercheur), en passant par des diplômés se situant entre ces deux extrêmes : économétrie, planification, gestion et économie financière.

Dans ce qui suit il est fait un bref descriptif de l'Institut des Sciences Economiques d'Alger et du contenu des programmes de formation qu'il délivre, ce qui permettra, l'explication, du moins en partie, du comportement différencié des diplômés des différentes filières dans le processus d'insertion.

2.1. Présentation de l'Institut des Sciences Economiques d'Alger (ISE) :

L'ISE a été créé par arrêté ministériel en date du 17 Juillet 1974. Il constituait auparavant un département au sein de ce qui était la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université d'Alger.

Les effectifs inscrits à l'ISE connaissent une progression régulière depuis la création de l'institut à l'exception de l'année où l'arabisation totale des enseignements a été appliquée en 1986/1987, 2921 étudiants étaient inscrits à l'ISE d'Alger, contre 1648 l'année précédente. Cette tendance récente semble devoir se perpétuer si on se réfère à la structure des bacheliers qui reste encore pratiquement inchangée ainsi qu'aux conditions d'accès à l'université.

2.2. Description succincte des enseignements à l'ISE :

L'organisation des enseignements à l'ISE est, jusqu'en 1984, celle issue de la réforme de 1971. Celle-ci avait pour but principal de faciliter la formation d'économistes, agents essentiels du développement national.

Cette réforme avait mis fin à l'unité institutionnelle qui caractérisait la formation des économistes et des juristes. C'est ainsi que fut créé un enseignement en sciences économiques spécifique de façon à former des cadres plus spécialisés. Concrètement, cela s'est traduit par :

- la séparation des formations en droit et celles en sciences économiques,
- la création d'une licence en sciences économiques et l'organisation de plusieurs options au sein de cette licence.

La nouvelle licence, préparée en huit (08) semestres (4 ans), comporte un tronc commun de quatre (04) semestres et des spécialisations sur une durée identique, c'est à dire quatre semestres.

Les programmes issus de la réforme de 1971 sont bâtis autour des axes essentiels suivants :

- orientation socialiste et adaptation au programme de développement suivi par l'Algérie (essentiellement au niveau du tronc commun),
- spécialisation en fonction des besoins du système économique (spécialisation des cours pour les quatre derniers semestres).

2.2.1. Tronc commun :

Les quatre premiers semestres sont consacrés aux grands problèmes d'une économie en développement et à la présentation des concepts, des théories et des institutions économiques et financières. Au total, 1280 heures de cours sont programmées pour le tronc commun des sciences économiques. En outre, il est fait une grande place aux techniques quantitatives et aux langues étrangères, notamment l'anglais.

2.2.2. Spécialisation :

A l'issue du tronc commun, plusieurs spécialités sont offertes aux étudiants. Les différentes filières mises en place sont liées aux besoins de l'économie et répondent à des objectifs professionnels.

2.2.2.a. Filière planification et développement :

L'enseignement repose sur les systèmes et méthodes de planification, des techniques de programmation (recherche opérationnelle), de prévision (économétrie) de calcul économique ainsi que du support informatique.

2.2.2.b. Filière gestion :

Cette filière vient en fait en complément à la première. Il s'agit de former des cadres gestionnaires au niveau des unités de production aptes pour le suivi et la bonne exécution du Plan.

Les enseignements sont axés sur des connaissances utilisables au niveau des entreprises (unités de production) dans son évolution propre et dans ses relations avec l'environnement, notamment le Plan. Ainsi on retrouve des techniques quantitatives de gestion (comptabilité générale et analytique, mathématiques financières et d'entreprise), l'approfondissement des différentes fonctions dans l'entreprise (personnel, commerciale, etc...) à côté des enseignements portant sur l'environnement de l'entreprise (structure de l'économie algérienne, relations économiques internationales, entreprise et plan, etc.).

2.2.2.c. Filière "théorie économique et recherche appliquée" :

Cette filière est ouverte pour former les futurs chercheurs dans la sphère économique. Les enseignements sont orientés vers l'approfondissement des problèmes théoriques du développement national. Le principal enseignement dans cette filière est représenté par l'analyse des modèles de développement ainsi que l'étude des problèmes de la construction du socialisme. Les étudiants suivent également des modules en commun avec les filières "planification" et "économie financière" (macro-économie notamment) ainsi que des techniques quantitatives (économétrie et recherche opérationnelle).

2.2.2.d. Filière économie financière :

L'économie financière se préoccupe d'établir les conditions de cohérence entre les objectifs sociaux d'une politique économique et les mesures financières et monétaires qui sont destinées à permettre l'application de cette politique. C'est autour de ce principe qu'est organisée cette filière qui permet d'acquérir une formation dans les domaines :

- de l'économie des finances publiques et des problèmes financiers du développement en Algérie,
- des choix financiers publics,
- de l'économie des entreprises publiques,
- des relations économiques et financières internationales.

Il est également dispensé des cours sur les techniques de gestion des entreprises (notamment les comptabilités générale et analytique).

2.2.2.e. Filière économétrie :

Cette filière est née de la fusion de la théorie économique et des mathématiques et statistiques. Elle s'est développée de manière très accélérée depuis la seconde guerre mondiale. Cette formation permet de donner aux étudiants les bases de la formulation mathématique des phénomènes économiques. Elle se distingue par l'existence de nombreux modules de mathématiques appliquées (théorie de la décision, modèles de prévision, économétrie appliquée, recherche opérationnelle, méthodes d'échantillonnage).

2.2.2.f. Filière sciences financières :

C'est une formation à vocation professionnelle devant normalement mener vers l'expertise comptable. Elle est orientée essentiellement vers les techniques comptables.

Il faut noter que cette organisation des enseignements est demeurée inchangée dans l'ensemble jusqu'à l'heure actuelle[5]. Néanmoins, il y a actuellement une réflexion qui est engagée sur la refonte des profils et programmes en sciences économiques.

2.3. Evolution comparée des effectifs des filières des sciences économiques de l'Université d'Alger :

L'examen de l'évolution des filières de formation ouvertes en sciences économiques permet de constater que certaines attirent plus que d'autres. Il faut noter que les différentes filières paraissent recruter des populations différentes par leurs aspirations et leurs caractéristiques.

D'une manière générale on distingue deux catégories de filière (tableau n° 3) :

a) les spécialités qui, depuis leur ouverture, voient leurs effectifs diminuer de manière continue. Il s'agit de "planification", "théorie économique" et "gestion". La part respective des deux premières est passée entre 1975/76 et 1982/83 et, de 30 à 10 % pour la "planification" et de 15 à 5 % pour la "théorie". La baisse relative des effectifs en filière gestion n'a commencé qu'à partir de l'année 1978/79, passant de 20 à 15 % en 1978/79 et 1982/83 et s'est maintenue jusqu'en 1986/87.

b) les autres filières, à savoir les sciences financières et l'économie financière, connaissent, par contre, une progression relative. Celle-ci passe de 24 à 42 % entre 1975/76 et 1982/83 et, a continué de progresser puisque le seuil de 63 % est atteint en 1986/1987. L'économie financière a évolué de façon moins régulière : après avoir fluctué autour de 10 % des effectifs, cette filière a connu une tendance à la hausse qui s'est amorcée en 1980/81 pour culminer à 21 % en 1982/83. Elle connaît, cependant, comme toutes les autres filières, une baisse relative depuis 1982/83 au profit des "sciences financières" : moins de 4 % des effectifs inscrits en spécialité en 1986/87.

L'orientation vers les différentes filières à l'issue du tronc commun s'effectue sur la base :

- des performances scolaires au cours des deux premières années (tronc commun),
- des aspirations des étudiants.

Dans ce qui va suivre sont présentées les conditions d'accès à l'Institut des Sciences Economiques et à chacune des filières post-tronc commun.

TABLEAU

2.4. Modalités d'accès :

L'accès en première année est ouvert à l'ensemble des séries du baccalauréat (le bac "lettres" étant soumis à un test en mathématiques). Les détenteurs du baccalauréat "sciences" sont, cependant, les plus largement représentés (tableaux IV et V), suivis de loin par les bacheliers "math" et "techniques comptables".

Accès en spécialité :

Tableau n° 3
EVOLUTION DES INSCRITS A L'ISE - ALGER - TRONC COMMUN - FILIERES

	1972/73			1973/74			1974/75			1975/76			1976/77			1977/78			1978/79			1979/80			1980/81	
	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E
1er année	425	10	435	371	13	384	395	6	401	344	14	358	273	11	284	286	6	292	471	14	485	231	15	246	498	6
2e année	553	10	563	418	5	423	376	2	378	339	11	350	290	10	300	367	23	330	274	8	282	370	23	393	248	7
Gestion							145	0	145	162	0	162	118	2	120	137	5	142	131	2	133	94	13	107	101	5
Planification							204	3	207	182	0	182	169	1	170	160	5	165	131	1	132	86	7	93	62	2
Théorie							97	10	107	105	5	110	77	2	79	70	5	75	70	1	71	49	2	51	34	2
Sciences Financières							173	0	173	186	0	186	182	4	186	199	3	202	230	3	233	228	2	230	285	16
Economie Financière							75	0	75	59	5	59	54	0	0	46	0	46	58	12	70	38	2	40	80	9
Econométrie							0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	20	46	3
Ensemble	1552	42	1594	1556	19	1575	1465	21	1486	1377	30	1407	1163	30	1193	1105	147	1152	1361	41	1402	1116	64	1180	1354	50

2.4. Modalités d'accès :

L'accès en première année est ouvert à l'ensemble des séries du baccalauréat (le bac "lettres" étant soumis à un test en mathématiques). Les détenteurs du baccalauréat "sciences" sont, cependant, les plus largement représentés (tableaux IV et V), suivis de loin par les bacheliers "math" et "techniques comptables".

Accès en spécialité :

- planification : les étudiants ayant acquis l'ensemble des modules des deux premières années et enregistrant une note supérieure ou égale à 10 (/20) aux modules de statistiques et de mathématiques ;

- gestion : les étudiants ayant acquis l'ensemble des modules des deux premières années ;

- économétrie : même conditions d'accès que pour la filière planification ;

- sciences financières : l'accès à cette filière est autorisé aux étudiants n'ayant pas accumulé plus de deux modules en "dettes" au cours du tronc commun, c'est-à-dire que les étudiants ne s'étant pas acquittés de l'ensemble des modules au cours des deux premières années peuvent s'inscrire en spécialité (tout en continuant à suivre les matières en "dettes").

- économie financière : la moyenne générale pour l'ensemble du tronc commun et une note supérieure à 10 (/20) aux modules suivants : comptabilité générale, institutions politiques et administratives algériennes, structure de l'économie algérienne.

- théorie économique : les étudiants admis à cette filière ne doivent pas avoir accumulé plus de deux modules en retard en tronc commun et doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 (/20) aux matières suivantes macro-économie, introduction à l'analyse économique, économie politique du socialisme, relations économiques internationales.

Les tableaux suivants (4) et (5) donnent la répartition des bacheliers des différentes séries entre les différentes filières post-tronc commun.

TABLEAU N° 4
INSCRITS EN 4EME ANNEE PAR SPECIALITE ET SERIE DE BAC (année 1986/87)

Série de Bac Filière	Sciences		Math		Lettres		Technique		Sans Bac		Bac Islam.		N.D.	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Sciences financières	205	75.10	6	85.71	14	66.67	31	81.58	17	100	3	60	1	16.66
Gestion	20	07.32	--	--	2	09.52	1	02.63	--	--	--	--	1	16.66
Economie financière	03	01.09	--	--	2	09.52	1	02.63	--	--	--	--	--	--
Planification	20	07.30	1	14.29	2	09.52	5	13.16	--	--	2	40	1	16.66
Econométrie	13	04.76	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	3	50
Théorie économique	02	01.73	--	--	1	04.77	--	--	--	--	--	--	--	--
Ensemble	273	100	7	100	21	100	38	100	17	100	5	100	6	100

N.D : Aucune trace du document n'a été trouvée renseignant sur le titre ayant donné droit d'accès à l'I.S.E.

TABLEAU N° 5
INSCRITS EN 3EME ANNEE PAR SPECIALITE SELON LA SERIE DU BAC (année 1986/87)

Série de Bac Filière	Sciences		Math		Lettres		Technique		Sans Bac		Bac Islam.		N.D.	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Sciences financières	186	51.95	9	36	7	35	14	77.78	24	68.57	--	--	2	40
Gestion	86	23.56	4	16	4	20	1	5.55	6	17.14	--	--	1	20
Economie financière	14	03.83	3	12	2	10	1	5.55	1	2.86	--	--	--	--
Planification	26	07.12	3	12	2	10	2	11.12	3	8.57	--	--	--	--
Econométrie	43	11.78	6	24	1	5	--	--	1	2.86	--	--	2	40
Théorie économique	10	02.74	--	--	4	20	--	--	--	--	--	--	--	--
Ensemble	365	100	25	100	20	100	18	100	35	100	--	--	5	100

Comme on peut le constater à travers les tableaux précédents, les sciences financières sont très sollicitées en raison - conditions plus souples d'accès puisqu'elle n'exige pas l'acquisition de l'ensemble des modules des deux premières années,

- possibilité de s'installer à son compte (bureau de comptabilité) ou éventuellement la préparation de l'expertise comptable.

La filière "gestion" vient en seconde position car très demandée sur le marché du travail, elle attire moins d'étudiants que les sciences financières en raison de conditions d'accès plus exigeantes..

La "théorie économique" est désertée de plus en plus au cours de ces dernières années car :

- devant préparer à des études post-graduées ; le rétrécissement du marché de l'emploi des enseignants du supérieur, plus particulièrement pour les sciences sociales, cette filière voit ses effectifs diminuer progressivement,

- non professionnalisée, le marché externe (hors enseignement supérieur) leur est moins favorable face aux filières concurrentes,

- le prestige de cette filière était liée à un certain nombre d'enseignants algériens ayant marqué, par leurs travaux, la décennie 1970-1980 et qui, pour des raisons diverses, ne sont plus présents sur le terrain.

L'économie financière est moins fréquentée malgré une demande économique élevée et ceci en raison des nombreux pré-requis exigés pour y accéder. Quant à l'économétrie, le dosage élevé en modules de statistiques, mathématiques et d'économie-mathématique, n'attire que les candidats ayant obtenu d'excellents scores à ces mêmes matières en tronc commun.

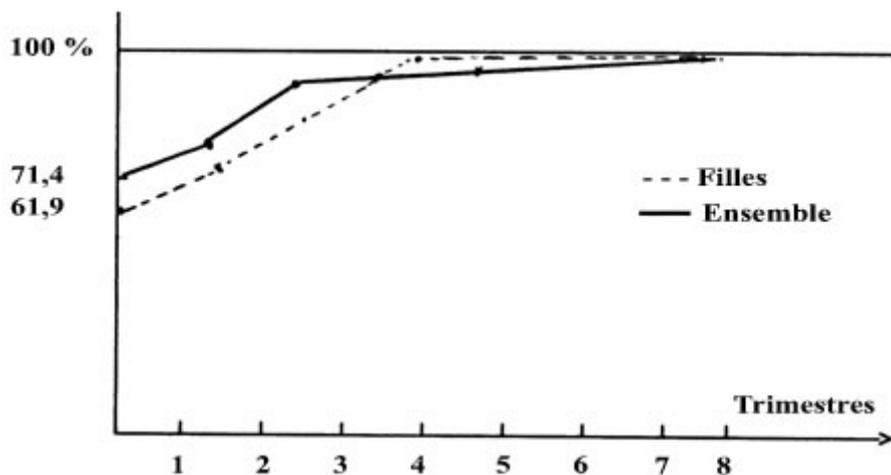
SECTION III : INSERTION PROFESSIONNELLE

I. PROCESSUS D'INSERTION PROMOTION 1984 : CONSIDERATIONS GENERALES

Le processus d'insertion dans la vie active est différemment vécu selon la filière et le sexe considérés. Dans l'ensemble, les filles rencontrent plus de difficultés pour l'obtention d'un premier emploi (figure ci-dessous). Cependant, plus la période de recherche d'emploi s'allonge, puis elle joue en défaveur des garçons : quand le chômage excède 9 mois (3 trimestres), le processus d'insertion devient plus problématique pour les garçons que pour les filles.

Dès leur sortie de l'ISE, 62 % des filles et 71,4 % des garçons diplômés décrochent d'emblée un emploi. Ces performances se distribuent différemment entre les spécialités et d'un sexe à un autre.

GRAPHE N° 1
INSERTION PROFESSIONNELLE PROMOTION 1985 (toutes filières confondues)



1.1. Promotion 1985

a) Filles :

Seules deux filières sont présentes dans notre échantillon pour la promotion 1985. Il s'agit de la gestion et des sciences financières. Très recherchées au niveau du marché du travail en raison du contenu de leur programme respectif (voir section II). Les sortants de la filière Gestion s'insèrent dans la vie active plus rapidement.

b) Garçons :

Le processus d'insertion pour la "planification" et les "sciences financières" se fait de manière graduelle et s'échelonne sur une année en moyenne. Cependant, et en raison du caractère plus professionnalisé du diplôme en "sciences financières", près des 3/4 des sortants de l'ISE trouvent d'emblée un emploi alors que seuls 55 % des planificateurs enregistrent un temps de recherche pratiquement nul.

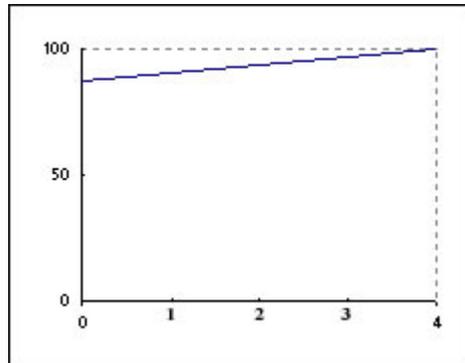
Le processus d'insertion est le mieux vécu par les sortants de la filière "gestion" puisqu'il s'achève au bout de six mois, les garçons observant, en moyenne, un temps de recherche d'emploi plus court.

Les économètres subissent un processus d'insertion plus étalé dans le temps avec, cependant, plus de 80 % des diplômés qui intègrent un emploi sans transiter par une période de chômage. Les difficultés rencontrées par ces diplômés sur le marché du travail peuvent être expliquées par la méconnaissance, de la part des différents organismes, de cette filière par rapport aux spécialités traditionnelles. Il faut rappeler que la première promotion de cette filière est sortie en Juin 1981. Les cohortes étudiées constituent par conséquent un produit tout récent et autour duquel peu de publicité a été faite pour le faire connaître d'abord et le situer, ensuite, par rapport aux diplômés à la réputation mieux établie sur le marché. Jusqu'à présent beaucoup d'organismes employeurs n'arrivent pas à le situer par rapport à celui de "planificateur" (du même établissement) d'une part et aussi à celui d'ingénieur statisticien ou planificateur que forme l'Institut National de la Planification et des Statistiques (INPS)[\[6\]](#). Les étudiants de l'INPS sont contractuels avec

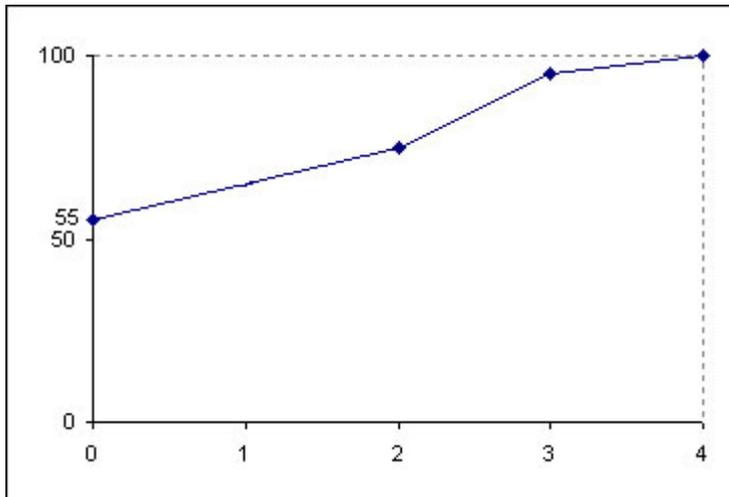
l'ex-Ministère à la Planification et sont affectés à un emploi dès leur sortie, ce qui les place en situation avantageuse sur le marché du travail par rapport aux sortants de l'ISE.

GRAPHE N° 2 : PROCESSUS D'INSERTION PAR FILIERE

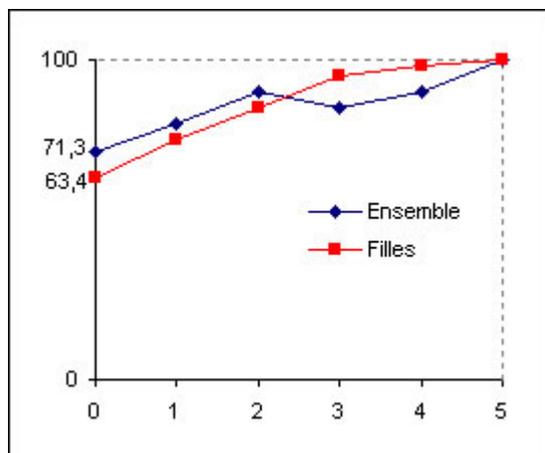
Econométrie



Planification



Sciences Financières



Le processus d'insertion professionnelle des sciences financières, comme l'indique le graphe ci-dessus, se situe entre les deux précédentes filières puisque 71 % au moins des sortants sont embauchés dès leur

sortie de l'université. Cependant, l'insertion de la totalité des étudiants de cette filière s'étale sur toute une année.

1.2. Promotion 1984 :

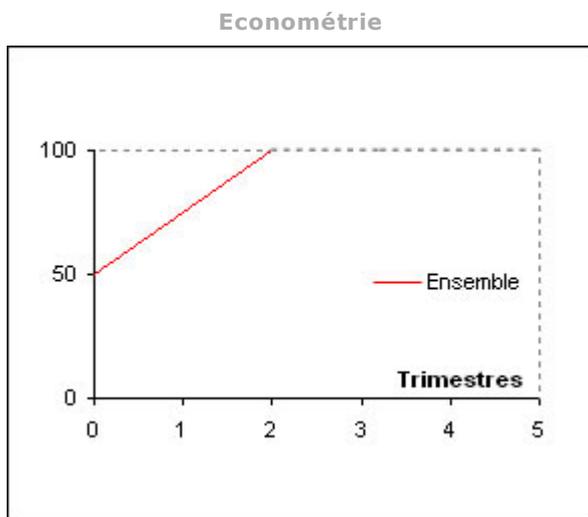
Concernant l'économétrie et la planification, l'insertion des garçons est progressive, avec un taux d'accès direct à un emploi à l'issue de la formation moins élevé que pour la promotion 1985. La période d'insertion de l'ensemble des sortants de la filière planification est assez longue car elle s'étale sur au moins six trimestres (18 mois). Elle est plus courte pour "l'économétrie" (2 trimestres), alors que plus de 85 % des sortants des "sciences financières" sont employés immédiatement.

Les filles sont présentes au niveau de deux filières seulement. Leur intégration dans la vie active est plus accélérée que pour les garçons : les diplômées de la filière "planification" ne subissent pas de période de chômage pour "décrocher" un emploi alors que celles des sciences financières sont absorbées en totalité par le marché du travail au bout d'un semestre.

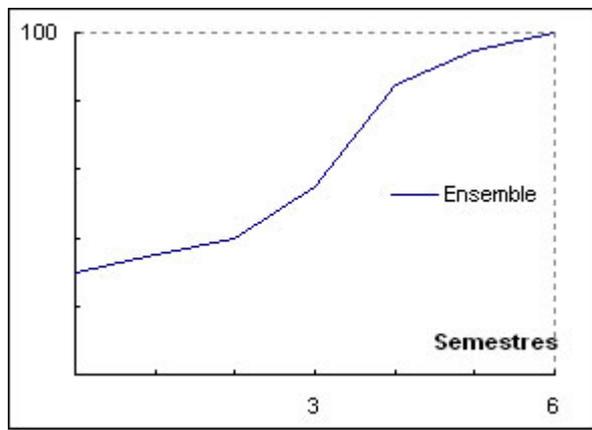
Enfin, les graphes du processus d'intégration des filières restantes sont présentés ci-dessus à titre seulement d'information mais ne peuvent faire l'objet d'analyse en raison de la faible représentativité de l'échantillon.

En conclusion de l'étude de la promotion 1984, les filles par rapport aux filières où elles sont suffisamment représentées, s'intègrent dans la vie active de façon plus rapide que les garçons.

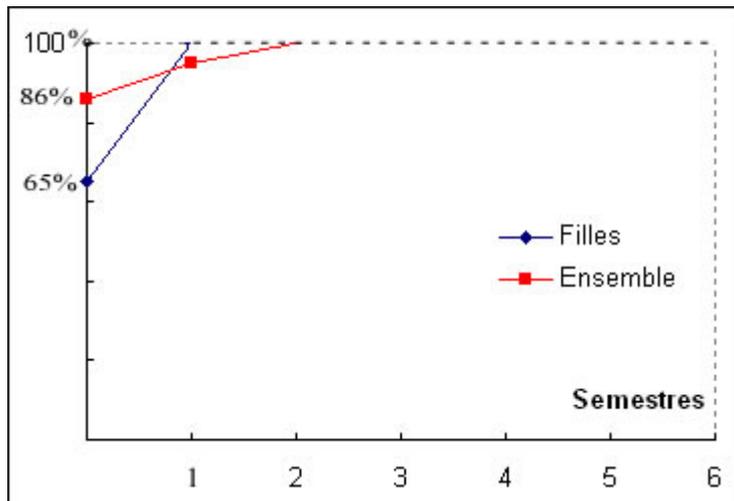
GRAPHE N° 3 : PROCESSUS D'INSERTION - PROMOTION 1984 -



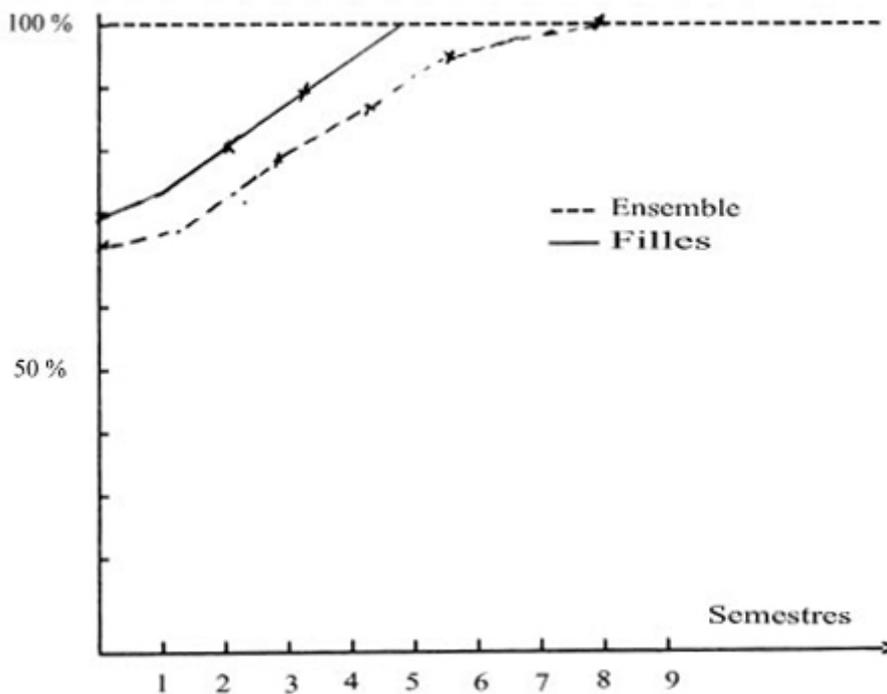
Planification



Sciences Financières



Ensemble des Filières



II. ETUDE DU COMPORTEMENT DES DIPLOMES A LEUR SORTIE DE L'ISE

A l'issue de leur formation, les diplômés peuvent se retrouver dans des situations particulièrement variées liées à leur condition sociale et à leur ambition propre. Les stratégies des diplômés en matière d'intégration dans la vie active sont, à l'heure actuelle, très mal cernées.

On peut penser, à priori, que les étudiants s'engagent dans l'une des voies suivantes :

- continuer les études afin d'acquérir davantage de qualifications que l'étudiant pourra avantageusement négocier sur le marché du travail ;
- tenter de décrocher très rapidement un emploi pour que la période consacrée à l'accomplissement du service national soit valorisée dans la carrière professionnelle de l'individu[7] ;
- travailler pendant une certaine période afin d'épargner pour le financement de projets que la personne ambitionne (mariage par exemple) ou pour subvenir à ses besoins propres ou familiaux durant l'accomplissement du service national (marié avant le service national, soutien de famille, etc...);

Pour cerner les stratégies des diplômés, il a été demandé aux enquêtés l'attitude qu'ils ont eu vis-à-vis de l'emploi à l'issue de leurs études. Optent-ils directement pour l'accomplissement du service national ou tentent-ils de décrocher un emploi qui permet de partir au service national avec la garantie de réintégrer ce même poste de travail par la suite ?

2.1. Garçons :

2.1.a. De manière globale (toutes promotions confondues,) et pour les deux promotions, 22,00 % des sortants ont intégré directement le service national, c'est-à-dire que plus de 78 % des diplômés se mettent à la recherche d'un emploi en retardant, de manière volontaire, l'échéance du service militaire (tableau 6).

Le taux de diplômés alimentant le marché du travail avant accomplissement du Service National, s'élève respectivement à 85 et 90 % pour les deux promotions étudiées dans le cadre de la présente étude. Ces premiers résultats sont très intéressants car ils révèlent que la grande majorité des sortants décident de rejoindre le marché du travail en reportant pour plus tard l'accomplissement du service national. Cette importante information devra faire l'objet d'un développement plus détaillé lors de l'élaboration du futur questionnaire afin de tenter de cerner quelles sont les raisons qui expliquent un tel comportement de la part des étudiants.

Evidemment, les démarches effectuées par les diplômés n'ont pas toutes été récompensées puisque seulement 86 et 50 % (tableau 7) des individus des deux promotions respectives ont pu décrocher un emploi, soit un taux moyen de 52 % pour l'ensemble des diplômés. La recherche d'emploi semble être moins fructueuse pour les diplômés de la deuxième

promotion (1985) qui, rappelons-le, coïncide avec les effets premiers de la crise économique et la restructuration des grandes entreprises publiques.

TABLEAU N° 6
PROPORTION DE DIPLOMES CONCERNES PAR
LE SERVICE NATIONAL AYANT CHERCHE UN
EMPLOI AVANT ACCOMPLISSEMENT DES
OBLIGATIONS (*)

Promotion 1984	Taux (%)	Part des diplômés ayant intégré directement S.N.
Econométrie	100	00
Planification	20	80
Sciences Financières	91.70	08.30
Ensemble	77.30	22.70
Promotion 1985	Taux (%)	Part des diplômés ayant intégré directement S.N.
Econométrie	100	00
Planification	83.30	16.70
Gestion	71.40	28.60
Sciences Financières	70	30
Ensemble	78.56	21.44
Promotion 1984 – 85	Taux (%)	Part des diplômés ayant intégré directement S.N.
Econométrie	100	00
Planification	54.54	46.46
Gestion	71.40	28.60
Sciences Financières	81.81	18.19
Ensemble	78.00	22.00

(*) Concerne uniquement les garçons

TABLEAU N° 7
PROPORTION DES DIPLOMES AYANT
CHERCHÉ ET TROUVÉ UN EMPLOI AVANT
SERVICE NATIONAL (en %)

Promotion	1984	1985
Filière		
Econométrie	46.16	100
Planification	16.16	61.11
Gestion	100	0
Théorie	50	--
Economie Financière	100	--
Sciences Financières	47.82	41.16
Toutes filières confondues	86.05	50.00

TABLEAU N° 8
PROPORTION DES DIPLOMES AYANT CHERCHÉ ET
TROUVÉ UN EMPLOI AVANT ACCOMPLISSEMENT
DU SERVICE NATIONAL (%) (*)
(toutes promotions confondues)

Filière	Promotion %
Econométrie	73.33
Planification	39.00
Gestion	50
Théorie	--
Economie Financière	--
Sciences Financières	44.48
Toutes Filières confondues	51.67

(*) "Economie Financière" et "théorie" sont très peu représentées (taux de réponse faible) et n'ont pas fait l'objet d'exploitation.

2.1.b. Comportement par filière :

Toutes promotions confondues, il apparaît (tableau n°7) que les économètres observent le rendement (externe) le plus élevé puisque plus de 73 % des demandeurs d'emploi sont finalement recrutés. Les "sciences financières" viennent en seconde position, les diplômés de cette filière engageant une demande d'emploi sont embauchés dans 45 % des cas. La planification ferme la marche puisque seulement 39 % des demandeurs d'emploi sont généralement engagés avant l'accomplissement du service national. Pour cette dernière filière, et si l'on devait se confiner au seul échantillon représentatif (1985), (voir tableau 1), le rendement est nettement plus élevé puisqu'il atteint le seuil de 61 %,devançant ainsi la performance des diplômés des "sciences financières" au cours de l'année 1985.

Enfin, et concernant les autres filières, il ressort, pour 1984 que le pourcentage d'individus décrochant un emploi est très élevé. Il est maximum pour la "Gestion" et l'"Economie Financière" (100 %) et seulement de 50 % pour la "Théorie". Ce ne sont là que quelques indications sur les quelques individus qui ont daigné répondre à l'enquête. Ils ne doivent en aucun cas constituer des conclusions fiables car les taux de réponse sont loin d'être significatifs.

2.2. Comportement des diplômées à leur sortie de l'ISE :

2.2.1. Cette catégorie de diplômés n'est pas concernée par les obligations du service national. A ce titre, il faut rappeler (tableau n° 8) que la part des femmes dans l'économie reste encore très faible malgré l'élévation du niveau d'instruction de cette population.

TABLEAU N° 9
EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA
POPULATION ACTIVE PAR SEXE (*)
(1966-1987)

Sexe	1966	1977	1987
Masculin	95.74	93.33	90.78
Féminin	4.26	6.67	9.22
Ensemble	100	100	100

(*) Tiré du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1977 et 1987.

Comme on peut le constater à travers le tableau précédent, la participation de la femme à l'activité économique demeure encore assez marginale, sa part dans la population active n'atteignant pas encore 10 % du total (recensement de 1987). La part des femmes actives ayant un niveau de formation post-secondaire reste relativement faible, comme le montrent les chiffres des deux derniers recensements.

TABLEAU N° 10
EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE FEMININE SELON LE DIPLOME (*)

	Formation Post-Secondaire	Bac	Brevet	C.E.P	Autres	Sans diplôme	N.D
1977 (100 %)	02.41	4.27	16.67	12.70	08.79	54.17	00.99
1987 (100 %)	05.62	4.93	17.04	04.57	19.77	45.30	02.77

(*) Tiré du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 1977 et 1987.

Le tableau ci-dessus montre que le poste "diplômées de la formation post-secondaire" est le moins fourni [8] de la structure de la population féminine selon le dernier diplôme obtenu bien que l'évolution, entre les deux derniers recensements, soit assez significative pour ce niveau d'instruction.

Les mentalités concernant le rôle de la femme dans l'économie ont beaucoup évolué dans notre pays puisque leur nombre est passé de 110.000 en 1966 à 500.000 environ en 1987, avec un taux d'accroissement exceptionnel (141 %) sur les dix dernières années (1977-87).

2.2.2. Situation des diplômés de l'I.S.E :

4.2.2.a La promotion 1984 abritait une faible proportion d'étudiantes (12 sur un total de 106) ; elles sont concentrées essentiellement au niveau de la filière "sciences financières" (75 % de l'ensemble), faiblement représentées en "planification"(17 %) et "théorie" (08 %) et totalement absentes dans les autres spécialités.

Concernant la planification, une seule étudiante (sur un total de 2) a répondu à l'enquête. Sa demande d'emploi a été rapidement satisfaite. Cependant, il faut signaler qu'elle est restée 18 mois au foyer (non-demandeuse d'emploi) avant qu'elle ne décide d'intégrer le marché du travail.

Pour ce qui est des "sciences financières", les enquêtées se sont mises à la recherche d'un emploi aussitôt leurs études terminées.

4.2.2.b Promotion 1985 : L'important effectif féminin et l'appréciable taux de réponse atteint par la filière "sciences financières" nous permet de dégager des conclusions plus fondées et plus fiables quant au comportement des filles à l'issue de leur formation. Sur l'ensemble des réponses obtenues (19) il ressort que la totalité des diplômées intègrent le marché du travail, même si quelques unes d'entre-elles ont observé une période d'inactivité sans recherche d'emploi (opposition du mari ou des parents).

Il faut signaler que les filles questionnées résident dans la capitale ce qui peut, en partie, expliquer le taux élevé d'activité des diplômées.

Comme l'ont montré les différentes enquêtes sur la main-d'oeuvre, la population active féminine est concentrée dans sa très grande majorité dans les zones urbaines et dans la capitale plus particulièrement. Ce constat se confirme à travers la présente étude. La grande concentration de l'activité économique dans la capitale offre plus d'opportunités aux

diplômées, le phénomène d'anonymat dans les grandes villes jouant favorablement pour les filles décidées à valoriser l'investissement en capital humain.

TABLEAU N° 11
REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE
FEMININE SELON LA ZONE (%)

Strate	Année	1966	1982	1987
- Urbain		62.5	83.6	91.19
- Rural		37.5	16.4	8.81
Ensemble (100 %)		100	100	100

Sources : RGPH 1966, 1977 et 1987.

Les quelques réponses reçues des diplômées des autres filières pour les deux promotions semblent confirmer ce constat car elles ont toutes directement intégrées le marché du travail [9] et habitaient, au moment de l'enquête, à Alger en majorité, Constantine (1 candidate) et Blida (1 cas).

Cependant, il ne peut être tiré aucune conclusion pour l'ensemble des filières et des régions car :

- quand bien même il y aurait volonté de la part des parents à autoriser leur(s) fille(s) à travailler, le marché de l'emploi réagirait différemment vis-à-vis des autres filières (du point de vue du volume et de la localisation du travail) ;
- seules les diplômées des grandes agglomérations ont réagi au questionnaire et par conséquent nous ne disposons d'aucune information sur le phénomène d'insertion dans les autres zones (rurales notamment).

4.2.2.c. Remarques :

Nous disposons d'informations sur 3 des 5 étudiantes d'économétrie diplômées en 1985 car le contact avec nos anciens étudiants est maintenu à travers celles qui optent pour la poursuite des études (post-graduées) à l'ISE.

Une étudiante, "major" de sa promotion, a bénéficié d'une bourse de formation doctorale dans un pays arabe (Jordanie). Elle vient juste de soutenir sa thèse (Décembre 1989) et compte s'installer dans ce même pays. Cette étudiante habitait la région des Hauts-Plateaux (région centre).

Une autre étudiante, après une période d'inactivité (d'une année), a entamé un "magister" à l'ISE. Une fois le cycle théorique achevé (3 semestres de cours et de séminaires), elle a rejoint de nouveau le foyer de ses parents situé dans une très petite ville de l'intérieur du pays où ses démarches pour la recherche d'un emploi sont demeurées infructueuses. La troisième étudiante était initialement retenue pour une formation post-graduée à l'étranger mais n'a pu se déplacer, son mariage avec un étudiant de sa promotion, l'ayant depuis retenu au foyer.

III. BILAN DES MISES EN RELATION

Au cours des démarches entreprises pour la recherche d'un emploi, le candidat a pu chercher en vain une embauche durant une ou plusieurs périodes avant de commencer à travailler. Il a donc pu être confronté à l'une des trois situations suivantes :

- 1- il ne s'est présenté aucun emploi,
- 2- il s'est présenté un ou plusieurs emplois qu'il a refusés,
- 3- il s'est présenté un ou plusieurs emplois au diplômé mais sa candidature a été refusée.

C'est ces différentes situations que nous tentons d'analyser dans ce qui va suivre. Il va sans dire que beaucoup de candidats n'ont pas vécu ce (s) situation (s) soit parce qu'ils n'ont pas cherché à travailler soit parce qu'ils ont été embauchés directement et par conséquent l'analyse portera uniquement sur les diplômés ayant transité par l'une au moins des situations décrites ci-dessus et ayant porté cette information sur le questionnaire. Elle reposera essentiellement sur la promotion 1985.

A travers une première lecture des réponses, il ressort qu'une seule personne a été confrontée à deux situations à la fois (2 et 3 précisément).

Si l'on retient l'exemple de la promotion 1985, seulement 20,60 % n'ont pas eu de réponse à leur candidature, c'est-à-dire qu'il ne s'est présenté aucun emploi à eux. Près de 30 % ont vu leurs candidatures refusées et 50 % des diplômés (ayant répondu à cette partie du questionnaire) ont décliné les différentes offres qui se sont présentées à elles.

3.1. Analyse par filière :

TABLEAU N° 12
BILAN DES MISES EN RELATION SELON LES SPECIALITES (1985)

	Econométrie	Planification	Gestion	Sc. Financières	
				Filles	Garçons
1 - Aucun emploi ne s'est présenté	50	0	16.70	20	20
2 - S'est présenté un emploi mais refusé par le candidat	25	25	83.30	60	40
3 - S'est présenté des emplois mais candidature refusée	25	75	0	20	40
Ensemble (100 %)	100	100	100	100	100

Le tableau précédent montre que seule la planification voit tous ses diplômés recevoir des réponses à leurs demandes d'emploi avec, cependant, 75 % des candidatures refusées. Les "gestionnaires" sont mieux perçus sur le marché du travail mais refusent en grande majorité (83 %) les offres qui se présentent à eux. La filière économétrie semble très peu recherchée puisqu'elle enregistre le taux le plus élevé (50 %) des diplômés à qui aucune suite n'a été donnée à leurs démarches.

La conclusion que l'on peut tirer du tableau ci-dessus est que le marché du travail réagit différemment aux filières et selon le sexe. Les "gestionnaires" et les "sciences financières" apparaissent comme les filières les plus recherchées sur le marché (respectivement 83,30 % et 80 % ayant eu des réponses à leurs demandes).

3.2. Moyens utilisés par les diplômés à qui aucun emploi ne s'est présenté :

Aux diplômés qui ont cherché en vain un emploi durant une ou plusieurs périodes il a été demandé de lister les moyens qu'ils ont utilisés dans la procédure de recherche d'un poste de travail. Le tableau ci-dessous donne la structure des canaux empruntés par les diplômés.

TABLEAU N° 13
REPARTITION (%) DES MOYENS UTILISES PAR LES DIPLOMES N'AYANT REÇU AUCUNE SUITE A LEURS DEMANDES (PAR FILIERE)

	Econométrie	Planification	Gestion	Sc. Financières	
				Filles	Garçons
1 - O.N.A.M.O	33.33	--	0	50	0
2 - Lectures petites annonces	33.33	--	100	0	33.33
3 - Insertion petites annonces	0	--	0	0	0
4 - Démarches personnelles	33.34	--	0	50	66.67
Ensemble (100 %)	100	100	100	100	100

(*) Toutes les demandes des diplômés de cette filière ont été satisfaites

Aucune des filières étudiées n'utilise l'insertion de r petites annonces dans les journaux (quoique ce moyen a pu permettre à certains diplômés de décrocher un emploi).

Les "gestionnaires" n'exploitent qu'un seul moyen (lectures petites annonces), ce qui apparaît à priori insuffisant comme intensité de recherche d'emploi et n'initient pas de démarches personnelles, contrairement aux autres filières (à l'exception de la planification) alors que cette voie a permis à 1/4 des diplômés d'aboutir.

Les "sciences financières" empruntent essentiellement deux voies : les démarches personnelles sont communes aux deux sexes, l'inscription auprès des services de l'ONAMO est le deuxième moyen utilisé par les filles alors que les garçons exploitent les "petites annonces" des différents journaux. L'"économétrie", par contre, diversifie un peu plus les moyens de recherche d'emploi en affectant le même poids à chacune des voies (1/3).

3.3. Facteurs expliquant les candidatures refusées :

A beaucoup de demandes d'emploi de la part des nouveaux diplômés il a été donné une réponse négative que l'on tente d'analyser ici. La démarche repose essentiellement sur les avis des concernés (diplômés) et les résultats peuvent être biaisés dans certaines situations car très souvent l'étudiant n'accepte pas totalement (ou ne reconnaît pas) les échecs et les explique autrement, c'est-à-dire à sa manière.

TABLEAU N° 14
CAUSES AUX CANDIDATURES REFUSEES (1985)

	Planification	Sc. Financières	
		Filles	Garçons
1 - Qualification insuffisante	14.28	0	0
2 - Service National non accompli	14.28	0	33.34
3 - Manque d'expérience	42.85	50.00	50.00
4 - Langue d'enseignement non adaptée	28.59	50.00	16.66
5 - Autres	0	0	0
Ensemble (100 %)	100	100	100

Le manque d'expérience apparaît comme la cause dominante (50 %) avancée par les employeurs aux différentes candidatures refusées. Nous verrons plus tard que l'occupation d'un emploi d'attente est expliquée comme un passage obligé à l'accumulation d'une expérience en vue de mieux "s'armer" pour un meilleur emploi.

Nous savons que la première promotion formée en langue arabe est sortie en 1984. Il faut aussi rappeler que l'appareil économique continue d'utiliser le français comme langue de travail. Aussi, la langue d'enseignement est à l'origine d'un nombre non négligeable de refus de candidatures notamment féminines par les employeurs.

Comme nous l'avons signalé précédemment, le candidat embauché avant l'accomplissement des obligations du service national garde son poste à l'issue de cette période et bénéficie d'autres avantages. Pour profiter de cette clause, les candidats tentent (partie IV) par tous les moyens de décrocher un emploi avant d'accomplir le service national. Cependant, cette situation porte préjudice à l'organisme employeur car celui-ci doit geler le poste budgétaire (surcoût) sur toute la période durant laquelle son employé est en train de réaliser son service national (S.N). Aussi, les employeurs évitent de procéder au recrutement de nouveaux diplômés n'ayant pas déjà accompli le S.N et c'est ce qui explique le rejet de certaines candidatures (tableau 14).

Les sciences financières sont les plus concernées par cette cause (S.N) en raison des postes qu'ils sont appelés à occuper (comptabilité, finances, etc...) et qui sont à forte responsabilité.

3.4. Emplois refusés par les diplômés :

Un certain nombre de diplômés ont eu à décliner des offres d'emploi pour des raisons que nous allons essayer de cerner dans cette partie de l'étude.

TABLEAU N° 15
EMPLOIS REFUSES PAR LES DIPLONES : LES RAISONS

	Econométrie	Planification	Gestion	Sc. Financières	
				Filles	Garçons
1 - Rémunération insuffisante	50	0	42,85	16,61	0
2 - Eloignement	0	100	14,28	33,34	40,00
3 - Condition de travail	0	0	28,59	16,61	40,00
4 - Travail non adapté à la formation	50	0	14,28	33,34	20,00
Ensemble (100 %)	100	100	100	100	100

Une majorité des diplômés des filières d'"économétrie" et de "gestion" ont eu à refuser des propositions d'embauche pour cause de salaire jugé insuffisant (respectivement 50 et 42,85 %) alors que l'éloignement, par rapport au domicile des parents, a été à l'origine de la totalité des postes rejetés par les sortants de la "planification" et à un degré moindre par les "sciences financières". Beaucoup de sortants ont jugé les offres comme ne correspondant pas à la formation reçue, notamment les économètres qui recherchent les postes manipulant les statistiques, (les bureaux d'études et de modélisation notamment).

La "gestion" et les "sciences financières" sont les filières les plus exigeantes en matière de conditions de travail.

IV. DUREE DE RECHERCHE D'EMPLOI

La section précédente a montré que le processus d'insertion dans la vie active des nouveaux diplômés est vécu différemment d'une filière à une autre et qu'il s'écoule une certaine période avant que l'ensemble d'une promotion ne soit complètement absorbé par le marché du travail. Nous allons maintenant tenter d'estimer le temps moyen passé à la recherche d'un emploi.

Evidemment ne seront étudiées que les filières pour lesquelles le taux de réponse atteint par l'enquête est d'un niveau acceptable pour que l'échantillon retenu soit considéré comme représentatif.

Tous sexes confondus, le rendement interne, évalué en terme de temps au chômage, varie d'une spécialité à une autre et d'une promotion à l'autre. Les sciences "financières", comme il fallait s'y attendre, ont le rendement le plus élevé puisque le temps moyen de chômage est successivement de 0,6 et 1,4 mois pour les deux promotions. Il faut signaler que ce niveau de rendement est atteint avec des effectifs de très loin plus élevés que ceux des autres filières, ce qui traduit une demande économique particulièrement importante. L'"économétrie" vient en deuxième position avec un léger mieux enregistré par la deuxième promotion (1985), la durée moyenne de temps de recherche d'emploi passe de 2,5 à 2,4 mois. La filière "planification" ferme le marché (par rapport aux deux premières filières) puisqu'elle observe une période de chômage d'une moyenne de sept mois sur l'ensemble des deux promotions successives, avec une légère amélioration pour les diplômés de 1985 (6,5 mois).

Concernant la "gestion", l'estimation du temps de chômage a porté uniquement sur la dernière promotion (1985) où les taux de réponse pour les deux sexes à la fois, sont satisfaisants. Le rendement de cette filière se situe au niveau de celui de l'"économétrie" car la période moyenne passé au chômage est de 2,25 mois.

TABLEAU N° 16
DUREE DE RECHERCHE D'EMPLOI Année 1984
et Année 1985

Filière	Temps moyen de chômage (mois)	Dispersion
Econométrie	2.5	2.5
Planification	8.5	6.57
Gestion	--	--
Théorie	30 (*)	--
Ec. Financière	--	--
Ec. Financières	0.60	5.14
Ensemble (1984)	3.8	
Econométrie	2.4	4.8
Planification	6.5	7.12
Gestion	2.25	2.98
Théorie	--	--
Ec. Financière	--	--
Ec. Financières	1.4	3.00
Ensemble (1985)	2.5	
Ensemble (1984-1985)	2.9	

Il ressort de cette étude que la filière la plus professionnalisée a le rendement le plus élevé. Les effectifs pléthoriques de cette filière [10] et le niveau de rendement externe atteint par ses diplômés sont révélateurs d'une demande économique potentielle certaine. Par ailleurs, il faut constater que les "sciences financières" sont les moins exigeantes, par rapport aux autres filières en matière de conditions d'accès [11] puisque c'est la seule spécialité qui recrute des étudiants n'ayant pas accompli le tronc commun avec succès (voir partie 2-4). Ainsi donc, la filière la plus "ouverte" observe un rendement externe supérieur aux spécialités davantage plus sélectives.

Ce résultat mérite d'être approfondi car il concerne une filière où le taux de réponse est plus élevé pour les filles (79 contre 32 % pour la promotion 1985) et comme ces dernières ne sont pas astreintes aux obligations du service national, les temps d'insertion enregistrés risquent d'être très contrastés d'un sexe à un autre.

V. STATUT CONFERE A L'EMPLOI OCCUPE AU MOMENT DE L'ENQUETE

L'étudiant se lance, comme on l'a vu précédemment, dès la remise du diplôme, à la recherche d'un emploi, les garçons préférant retarder leur incorporation au service national. Cet empressement pour occuper très rapidement un poste de travail traduit-il une certaine saturation du marché du travail pour que les diplômés se "ruent" sur les quelques postes ouverts ou relève-t-il d'une autre stratégie ?

La durée de recherche d'emploi montre que les diplômés doivent consacrer, en moyenne, au moins trois mois [12] avant de se faire recruter, ce qui dénote une certaine tension sur le marché pour les sortants de l'I.S.E.

Une fois recruté, quel statut le diplômé confère-t-il à l'emploi ? En d'autres termes, et en raison des difficultés apparentes dans l'obtention d'un premier emploi, le diplômé a-t-il tendance à vouloir conserver définitivement son poste ?

L'expérience des deux promotions étudiées montre qu'un peu plus de la moitié des diplômés, soit 56 % pour la première cohorte (1984) et 58 % en ce qui concerne celle de 1985, occupent toujours l'emploi qu'ils ont "décroché" à leur sortie de l'université.

TABLEAU N° 17
CHANGEMENT D'EMPLOI

	Promotion 1984		Promotion 1985		Ensemble	
	Changt. d'emploi	Sans changt.	Changt. d'emploi	Sans changt.	Changt. d'emploi	Sans changt.
Econométrie	33.3	66.7	28.60	71.40	30.50	69.50
Planification	75	25	40.00	60.00	55.50	44.50
Gestion	0 (*)	100	59.00	41.00	50.00	50.00
Théorie	50 (*)	50	--	--	--	--
Ec. Financière	50 (*)	50	--	--	--	--
Sc. Financières	40	60	43.30	56.70	42.00	58.00
Ensemble	44	56	42.60	57.40	42.60	57.40

(*) A titre indicatif seulement

Mise à part la filière planification (promotion 1984) la même remarque

demeure valable pour l'ensemble des spécialités. Cependant, et si une majorité n'a pas changé d'emploi depuis, une part non négligeable de diplômés (42,6 %) occupent le même poste depuis leur sortie de l'université.

Deux remarques s'imposent maintenant afin de nuancer quelque peu les conclusions précédentes :

- la forte mobilité observée est, pour quelques individus, imposée par des événements exceptionnels. C'est ainsi que deux diplômés ont été obligés de changer d'emploi (affectés à d'autres entreprises) à cause de la dissolution de l'organisme employeur. Un troisième cas de changement a été provoqué par le déménagement des parents de la concernée vers une autre ville.

- l'occupation d'un même emploi depuis leur sortie de l'université ne signifie pas automatiquement que celui-ci est considéré comme "définitif", c'est à dire correspondant aux aspirations du diplômé. C'est ainsi que sur un total de 28 diplômés de la deuxième cohorte (1985), sept (7) individus occupent toujours le même emploi faute de mieux, c'est à dire considèrent comme occupation d'attente les postes qu'ils occupent actuellement et que le processus d'insertion professionnelle n'est pas encore terminé pour eux. De même qu'un certain nombre de filles auraient changé d'emploi si ce n'était l'éloignement des offres de travail.

En définitif, la mobilité professionnelle est un phénomène très présent chez les nouveaux diplômés et le statut conféré à l'emploi occupé depuis la sortie de l'université diffère d'un individu à un autre.

5-1. Emploi d'attente - Emploi définitif :

A travers la lecture des réponses des anciens étudiants touchés par l'enquête, il ressort que la stratégie des étudiants consiste à "s'accrocher" à la première opportunité d'embauche qui se présente et de considérer ce premier emploi comme "emploi d'attente" et de continuer, parallèlement, la prospective pour un poste de travail mieux adapté.

Cette démarche est un passage obligé pour des étudiants qui, généralement, ne possèdent aucune information, à leur sortie de l'université, sur le marché du travail. Le coût de recherche d'un emploi (job search) est limité au maximum (aux yeux des candidats) par l'occupation du premier emploi qui se présente à eux tout en continuant à s'informer sur l'état du marché du travail et des opportunités qui s'offrent au détenteur d'un diplômé en sciences économiques.

Le statut d'attente conféré par le diplômé au premier poste qu'il obtient n'est-il pas renforcé par l'échéance du service national ? Le manque à gagner qu'occasionne la période d'accomplissement du service national ne pousse-t-il pas le titulaire d'un nouveau diplôme à saisir la première opportunité d'emploi, le coût de recherche d'un emploi définitif pouvant s'avérer très élevé pour une période transitoire relativement longue **[13]** ?

Afin de mieux répondre à cette question, nous avons questionné séparément les deux catégories de diplômés, à savoir les étudiants ayant

obtenu un emploi avant leur incorporation au service national et les jeunes ayant intégré ce dernier dès leur sortie de l'université et qui se sont mis à la recherche d'un emploi bien plus tard (à l'issue du S.N).

TABLEAU N° 18
STATUT CONFERE AU DERNIER EMPLOI SELON QUE CELUI-CI
AIT ETE OBTENU AVANT SERVICE NATIONAL OU APRES
ACCOMPLISSEMENT

	Emploi acquis avant service national		Emploi acquis après accomplissement service national (*)	
	Définitif	Attente	Définitif	Attente
Promotion 1984 :				
- Econométrie	75.00	25.00	--	--
- Planification	0	100	75	25
- Sc. Financières	81.75	18.25	75	25
Ensemble	75.00	25.00	75	25
Promotion 1985 :				
- Econométrie	40.00	60.00	--	--
- Planification	20.00	80.00	50	50
- Gestion	--	--	42.85	57.15
- Sc. Financières	57.14	42.86	76.00	24.00
Ensemble	41.17	58.83	70.30	29.70

(*) Y compris les filles

5.2. Statut de l'emploi acquis avant le service national :

Les résultats de l'enquête concernant cette question ne permettent pas de dégager une tendance quant à la stratégie des diplômés et au statut conféré au dernier emploi pour les personnes ayant exercé avant l'accomplissement du service national. Ainsi, la promotion 1984 semble, dans sa majorité (3/4) considérer l'emploi occupé au moment de l'enquête comme définitif, c'est à dire répondant aux aspirations des étudiants alors que seulement 41 % de la cohorte 1985 le considèrent comme tel. La seule filière qui laisse apparaître une certaine homogénéité du comportement dans le temps est la "planification" : dans leur grande majorité, les diplômés de cette spécialité confèrent un statut d'emploi d'attente au poste qu'ils occupent au moment de l'étude. Leur attitude est à contre-courant de la tendance globale de la promotion 1984 puisqu'aucun nouveau diplômé de la filière planification ne considère le poste qu'il occupe comme définitif.

5.3. Attitudes des diplômés non concernés par le service national ou ayant intégré directement le service national :

Le tableau (18) fait apparaître, à l'inverse des conclusions de la partie (5-2), une certaine homogénéité de comportement des diplômés. Plus de 70 % des diplômés non concernés par la S.N. ou l'ayant accompli sans transiter par le marché du travail accordent un statut de permanent à l'emploi qu'ils occupent.

Cette attitude peut s'expliquer, en partie, par les considérations suivantes :

- le manque à gagner observé pendant l'accomplissement du service national fait que les diplômés sont peu enclin à beaucoup investir en matière de recherche d'emploi et évitent, par conséquent, de recourir à des changements de poste ;
- l'intégration au marché du travail est très souvent assortie, pour le sexe féminin, d'un certain nombre de conditions (distance, secteur préférentiel)

de la part de la nouvelle diplômée (ou indirectement par les parents ou l'époux). Aussi, l'activité féminine est caractérisée par une faible mobilité comme le confirme d'ailleurs l'exemple des diplômées de la filière des sciences financières (1985) où 67 % des filles occupent le même emploi depuis leur sortie de l'université. Ce taux est bien évidemment plus élevé que celui observé pour l'ensemble des sortants de l'I.S.E en 1985 (57 %) **[14]** ;

- les diplômés (garçons) dispensés du service national sont donc, pour la plupart, présents sur le marché du travail depuis au moins quatre (4) années (au moment de l'enquête) et le processus d'insertion a dû arriver à son terme **[15]**.

IV. MOBILITE PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES : SES CAUSES

Nous allons nous intéresser maintenant aux mobiles qui sont à l'origine des changements d'emploi qui se sont produits au cours du processus d'insertion.

6.1. Ensemble des filières :

D'une promotion à une autre, la structure des causes à l'origine des changements d'emploi évolue. Trois causes principales (tableau n° 19 ci-dessous) expliquent l'abandon du premier poste : découverte d'un emploi meilleur, rémunération insuffisante et aussi les perspectives de carrières limitées chez le premier organisme employeur.

La structure de répartition entre ces trois mobiles change, cependant, d'une promotion à une autre :

La découverte d'un meilleur emploi (41 %) et les perspectives de carrière (41 %) constituent les principales causes à l'origine des changements d'emploi opérés par les diplômés de la promotion sortie en 1984, alors que pour la deuxième cohorte, la découverte d'un travail meilleur explique plus de 57 % des départs, le cinquième poste (perspectives de carrière) n'a plus qu'un rôle "mineur".

TABLEAU N° 19
CAUSES A L'ORIGINE DES CHANGEMENTS D'EMPLOI

	Promotion 1984	Promotion 1985
1 - Licenciement	0	0
2 - Essai infructueux	0	04.10
3 - Découverte d'un emploi meilleur	40.91	57.60
4 - Rémunération insuffisante	18.18	21.83
5 - Perspectives de carrière limitées	40.91	16.47
6 - Fin de contrat	0	0
Ensemble	100 %	100 %

Il faut signaler que pratiquement personne ne se fait renvoyer du premier poste pour cause de licenciement, pour essai infructueux ou pour fin de contrat. Les changements d'emploi relèvent donc exclusivement de la volonté des diplômés dès la découverte d'une meilleure opportunité.

6.2. Analyse des causes à la mobilité selon les spécialités (1985) :

TABLEAU N° 20
RAISONS AU CHANGEMENT D'EMPLOI SELON FILIERE (*)

	Econométrie	Planification	Gestion	Sc. Financières	
				Filles	garçons
1 - Licenciement	0	0	0	0	0
2 - Essai infructueux	0	0	16.70	0	0
3 - Découverte d'un emploi meilleur	20	0	49.90	20	33.40
4 - Rémunération insuffisante					
5 - Perspectives de carrière limitées	40	0	16.70	0	11.10
6 - Fin de contrat	0	0	16.70	40	22.10
7 - Autres	0	0	0	0	0
	40	0	0	40	33.40
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(*) Parmi les autres causes : éloignement, aucune possibilité de décrocher un logement, insuffisance de la rémunération, dissolution de l'entreprise, manque d'intérêt, poste ne correspondant pas à la formation (promotion 1985).

Comme on peut le constater, les raisons aux changements d'emploi différent d'une filière à une autre.

VII. EMPLOI (S) OCCUPE (S) : MOYENS UTILISES POUR Y ACCEDER

7.1. Moyens ayant permis aux candidats d'occuper un emploi :

Aux diplômés ayant pu décrocher un emploi il a été demandé de mentionner lequel des canaux utilisés leur a permis d'obtenir un premier poste de travail. Il ressort que les démarches personnelles ont été les plus fructueuses (57 %), les relations personnelles venant bien après avec seulement 14 %. Les lectures de petites annonces aident quelques fois à se faire recruter (5,37 %) alors que le passage par l'ONAMO ne constitue pas la voie idéale (2,15 %). L'insertion de petites annonces est très peu utilisée et ne contribue que pour une part infime (1,07 %) dans les recrutements.

TABLEAU N° 21
STRUCTURE DES RECRUTEMENTS SELON LE MOYEN UTILISE (%)

Moyens utilisés	Promotion 1984	Promotion 1985	Ensemble
1 - O.N.A.M.O	0.00	3.22	2.15
2 - Lecture petites annonces	12.90	08.66	5.37
3 - Insertion petites annonces	0.00	1.61	1.07
4 - Démarches personnelles	67.74	50.00	56.98
5 - Relations personnelles	16.12	12.90	13.97
6 - Pas d'information	3.24	13.61	12.90
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Il y a lieu de signaler que très rarement plusieurs canaux sont utilisés à la fois par les candidats lors des démarches de recherche d'emploi. Si l'on considère l'exemple de la promotion sortie en 1985, cinq candidats seulement ont utilisé plus d'un moyen de recherche d'emploi (deux au maximum). Il est clair qu'en multipliant les démarches, en empruntant plusieurs canaux à la fois on peut augmenter les chances de se faire embaucher et de diminuer le coût de recherche d'emploi (limiter la

période de chômage). Le comportement, tel qu'il ressort à travers le tableau précédent, peut s'expliquer par :

- un manque d'information sur l'ensemble des moyens qui peuvent être exploités pour la prospection d'un emploi ;
- les jeunes n'accordent pas beaucoup de crédibilité à certains canaux classiques (notamment lectures petites annonces) et pensent que les choix se feront en dernier ressort sur d'autres critères et c'est ce qui peut expliquer la prédominance des démarches et relations personnelles dans le processus de recherche d'emploi.

Le passage par l'ONAMO est peu emprunté par les diplômés de l'ISE pour des raisons évidentes et connues que l'on ne développera pas davantage ici.

7.2. Analyse par filière des moyens ayant aidé le diplômé à se faire recruter :

Le tableau n° 22 montre, que concernant le premier emploi, les diplômés des spécialités étudiées ont des stratégies de recherche d'emploi différentes :

- les économètres et les gestionnaires utilisent les mêmes créneaux : lectures petites annonces, démarches et relations personnelles et renoncent aux autres moyens ;
- les planificateurs favorisent le passage par seulement deux voies (ONAMO et démarches personnelles) ;
- toutes les voies sont exploitées par les "financiers".

TABLEAU N° 22
STRUCTURE DES MOYENS AYANT PERMIS LE RECRUTEMENT PAR
FILIERE - PROMOTION 1985 -

	Econométrie		Planification		Gestion		Sc. Financières	
	1er emploi	2ème emploi	1er emploi	2ème emploi	1er emploi	2ème emploi	1er emploi	2ème emploi
1 - O.N.A.M.O	0	0	25	0	0	0	06.06	15.40
2 - Lecture petites annonces	40	20	0	0	50	60	12.12	13.80
3 - Insertion petites annonces	0	0	0	0	0	0	06.06	0
4 - Démarches personnelles	40	80	75	100	25	0	48.50	38.40
5 - Relations personnelles	20	0	0	0	25	40	27.26	15.40

Pour décrocher un meilleur emploi (2ème emploi), les économètres et les planificateurs privilégient les démarches personnelles (respectivement 80 et 100 %), les gestionnaires exploitent la lecture des petites annonces (60 %) et utilisent aussi les relations personnelles (40 %) alors que les financiers évitent le passage par l'insertion de petites annonces.

En conclusion, seuls les diplômés de la filière sciences financières exploitent l'ensemble des moyens dans le processus de la recherche d'emploi alors que le reste des spécialités n'exploitent que quelques canaux seulement. D'autre part, les diplômés des filières d'économétrie, de planification et de gestion privilégient, pour l'obtention d'un meilleur poste, de manière plus accentuée les moyens qui ont permis à une

grande majorité d'entre eux de décrocher un premier emploi (tableau n° 23 ci-dessous).

7.3. Structure des moyens ayant permis d'occuper un emploi par sexe (sciences financières 1985) :

Le premier emploi est obtenu essentiellement à travers les démarches et relations personnelles (79 %) pour les garçons, et les filles (75 %) tout en faisant participer les autres voies (exception faite de la procédure d'insertion de petites annonces pour les garçons).

Pour le deuxième emploi, les démarches personnelles sont plus intenses, la lecture des petites annonces est plus utilisée et les relations personnelles moins sollicitées par les garçons. Les filles n'hésitent pas à passer par les services de l'ONAMO tout en favorisant la lecture des petites annonces (40 %) et les démarches personnelles (40 %) (tableau n° 23 ci-dessous).

TABLEAU N° 23
STRUCTURE (EVOLUTION) DES MOYENS AYANT PERMIS
D'OCCUPER UN EMPLOI SELON LE SEXE (sciences
financières 1985)

	Garçons		Filles	
	1er emploi	2ème emploi	1er emploi	2ème emploi
1 - O.N.A.M.O	7.70	0	5.00	20.00
2 - Lecture petites annonces	15.50	28.60	10.00	4.00
3 - Insertion petites annonces	0	0	10.00	0
4 - Démarches personnelles	38.40	42.80	55.00	40.00
5 - Relations personnelles	38.40	28.60	20.00	0

SECTION IV : CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE ET SITUATION DANS LE POSTE

I. STRUCTURE DE REPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR JURIDIQUE

La quasi-majorité des sortants de l'ISE se dirigent vers le secteur de l'Etat, c'est à dire le secteur public (82 %), le privé n'engageant ou ne recevant aucun diplômé. La structure de l'emploi par secteur juridique ne semble pas, d'autre part, avoir subi de transformation sur les deux promotions étudiées. Donc, et mis à part les quelques diplômés en sciences financières qui se sont installés à leur propre compte (bureau d'expertise comptable), les autres sortants s'orientent vers le secteur public. Cette situation peut, à priori, s'expliquer par les considérations suivantes :

- le secteur étatique a été pendant très longtemps le grand pourvoyeur d'emplois. Il a drainé l'essentiel des sortants de l'université. Aussi, le premier réflexe des nouveaux sortants est de s'adresser à ce secteur pour une éventuelle embauche ;

- le secteur public est présent partout, ce qui facilite la recherche d'emploi et les plans de carrière au sein de ce secteur sont mieux connus par une grande partie de la population ;

- le secteur privé a été pendant très longtemps marginalisé par les autorités politiques. Il occupe quelques créneaux dans l'économie ignorés par nos étudiants. Il constitue, auprès de beaucoup d'algériens, un secteur fragile et instable. Il est par conséquent très peu sollicité par les étudiants.

II. SITUATION DES DIPLOMES A LEUR POSTE

TABLEAU N° 24
CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE

Année	Filière	Public	Privé	Familial	Personnel	Pas d'information
1984	Econométrie	66.70				33.30
	Planification	100				0 %
	Gestion	100	0 %	0 %	0 %	0 %
	Théorie économique	100				0 %
	Economie Financière	50				50
	Sciences Financières	93.34			6.66	0 %
1985	Econométrie	77.80				22.20
	Planification	55.60				44.40
	Gestion	60	0 %	0 %	0 %	40
	Théorie économique	100				0 %
	Economie Financière	100				0 %
	Sciences Financières	82.80				17.20
	Ensemble	82.18	0 %	0 %	0.55 %	17.25

Pour les gens qui occupent un emploi au moment de l'enquête, il a été demandé au diplômé de décrire sa situation actuelle par rapport au poste qu'il occupe. Cinq éventualités peuvent se présenter (exclusives l'une de l'autre). Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessus).

TABLEAU N° 25
SITUATION DES DIPLOMES DANS LEUR POSTE ACTUEL

Filière	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Pas d'information
Année 1984 :						
Econométrie		33.33		16.66	16.66	33.35
Planification	0 %	0	0 %	0	100	--
Gestion		0		0	100	--
Théorie économique		0		0	100	--
Economie Financière		0		0	100	--
Sciences Financières		06.60		6.60	87.80	--
Année 1985 :						
Econométrie	11.11	11.11	11.11	11.11	33.34	22.22
Planification	--	--	11.11	11.11	33.34	--
Gestion	20	10	10	0	20	40.00
Théorie économique	50	--	--	0	50	--
Economie Financière	00	--	--	0	100	--
Sciences Financières	00	05.71	02.85	0	74.28	18.16
Ensemble	6.75	05.56	2.08	03.79	67.85	7.97

Sur l'ensemble des deux promotions retenues, 67,85 % sont titulaires dans leur poste actuel. La promotion 1984 dépasse largement ce taux car la titularisation est souvent liée à l'ancienneté dans le recrutement. Bénéficiant d'une année de présence de plus sur le marché du travail, la situation plus stable des diplômés de 1985 dans leur poste s'explique ainsi.

Les vacataires, stagiaires et contractuels sont le résultat des situations vécues par les diplômés ayant opté pour un poste d'enseignant dans le secteur de l'éducation et de la formation.

En effet, la titularisation à ce poste passe par la réussite à certains d'examens organisés par l'inspection à la pédagogie. Ces examens demandent une préparation que les diplômés de l'ISE, dont ce n'est la vocation, négligent en raison du fait que l'emploi est considéré très souvent comme emploi d'attente.

III. DISTRIBUTION DES EMPLOIS A TRAVERS LES SECTEURS D'ACTIVITE

Comment se répartissent les derniers emplois occupés à travers les différents secteurs d'activité ? Existe-il des secteurs plus captifs que d'autres pour chacune des spécialités étudiées ? Telles sont les deux questions que l'on a voulu étudier à travers la présente section.

3.1. Considérations générales

Le tableau qui suit (tableau 26) montre que l'agriculture est un secteur déserté par les étudiants puisqu'aucun diplômé des deux promotions retenues n'y est employé. Les transports arrivent à attirer quelques individus (de la 2ème promotion seulement).

Trois secteurs (industrie-commerce/service-administration) attirent, l'ensemble des diplômés étudiés : plus de 75 % des nouveaux sortants, avec une plus grande concentration dans les services et transports (37 %), le reste se répartissant de manière équilibrée entre l'industrie (26 %) et l'administration (23 %).

La structure de répartition entre ces trois derniers secteurs est restée stable sur les deux promotions étudiées (1984 et 1985).

TABLEAU N° 26
REPARTITION (%) DES DERNIERS EMPLOIS OCCUPES PAR SECTEUR
D'ACTIVITE

Filière	Agri- culture	Indus- trie	B.T.F	Trans- port	Commerce- service	Adminis- tration	Ensemble
Année 1984 :							
Econométrie		0	0		50	50	100
Planification		60	0		20	0	100
Gestion		100	0	0 %	0	0	100
Théorie éco.	0 %	50	0		50	0	100
Eco. Financière		50	0		0	50	100
Sc. Financières		13.34	26.66		40	20	100
Ensemble (1)	0	26.67	16.70	0	36.70	20.93	100
Année 1985 :							
Econométrie		0	0	0	60	20	100
Planification		20	0	20	20	40	100
Gestion		75	0	0	25	0	100
Théorie éco.		50	0	0	50	0	100
Eco. Financière	0 %	--	--	--	--	--	--
Sc. Financières		23.07	03.84	07.69	38.46	26.94	100
Ensemble (2)	0	25.00	04.54	09.08	36.38	25.00	100
Ensemble Général (1984-1985)	0	25.70	09.40	05.40	36.50	23.00	100

Les B.T.P enregistrent un léger recul en 1985 au profit du secteur des transports qui n'a procédé à aucun recrutement en 1984.

3.2. Répartition par filière :

Mis à part les sciences financières, les autres filières se concentrent sur au plus trois secteurs d'activité, les diplômés de l'"économétrie" se répartissent entre le commerce et l'administration, les planificateurs entre l'industrie et le commerce (1ère promotion) avec une percée pour le secteur des transports pour la cohorte de 1985. Les sortants de la filière gestion, cantonnés en totalité dans le secteur de l'industrie pour la promotion 1984, élargissent leur marché en secteur du commerce et des services de l'année d'après (1985).

Deux secteurs se partagent à part égale la totalité des sortants de la filière théorie : il s'agit de l'industrie et du commerce.

Les sciences financières sont présentes sur l'ensemble des secteurs considérés (à l'exception de l'agriculture). La structure de répartition de ses diplômés n'a pas connu d'évolution sur l'ensemble des cohortes étudiées, avec une grande partie concentrée dans le secteur du commerce et des services (40 %), la deuxième cohorte préférant davantage des postes dans l'administration (26 %) et l'industrie à ceux offerts par les B.T.P (26 % en 1984 contre 03,84 en 1985) (tableau 26).

Comme les sciences financières abritent une grande partie des diplômés de l'ISE, les conclusions d'ensemble (3-1-) tirées précédemment ont tendance à aligner la structure de répartition des emplois des autres disciplines sur celle de la filière ayant le plus grand poids dans la structure des sortants. Aussi, une analyse de la structure de répartition des diplômés hors sciences financières s'impose.

3.3. Répartition des emplois des filières hors sciences financières

En éliminant provisoirement les diplômés de la filière sciences financières de l'étude, nous allons analyser la structure de répartition des emplois et son évolution pour le reste des spécialités.

TABLEAU N° 27
STRUCTURE DE REPARTITION DES EMPLOIS FILIERE/SECTEURS (hors sciences financières)

	Agriculture		Industrie		B.T.P		Transport		Commerce-service		Administration		Ens.
	84	85	84	85	84	85	84	85	84	85	84	85	
Econométrie	0	0	0	0	0	20	0	0	50	60	50	20	100
Planification	0	0	50	20	16.70	0	0	20	13.30	20	0	40	100
Gestion	0	0	100	75	0	0	0	0	0	25	0	0	100
Théorie	0	0	50	50	0	0	0	0	50	50	0	0	100
Economie Financière	0	0	50	--	0	--	0	--	0	--	50	--	100
Ensemble	0	0	40	31.25	6.70	6.26	0	6.25	33.30	37.50	20	18.75	100

En ne tenant pas compte des diplômés des sciences financières, la plus grande concentration des emplois est observée au niveau du secteur des industries plutôt que dans les "services" alors que ce dernier occupait le premier poste de pourvoyeur d'emplois pour l'ensemble des filières. D'autre part, la structure de répartition des emplois ne connaît pas beaucoup de changement, toutes filières confondues, d'une promotion à une autre.

3.4. Répartition par sexe des emplois selon les différents secteurs (sciences financières)

Il est intéressant de voir si la structure de répartition des emplois, pour une même filière, se distribue identiquement quelque soit le sexe considéré. Comme le nombre de diplômées est assez élevé et représentatif pour la promotion 1985 en sciences financières, nous avons pensé utile de savoir comment se distribuent les diplômés filles et garçons de cette filière entre les différents secteurs.

TABLEAU N° 28
STRUCTURE DE REPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITE
SELON LE SEXE (SCIENCES FINANCIERES 1985)

	Industrie	B.T.P	Transport	Commerce	Adminis- tration	Ensemble
Filles	16.20	0	16.20	38.80	27.80	100
Garçons	30.00	10.00	0	30	30	100
Ensemble	23.07	03.84	07.69	38.46	26.9	100

Le secteur de l'administration emploie le même taux de diplômés chez les deux sexes (28 % pour les filles et 30 % pour les garçons), l'industrie recrute pour un même nombre de diplômés, deux fois plus de garçons que de filles.

Les filles sont absentes dans les B.T.P alors que les garçons le sont dans le secteur des transports. La plus forte concentration des filles se situe dans le secteur du commerce et des services et à un degré moindre dans l'administration, les garçons se répartissent, avec un même taux de concentration (30 %), sur trois secteurs d'activité : Industrie, Commerce et Administration.

Il s'agit là d'une description des emplois à travers une filière (sciences financières) donnée appartenant à une cohorte déterminée (1985). Aussi, toute généralisation à d'autres promotions ou à d'autres filières est tout à fait impossible à partir des informations dont on dispose.

En conclusion, et concernant la filière et la promotion considérées, les diplômés se répartissent apparemment différemment à travers les secteurs retenus.

3.5. Particularité des emplois dans les secteurs du commerce, de l'administration et des transports (promotion 1985) :

A travers les réponses au questionnaire de la part des diplômés, il apparaît que certains sous-secteurs sont plus recherchés que d'autres ou offrent plus d'opportunités que le reste.

C'est ainsi que pour l'ensemble des derniers emplois occupés dans le secteur du commerce et des services, 75 des diplômés se retrouvent dans les banques.

TABLEAU N° 29
PART DE CHAQUE FILIERE DANS LE SECTEUR BANCAIRE

	Gestion	Planifi- cation	Econo- métrie	Théorie	Sciences financières	Ens.
Banques	07.70	07.70	23.07	07.70	53.83	100

Ainsi, plus de la moitié des postes qu'offre le système bancaire est accaparée par les sortants de la filière sciences financières suivie d'un peu plus loin par les économètres.

Une analyse plus poussée des sciences financières montre que les filles occupent 86 % des postes offerts à cette filière par l'ensemble des banques.

En ce qui concerne le secteur de l'administration, 64 % des postes occupés se situent dans le système éducatif (enseignement moyen, enseignement secondaire et centres de formation professionnelle). Les filles s'approprient, comme il fallait s'y attendre, plus de la moitié des postes (57,00 %).

Enfin la compagnie algérienne des transports aériens (Air Algérie) emploie 75 % des postes affectés à des diplômés de l'I.S.E par le secteur des transports. Ils sont, par ailleurs, pourvus totalement par les filles.

3.6. Répartition de la population active occupée par secteur d'activité économique et niveau de diplôme (dernier) :

Afin de voir si la distribution des diplômés de l'ISE au sein des secteurs d'activité reproduit celle observée pour l'ensemble de la population active, nous nous sommes intéressés aux résultats du dernier recensement de la population dont nous en avons extrait le tableau qui suit [\[16\]](#).

Si l'on s'intéresse au diplôme "licence et assimilé", on constate bien que pour 1987, l'agriculture attire la plus faible part de la population active détentrice d'une licence (2,78), et que l'essentiel de cette catégorie de diplômés se retrouve dans les services (75,28 %) et en deuxième position, mais très loin derrière, l'industrie (11,85 %), les B.T.P venant juste avant l'agriculture (4,55 %).

Si l'on compare cette structure à celle du recensement de 1977, l'Agriculture et les B.T.P attirent plus de titulaires d'une licence en 1987, alors que l'industrie observe un certain recul.

Si l'on compare la structure de répartition des diplômés de l'ISE à celle de l'ensemble de la population active possédant le niveau de licence, il existe une certaine similarité dans la distribution avec, cependant, une grande présence des premiers dans l'industrie et une quasi-absence dans l'agriculture.

TABLEAU

IV. MOBILITE INTERSECTORIELLE

TABLEAU N° 30
REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET SELON LE DERNIER

DIPLOME OBTENU 1977-1987

	CEP	CEM	BAC	Agent technique et assimilé	Techni. cadres moyens	Licence et assimilé	Tech. supérieurs	Ingénieur	Post-graduation et 3 ^{eme} cycle	Sans diplôme	Total
77 Agriculture 87	7.41	1.74	0.70	3.19	1.84	0.53	--	3.33	1.22	34.47	29.62
	6.72	2.45	2.41	4.65	2.53	2.72	4.17	9.27	0.82	21.92	17.52
77 Industrie 87	22.68	13.25	10.52	35.80	13.42	15.87	--	30.23	4.63	16.39	17.18
	20.85	12.36	10.31	25.21	15.17	11.75	21.38	26.99	9.87	15.78	15.76
77 B.T.P. 87	8.52	3.48	3.09	7.79	4.87	1.93	--	8.15	1.90	16.42	15.18
	11.07	4.38	5.49	13.21	6.36	4.86	13.17	19.52	2.02	18.62	15.93
77 Services 87	56.95	78.68	73.54	48.17	78.29	78.61	--	52.69	91.31	29.19	34.84
	57.62	76.69	77.06	50.35	72.95	75.28	57.94	38.85	99.04	39.95	46.67
77 N.D. 87	4.43	2.85	3.15	5.05	1.59	3.00	--	5.64	0.90	3.51	3.18
	3.72	4.10	4.31	6.56	2.96	5.00	3.33	5.36	3.89	4.08	4.12
TOTAL 77-87	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH - 1977 et 1987

IV. MOBILITE INTERSECTORIELLE

Nous avons fait remarquer qu'au cours du processus d'insertion professionnelle beaucoup de diplômés ont eu à changer d'emploi. La section précédente a procédé à l'analyse de la répartition des diplômés entre les différents secteurs au moment de l'enquête, soit 3 à 4 ans après leur sortie de l'université. Cette situation constitue, pour beaucoup de diplômés, un aboutissement en ce sens qu'elle est le fruit d'une accumulation d'information sur le marché de l'emploi. Il est maintenant intéressant de savoir de quel secteur relève le premier emploi afin de situer le degré de mobilité intersectorielle des diplômés de l'ISE.

TABLEAU N° 31
MOBILITE INTERSECTORIELLE (1er, 2ème emploi) (Promotion 1985)

1 ^{er} emploi \ 2 ^{ème} emploi	Industrie	B.T.P	Transport	Commerce	Adminis- tration	Ens.
Industrie	75	0	0	25	0	100
B.T.P	0	50	50	0	0	100
Transport	--	--	--	--	--	--
Commerce	33.34	0	0	66.66	0	100
Administration	12.50	12.50	0	62.50	12.50	100

La diagonale principale du tableau précédent montre qu'il existe une forte mobilité intra-sectorielle : 75 % des diplômés recrutés par l'Industrie et ayant changé d'emploi se réorientent vers un organisme relevant du même secteur, alors que c'est le cas de 50 % de ceux issus des BTP et 66,70 % pour le commerce et services. On peut donc relever que l'essentiel de la mobilité des diplômés est essentiellement intrasectorielle et seul le secteur de l'administration se voit déserté par les diplômés puisque (83 %) ces derniers le quittent pour occuper ailleurs un deuxième emploi : ils migrent principalement vers le Commerce et Services (62,50 %), l'Industrie et les BTP se partageant le reste des diplômés ayant quitté l'administration (12,50 % chacun).

Il faut remarquer que, et mis à part le secteur de l'administration, les diplômés qui quittent leur emploi pour un autre poste s'orientent massivement vers un même deuxième secteur comme le montre le tableau n° 31 : Industrie vers Commerce, B.T.P vers Transport et Commerce vers Industrie.

Le phénomène observé trouve son origine, à priori, dans le fait qu'il n'existe pas de grandes disparités salariales entre les différents secteurs puisque la philosophie du statut particulier du travailleur (S.G.T) était le nivellement des salaires afin de fixer les travailleurs (et donc de limiter la mobilité). Le statut particulier des Établissements Publics Administratifs (ex-fonction publique) classe, à diplôme égal, ses travailleurs à des postes légèrement en deçà de ceux des autres secteurs. D'autre part, un certain nombre de primes (de rendement collectif et de rendement individuel)^[17] ne bénéficient pas, jusqu'à un passé récent, au secteur administratif. Ces deux éléments peuvent expliquer, en partie le départ massif des diplômés de l'ISE du secteur de l'administration.

SECTION V : POURSUITE DES ETUDES, MOTIVATION ET STRATEGIES DES DIPLOMES

De la décision de poursuite des études, trois effets peuvent être attendus de la part du candidat nouvellement diplômé :

- a) un changement de la distribution des emplois accessibles avec, naturellement, une augmentation de la proportion des emplois les mieux rémunérés ;
- b) un effet sur les perspectives de carrière ;
- c) un accroissement de la probabilité d'obtenir certains emplois de la distribution.

I. LA POURSUITE DES ÉTUDES EST-ELLE UN PHÉNOMÈNE ISOLÉ DE QUELQUES INDIVIDUS SEULEMENT ?

Le résultat de l'enquête révèle que la poursuite des études est souhaitée par une grande partie des nouveaux diplômés. Le nombre de personnes qui se seraient inscrites en post-graduation aurait été nettement plus élevé si ce n'était les capacités limitées d'encadrement en magister (concours pour un nombre limité de postes par filière). Le tableau ci-dessous donne le nombre de personnes, issues des deux promotions, qui ont poursuivi des études.

TABLEAU N° 32
TAUX DES POURSUITE DES ÉTUDES

Spécialité	Taux d'Inscrits / Filière	
	1984	1985
Econométrie	66.66	80.00
Planification	33.33	55.55
Gestion	100	70
Théorie	50	16.66
Economie Financière	00	00
Sciences Financières	46.66	37.14
Ensemble	40.62	43.54

Il existe donc un certain engouement de la part des étudiants pour la poursuite des études dont nous allons essayer de dégager les motivations par la suite.

Sur l'ensemble des deux promotions (1984-1985), la proportion d'étudiants ayant poursuivi des études est de 42 %. Ce taux aurait probablement atteint un seuil plus élevé si ce n'était les capacités limitées de l'encadrement en post-graduation (d'où l'instauration d'un concours national pour un nombre de postes pédagogiques limités).

II. FORMATION POST-GRADUÉE À L'ISE

Comme on a pu le constater, un assez grand nombre d'étudiants, à l'issue de leur formation graduée (licence) décident de se lancer dans des études post-graduées. Ces dernières sont organisées en deux paliers : un premier palier, sanctionné par le diplôme de magister et est composé d'un cycle théorique d'une année et demi (cours et séminaires) et de la rédaction d'un mémoire (six mois) ; le deuxième palier conduit au doctorat Es-Sciences et est conditionné par l'obtention du magister où d'un titre reconnu équivalent. La philosophie qui a guidé l'organisation d'études post-graduées en Algérie (décret de 1976) est la formation rapide de maîtres-assistants pour l'encadrement de l'Université où une véritable explosion démographique est observée sous l'effet de la pression de la demande sociale. Le magister donne directement accès au poste de maître-assistant. D'autre part, les instituts sous-encadrés pouvaient procéder au recrutement d'assistants, c'est-à-dire les étudiants

ayant accompli le cycle théorique du magister et, théoriquement, en phase de rédaction de leur mémoire.

Cette pratique de recourir aux étudiants de post-graduation pour la couverture des travaux dirigés et pratiques a été utilisée pendant très longtemps et par l'ensemble des établissements du réseau universitaire, notamment par l'ISE. Aussi, et même si cet aspect n'est pas révélé explicitement par les étudiants dans leur stratégie d'insertion professionnelle, il n'en demeure pas moins qu'il est fortement intégré dans leur démarche.

Il faut signaler que deux augmentations successives des salaires des enseignants du supérieur ont été observées en 1977 et en 1981, ce qui a rendu le secteur de l'enseignement post-secondaire très convoité, contrairement à la période antérieure à 1977.

III. POURSUITE DES ETUDES SELON LES FILIERES

Le tableau précédent (tableau 32) révèle que les sortants de la filière économétrie sont les plus motivés à poursuivre des études puisque plus de la moitié (67 et 80 % respectivement pour les deux promotions) réussissent l'accès en post-graduation. Viennent ensuite les "gestionnaires" (100 % et 70 % respectivement) mais avec des effectifs diplômés assez réduits quand même, les "sciences financières" (46 et 37 %) et enfin la filière "théorie". Les diplômés de l'Économie Financière ne sont pas tentés du tout par une inscription en post-graduation (en raison peut être de l'absence d'une filière en post-graduation) ce qui s'explique par le nombre de postes pédagogiques ouverts en post-graduation par rapport aux sortants de l'ISE. A titre d'exemple, et si on considère la rentrée de Septembre 1984, qui coïncide avec la sortie de la première promotion retenue dans l'échantillon, le tableau suivant donne le nombre de postes ouverts par spécialité.

TABLEAU N° 33
POSTES OUVERTS EN POST-GRADUATION A L'ISE (ALGER)

Filière	Nombre de postes
Théorie Economique	20
Economie Quantitative :	
▪ Gestion	20
▪ Planification	20
Economie des ressources humaines :	
▪ Economie de la santé	5
▪ Economie du travail	5
▪ Economie de l'éducation	5
Ensemble	75

(*) Annuaire de la Post-Graduation, année universitaire 1984/85
MES (Direction de la Recherche Scientifique, sous direction de la P.G.)

Comme on peut le constater et en comparant le nombre de postes ouverts à celui des diplômés des sessions de Juin et Septembre 1984, les possibilités de poursuite d'études en Algérie sont très grandes et cet aspect est loin d'échapper à beaucoup d'étudiants.

Si l'on compare entre les deux sexes à partir de l'exemple de la filière "sciences financières" de la promotion 1985, le taux de poursuite des études de la part des filles diplômées est légèrement moindre (32 %) par rapport à celui des garçons (38 %).

IV. MOTIVATIONS POUR LA POURSUITE DES ETUDES

Sur l'ensemble des deux promotions, 87 % des jeunes qui se sont inscrits en post-graduation l'ont fait pour un approfondissement des connaissances, 10 % par manque de débouchés et 2,5 % pour diverses autres raisons.

Comme nous le verrons dans la partie réservée à l'appréciation des programmes de formation par les anciens étudiants, plus de 62 % sont moyennement satisfaits de la qualité de l'enseignement reçu. Il est clair que tout nouveau diplômé, quel que soit le pays considéré et le niveau de développement atteint a une certaine réticence à affronter le marché du travail, n'étant jamais totalement satisfait des enseignements reçus. Vu le fort taux de diplômés ayant opté pour la poursuite d'études pour approfondissement des connaissances, ce sentiment d'imperfection de la formation y est peut être pour beaucoup dans la motivation de l'étudiant pour une formation post-graduée, mais celui-ci doit aussi vraisemblablement intégrer d'autres facteurs.

L'inscription en post-graduation confère au concerné le statut d'étudiant donnant accès au restaurant universitaire, le droit à habiter en cité universitaire ainsi que les avantages suivants

- bénéficie de l'octroi d'une bourse d'étude qui peut être considérée comme un substitut à l'allocation chômage délivrée dans certains pays ;
- la possibilité de se faire recruter sur place à l'issue du cycle théorique de la formation.

SECTION VI : APPRECIATION DE LA FORMATION PAR LES ANCIENS ETUDIANTS

Quatre à cinq années après leur sortie et après avoir, pour une grande partie d'entre eux, exercé un emploi, les diplômés ont pris du recul par rapport à leur formation. Ils peuvent, par conséquent, procéder à un bilan critique des programmes de la licence en sciences économiques par rapport à leurs attentes. Il a été demandé aux diplômés la qualité de la formation reçue dans l'une des trois classes suivantes : satisfaisante, moyenne et insatisfaisante.

TABLEAU N° 34
APPRECIATION DES PROGRAMMES DE FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS

	Satisfaisante	Moyenne	Insatisfaisante	S / Réponse
1984 :				
Econométrie	33.33	16.66	33.33	16.78
Planification	16.66	50.00	33.34	---
Gestion	0	100	0	---
Théorie	0	50	50	---
Eco. Financière	50	50	0	---
Sc. Financières	26.67	26.66	14.67	---
1985 :				
Econométrie	11.11	55.55	11.11	22.23
Planification	11.11	11.11	33.33	---
Gestion	10.00	30.00	50.00	10
Théorie	50.00	50.00	00	---
Eco. Financière	100	00	00	---
Sc. Financières	40.00	37.14	14.28	08.58
Ensemble (1984-1985)	28.57	39.76	22.67	09.00

Quarante (40 %) sur cent diplômés jugent moyenne la formation reçue (toutes disciplines et filières confondues ; 28 % l'apprécient alors que 23 % sont déçus par la qualité des cursus. Cependant, ce jugement varie d'une promotion à une autre et selon les filières.

A la question de savoir dans quel sens les programmes devraient être améliorés afin de les rendre plus performants par rapport aux exigences des postes que les diplômés ont eu à occuper depuis leur sortie de l'université, les anciens étudiants font les remarques suivantes :

- absence de stages pratiques dans les entreprises afin d'une meilleure et progressive connaissance du monde du travail. Il est vrai que la Réforme de l'Enseignement Supérieur (RES) de 1971 insistait sur cet aspect (pratique) de la formation, mais la démographie étudiante a rendu impossible la gestion des stages ;
- les cours et les travaux dirigés ne sont pas suffisamment illustrés par des études de cas puisés à partir de situations vécues par nos entreprises et institutions (exercices de comptabilité à partir d'un cas concret, analyse de projet d'investissement qui ont été initiés par l'ex-MPAT[18] ou toute entreprise, etc...) ;
- les cours d'informatique ne sont jamais suivis de travaux pratiques sur ordinateur. Les connaissances théoriques ainsi acquises sont très rapidement perdues ;
- les documents de la bibliothèque sont de très faible qualité et peu variés. La quantité des documents de base ne répond pas au niveau de la demande des étudiants;
- enfin, l'enseigné se plaint particulièrement de la qualité de l'encadrement pédagogique de l'ISE.

Le fort taux de nouveaux diplômés qui poursuivent leurs études à l'issue de leur formation, s'explique-t-il pas ce sentiment que le produit de l'ISE ne leur semble pas suffisamment bien formé de sorte à s'engager en post-graduation, pour essayer de renforcer un certain nombre de lacunes ou relève-t-il d'une autre stratégie ? Il nous est difficile, actuellement, de répondre de manière assez fondée à cette question. Seules des investigations plus poussées permettront de mieux appréhender les stratégies des étudiants.

Notes

[*] Chercheur Associé - CREAD -

[1] A. BENACHENHOU, séries de conférences sur le financement de l'éducation 1985, ISE -Université d'Alger-

[2] Premier tirage effectué par l'administration de l'ISE. Le postage (envoi) était à notre charge.

[3] Les taux de réponse deviennent respectivement 33,37 % et 50 % pour les garçons si l'on ne tient pas compte des retours (pour changement d'adresse).

[4] Plan quinquennal 1974-1977, rapport général.

[5] Depuis quelques années, des formations courtes sont offertes parallèlement.

[6] Institut National de la Planification et de la Statistique (INPS).

[7] L'une des clauses du texte régissant le service national stipule que la période d'intégration au service national est comptabilisée (dans l'avancement) pour les personnes ayant déjà travaillé auparavant.

[8] Après le Bac (formation post-secondaire).

[9] A l'exception d'une candidate de la filière planification (1984) qui est restée 18 mois au chômage (volontaire) avant de commencer à chercher un emploi.

[10] Pléthoriques par rapport aux autres filières (voir tableau 3).

[11] A l'issue du tronc commun.

[12] Tableau 16.

[13] L'accès à un emploi définitif risque de prendre plus de temps (et donc manque à gagner) et est aléatoire (manque d'information sur le marché du travail).

[14] Tableau n° 11.

[15] Quoique beaucoup de spécialistes de la question considèrent que ce processus n'est jamais terminé et dure le temps de la vie active.

[16] RGPH 1977 et 1987

[17] PRI et PRC.

[18] Ex. Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

TCHIRINE MEKIDECHE [*]

Jouer dans la rue ou espaces d'enfants dans la ville

Est-il inopportun, dans un numéro consacré à la Jeunesse, de décentrer son regard et de le porter sur l'enfance, sujet sans doute moins préoccupant, moins brûlant que le premier pour notre société d'aujourd'hui, mais non moins révélateur, ni moins déterminant de son projet anthropologique.

Les enfants, dont un bon nombre peuple et anime si bruyamment nos rues, constituent presque la moitié de la population algérienne[1]. C'est pourtant un sujet d'intérêt mineur aussi bien pour le politique, l'urbaniste, l'aménageur ou l'architecte qui programment et réalisent leurs espaces de vie dans la ville.

L'article se propose d'analyser leur rapport à l'espace public urbain, et en particulier à la "rue". Est donc proposée une analyse, par comparaison-contraste[2] de la place assignée à l'enfant dans la ville dans les sociétés fortement industrialisées, urbanisées et motorisées (en première partie, sous le titre de "la rue interdite à la rue à reconquérir") puis dans une société maghrébine comme la société algérienne (en seconde partie, sous le titre "la rue-espace d'enfants en Algérie").

I. DE LA RUE INTERDITE A LA RUE A RECONQUERIR

"La rue est faite pour qu'on y passe mes enfants, non pour qu'on y joue. Ne vous attardez jamais dans la rue, je vous le demande à genoux. Et méfiez-vous de tout. Méfiez-vous des (...) camions qui écrasent chaque jour à Paris beaucoup de petits enfants. Méfiez-vous des gens que vous ne connaissez pas, et si quelqu'un vous adresse la parole, répondez poliment : "Oui, Monsieur. Non, Monsieur"... et sauvez-vous, sans en avoir l'air.

Ainsi parlait notre maman qui n'arrivait pas à nous convaincre".

Cette image de la rue-lieu de passage, rue-danger, rue-interdite, si bien mise en scène par George DUHAMEL, dans Le notaire du Havre, s'est progressivement élaborée et imposée dans les sociétés à culture judéo-chrétienne et à économie libérale, fortement industrialisées, urbanisées et motorisées et qui ont, de ce fait, développé un certain modèle culturel d'image de l'enfant, de l'éducation à lui donner, de l'espace à lui assigner dans la ville.

Philippe ARIES [3] a fort bien montré comment la rue, autrefois seul espace social, à la fois public et privé, lieu de vie dense, de spectacle

et de liberté pour petits et grands, a perdu, au fil des siècles sa fonction de lieu de vie, de jeu, de rencontre, d'échanges, de sociabilité pour n'être plus qu'un lieu de passage ; comment l'Eglise et la Famille, au nom de la morale, l'Ecole, au nom de l'instruction, ont retiré l'enfant de la rue et installé, enfermé dans une sorte de "réserve" : l'école ou le collège. Depuis lors, tout le travail éducatif consiste à isoler et protéger l'enfant, à rationaliser ses comportements, abolir sa "sauvagerie initiale" et à l'exclure de la vie et de l'espace adultes, comme le veut l'idéal rousseauiste dont sont directement tributaires grand nombre de conceptions éducatives modernes.

Et si la voiture, conjuguée à la frayeur des mères si bien décrite par G. DUHAMEL, a accéléré cette exclusion au point de finir par interdire tout l'espace public urbain à l'enfant non accompagné, l'urbanisme fonctionnaliste lui, comme méthode pragmatique d'aménagement de l'espace est venu, au nom de la rentabilité, la codifier. Il a relégué l'enfant, au moment de ses loisirs, c'est-à-dire en dehors du temps scolaire et familial, hors de l'espace public et l'a confiné dans des "réserves" institutionnelles, sous la garde de professionnels : aires de jeux sous toutes leurs formes (plaines de jeux, terrains d'aventures, centres aérés, maisons de jeunes, fermes d'enfants). Le reste est devenu interdit : défense de jouer sur les pelouses, les allées des parcs, sur les trottoirs, dans les vestibules, les couloirs, les caves, les remises et tous passages communs précisent par exemple certains règlements intérieurs de cités H.L.M. [4].

Les seuls lieux d'existence assignés à l'enfant sont dès lors la famille, l'école et les équipements socio-éducatifs. Ceux-ci ne font que prolonger la réclusion familiale et scolaire. Ces lieux où il doit pouvoir s'ébattre ne font que localiser, ponctualiser et circonscrire ses activités, ses jeux. A tout moment de la journée, de la semaine ou de l'année, le domaine de l'enfant est parfaitement délimité, marqué. Sa présence en dehors des lieux qui lui sont assignés est signe d'infraction, de déviance, de désordre.

On ne voit donc plus d'enfants dans la ville. Mais longtemps considérée comme normale, cette absence apparaît aujourd'hui choquante [5]. Et depuis quelques années, un nouvel intérêt envers l'enfance se développe dans le cadre des problèmes posés par l'urbanisme et l'écologie. La place de l'enfant codifiée, délimitée avec soin dans des lieux protégés semble être remise en question. Les représentations, les idéologies relatives à l'enfance changent. L'interaction de l'enfant et du milieu construit devient un thème de débats et de recherches pour les planificateurs [6]

Une idée neuve s'affirme depuis quelques années : le droit des enfants à la ville et la nécessité de la transformer pour répondre à leurs besoins, leurs aspirations. L'ouverture et l'intégration succèdent alors à l'exclusion et à la réclusion.

Se mettent progressivement en place des pratiques urbaines nouvelles visant à décroquer l'espace de l'enfant, à le réinsérer dans la ville et la société globale cours d'écoles ouvertes sur le quartier, équipements

intégrés, cours urbaines, traitement et organisation d'espaces de voisinage, chemins semi-collectifs. D'autres pratiques visent la réintroduction ponctuelle ou permanente de l'enfant dans la rue en agissant sur le flux de passage des voitures ; introduction partielle avec le principe de la "rue du mercredi qui consiste à fermer à la circulation automobile à une, deux... rues en mettant en place une animation appropriée ; réintroduction plus stable avec le principe du "Woonerf" néerlandais. Réalisés à l'initiative d'associations locales ou de municipalités dès les années 60, codifiés depuis 1976 par une loi nationale, les "Woonerfen" réouvrent la rue aux enfants comme terrain de jeux en faisant coexister automobiles et enfants. La sécurité des enfants est garantie par un ensemble de règlements et d'aménagements au sol - chaussée étroite, chicanes, revêtement irrégulier - qui contraignent l'automobiliste à ralentir (5 Km/h) et à faire attention [7].

Les britanniques, eux, sont allés plus loin par une remise en question des conceptions habituelles de l'espace urbain lui-même. Une série de recherches techniques précises sur de nouvelles normes de voirie qui ne privilégieraient plus la seule conduite automobile au détriment des autres fonctions possibles de la rue ont été menées et ont abouti à des réalisations concrètes localisées (comté de l'Essex notamment), rééditant ainsi, de manière plus rationalisée des configurations urbanistiques et architecturales traditionnelles oubliées depuis la grande vogue du fonctionnalisme. L'apparition de ruelles tortueuses, de bâtisses sans jardin de devant, de coudes brusques, d'étroites allées sablées menant à deux ou trois maisons plus retirées, de hauts murs cachant la rue aux virages, fait suite au recalibrage des rues en secteur résidentiel neuf [8].

Si nous nous sommes attachés à procéder à cette analyse de la place de l'enfant dans les cités dites "occidentales" c'est pour mieux mettre en relief celle que la société algérienne réserve à ses enfants dans ses villes. Nous avons été frappés par le fait que certains soient choqués de la présence des enfants dans la rue alors que d'autres le sont de leur absence, mais aussi comme nous le voyons au terme de cette première partie, par ce courant qui vise à "redonner" la rue à l'enfant et à faire vivre aux petits "occidentaux" d'aujourd'hui la réalité d'un grand nombre de petits algériens.

II. LA RUE-ESPACE DE JEU POUR L'ENFANT ALGERIEN

"Pour ses jeux, Omar ne connaissait d'autres lieux que la rue. Personne et sa mère moins que quiconque, ne l'empêchait, quand il se réveillait, de courir dans la rue. Ils avaient déménagé des dizaines de fois, mais dans chaque quartier, il existait un passage au milieu des derbs, des lotissements en construction, que tous les enfants élisait comme lieu de leurs ébats. Omar passait là son temps libre, autant dire toute la journée (...). On aurait étonné sa mère si on se fut avisé de lui dire qu'il n'était pas bien indiqué de laisser un enfant traîner de la sorte, n'importe où, qu'il risquait de se dévoyer, d'acquérir des goûts de vagabondage et de paresse".

Ce texte de Mohammed DIB, extrait de La Grande Maison paru aux éditions du seuil en 1952 nous semble bien concrétiser la réalité de bon nombre d'enfants algériens, ces enfants qui peuplent et animent si bruyamment nos rues ou plus précisément nos "Zanka".

Ce que nous désignons par "rue-espace" de jeu n'est que la traduction assez insatisfaisante de "Zanka", terme d'arabe dialectal auquel nous n'avons trouvé aucun équivalent en langue française. Une langue permet de traduire la manière dont une culture appréhende l'espace. C'est ce que semble faire l'arabe dialectal avec ce terme qui concrétise un mode d'appropriation socio-culturelle de l'espace urbain en Algérie.

Si l'on se réfère à la langue classique, "Zanka" désigne une ruelle, une petite rue, une rue étroite. "Cha'ri" est un chemin bordé de maisons autrement dit une rue au sens même où le définit le Petit Robert, soit "Voie bordée au moins en partie de maisons, dans une agglomération". "Tarik" correspond au chemin, à la route.

L'arabe dialectal n'a retenu, dans son lexique courant que les deux termes : "zanka" et "tarik" et en a quelque peu modifié, plus précisément élargi le sens. La "zanka" se révèle être un espace d'enfant dans la ville, espace tout à la fois ludique et éducatif. Elle désigne l'espace sur lequel s'ouvre, en ville, une habitation. Espace du "dehors" par rapport à l'espace du "dedans", espace public par rapport à l'espace privé du logis familial, elle ne se rapporte donc plus, dans la ville d'aujourd'hui, à la seule notion de ruelle, au sens strict que lui confère son étymologie (c'est le terme "zanka" qui le désigne). Mais de son origine, elle garde un grand nombre de "propriétés", de fonctions.

La notion de "zanka" nous semble, à l'origine, étroitement liée à l'urbanisme propre à la ville dite "arabo-musulmane" antérieure à la colonisation, urbanisme au sens d'appropriation fonctionnelle de l'espace par l'homme.

Cette urbanisation s'est traduite avant et pendant une partie de la période coloniale, par une organisation de l'espace urbain profondément différente de l'organisation hausmanienne de la ville dite "européenne". Agglomérat dense de maisons, complexité du réseau de ruelles et d'impasses, introversion des maisons à patio central, animation des terrasses ouvertes au ciel et au soleil, ainsi se caractérisent par exemple la Casbah d'Alger mais aussi la vieille ville de Constantine, Ténès, Tlemcen, etc... Loin d'être un assemblage anarchique de maisons et de quartiers ne laissant place qu'à un dédale de ruelles et d'impasses, la ville du XIXe siècle représente une projection spatiale des structures sociales de base, une inscription au sol d'un mode de vie et d'une organisation de la société, de son rapport au monde extérieur, de ses valeurs et de ses propres lois internes [9].

Deux catégories spatiales - extérieur et intérieur - semblent déterminer, de manière particulièrement significative, l'organisation générale du plan de la ville, aboutissant à un schéma spatial caractérisé par des hiérarchies et de destinations rigoureuses. L'opposition générale entre extérieur et intérieur prend la forme d'ensembles bâtis à configuration

linéaire et sérielle s'alignant le long des parcours principaux ou secondaires de la ville, immédiatement accessibles, et d'ensembles conçus à partir d'un espace central d'accès plus difficile car condensés en noyaux de maisons juxtaposés et desservis par des ruelles ou des impasses parfois munies de portes à leur extrémité, au bord de la rue (squiffa). Ces noyaux forment les secteurs résidentiels, retranchés par rapport aux réseaux de parcours (les rues) et de l'échange (mosquées, commerces...), espaces intérieurs à l'intérieur de l'espace de la ville.

A la femme l'espace intérieur, fermé et protégé, isolé de la rue et d'accès peu facile. A l'homme, l'espace extérieur ouvert de la rue et de l'échange, d'accès immédiat. Entre eux deux, les dispositifs d'éloignement et d'exclusion que sont la "squiffa", l'impasse, la "zanka" au sens étymologique. La "zanka" représente donc un espace intermédiaire, écran, tampon entre l'espace intérieur privé réservé à la femme et l'espace extérieur public réservé à l'homme.

Dans ce schéma spatial, où se situe la place de l'enfant ? Est-il à l'intérieur avec les femmes, à l'extérieur avec les hommes, ou dispose-t-il d'un espace spécifique ?

En milieu traditionnel algérien où la hiérarchie de l'âge s'entrecroise avec la hiérarchie des sexes, la place de l'enfant est fonction et de son âge et de son sexe. La hiérarchie de l'âge, autour de laquelle se structure l'organisation de la "ayla" établit la place et le rôle de chacun dans le groupe. Elle crée un cloisonnement entre adultes et enfants presque aussi strict que celui établi entre hommes et femmes par la hiérarchie des sexes.

De la naissance au sevrage, qu'il soit fille ou garçon, l'enfant vit dans l'univers clos et limité de la maison, c'est à dire à l'intérieur, dans l'espace féminin. Il s'y épanouit dans le cadre d'une relation privilégiée et effectivement très chargée avec la mère (et ses divers substituts). Mais dès le sevrage (relativement tardif) s'opère une restructuration de l'univers relationnel de l'enfant. Celui-ci est incité à se détacher de la mère et à se tourner vers des échanges avec des personnes autres que celles de l'univers clos des femmes. L'enfant est introduit dans un groupe plus large et un espace plus ouvert pour "voir le monde et la vie", "pour qu'il apprenne", "qu'il se forme", en un mot pour qu'il se socialise. Mais ce ne sont ni l'univers ni l'espace des hommes, seul le garçon y accédera lorsqu'il sera plus âgé. C'est avec la société enfantine du voisinage que l'enfant devra établir ses nouveaux échanges, dans un espace qui n'est ni celui des adultes hommes, ni celui des adultes femmes, mais l'espace protégé et semi-ouvert de la "zanka", qu'il peut s'approprier et où il jouit, comme le jeune héros de Mohammed DIB d'une quasi-liberté jusqu'à l'âge du "Voile" (Hadjba) pour les filles (avant la puberté), plus tard pour les garçons.

L'enfant disposait donc dans la ville ancienne à "urbanisme maghrébin", d'une place spécifique et reconnue. En va-t-il de même dans la ville "moderne" d'aujourd'hui ?

La situation coloniale a bien vite modifié le visage des cités algériennes. "Il est temps de restaurer en architecture saine, suivant les traditions aryennes, ce que l'âme orientale a bâti dans l'illusion, de renier El-Djazair, de retrouver Icosium". Ces propos de Cotereau, Ingénieur de la ville d'Alger, si typiques de l'incompréhension et du mépris du pouvoir colonial expliquent la finalité des différents plans d'aménagement et d'extension qui de 1830 à 1930 vont imposer l'urbanisme à base de règles d'alignement en vigueur à l'époque dans la métropole, c'est à dire une organisation linéaire de la ville le long d'axes carrossables. A Alger, on va tailler de larges rues dans le tissu ancien procédant ainsi au découpage le plus brutal des vieux quartiers. En 1846 est tracée la première ville européenne extra-muros, à maillage quadrangulaire. Tous les travaux s'inscrivent dans un urbanisme de démolition et de dévalorisation du cadre ancien.

Mais si la "zanka" disparaît de la ville européenne, il n'en va pas de même pour les nouvelles zones d'habitat de la population algérienne. Car lorsque celle-ci, retranchée et de plus en plus compressée dans la vieille ville du fait des démolitions entreprises (notamment à Alger) puis refoulée par le contrôle policier effectué sur le sol urbain, va peu à peu s'agglomérer, au début du siècle, sur d'autres noyaux de fixation périphériques à la ville européenne, elle va reproduire l'architecture et le mode de distribution spatiale de la ville arabo-musulmane. L'habitat spontané des quartiers dits "indigènes" se caractérise par la même introversion des maisons à terrasses et à patios, à un ou deux niveaux, s'isolant des artères carrossables tracées par les pouvoirs publics par le même réseau d'impasses (ou squiffas), de ruelles (ou zanka) peuplées d'une multitude d'enfants.

Jusqu'à l'indépendance, les populations algériennes et européennes vont vivre de façon totalement séparée, tant du point de vue matériel que juridique ou culturel. La dichotomie ville "musulmane" - ville "européenne" ne cessera de s'accroître, chacune suivant sa propre dynamique de croissance. Les quartiers européens suivent une évolution de croissance urbaine de modèle occidental. Le noyau du centre de colonisation se compose de maisons mitoyennes, alignées sur la rue principale, avec un étage sur rez-de-chaussée : type d'instauration méridionale encore courant dans tous les centres secondaires d'Algérie, mais plus rare dans la grande ville où la valeur foncière les a fait remplacer par des immeubles plus importants. Ce modèle a fini par diffuser dans le type d'habitat algérien, avec l'accès à la propriété de parcelles plus grandes : extraversion des maisons, couloirs intérieurs, balcons, grandes fenêtres caractérisent désormais l'habitat individuel des nouveaux quartiers, notamment après l'indépendance.

1930. Année du centenaire de la colonisation voit s'amorcer un tournant dans la politique de développement urbain: apparition des grands ensembles, des regroupements urbains en logements sociaux, du principe du zoning expérimenté en France et qui trouvera sa meilleure expression dans le plan de Constantine élaboré peu de temps après le déclenchement- de la lutte armée. A Alger se multiplient les immeubles

de grande taille pour européens. Pour la population algérienne peu de réalisations ou alors des réalisations fragmentaires sur les collines périphériques pour tranquilliser les consciences et vite abandonnées et investies par les bidonvilles. Les cités de regroupement prévues dès 1935 ne seront réalisées qu'en 1955, après le déclenchement de la lutte armée. Le plan de Constantine, stratégie délibérée de mise en place des structures néocoloniales va essaimer d'immeubles du type H.L.M. le plus courant, la majeure partie des petites villes d'Algérie.

Le visage des cités algériennes n'a pas subi de notables changements depuis l'accès à l'indépendance. Le cadre ancien subsiste. S'est développé, à la périphérie des villes l'habitat collectif (comme les importantes extensions urbaines de Bab-Ezzouar, des Anassers, de Gué de Constantine à Alger) dans le cadre de réalisation du programme des 100.000 logements/an, production de série conçue sur des normes européennes, selon les systèmes du plan type, des typologies de l'immeuble rectiligne, de l'espace "prospect" rappelant, sur le plan formel, les produits du plan de Constantine. De son côté, la construction privée s'est intensifiée dans un cadre non planifié, soutenu par une crise aiguë du logement allant de la construction de villas de bon standing sur des lotissements officiels, aux constructions plus ou moins licites sur des terrains privés ou résiduels, des petites maisonnettes au bidonville [10].

Coexistent donc aujourd'hui dans un grand nombre de villes algériennes quatre types d'habitat, et donc quatre types d'appropriation de l'espace urbain

1 - l'ancien habitat de type européen, aligné le long des voies de parcours carrossables, au centre ville, de type individuel ou collectif ;

2 - l'ancien habitat de type local plus ou moins isolé, des voies de parcours, à la périphérie des quartiers de type européen ainsi que l'habitat de la vieille ville antérieure à la colonisation (pour certaines villes) ;

3 - le récent habitat collectif, type H.L.M. réalisé soit par le plan de Constantine, soit par l'Algérie indépendante et situé à l'extrême périphérie de la ville ;

4 - le récent habitat individuel, nettement influencé par le type européen.

Que représente la "zanka" pour chacun de ces quatre types d'habitat ?

La "zanka", avons-nous dit, est constituée par l'espace sur lequel "s'ouvre" en ville, une habitation. Elle est à distinguer de "tarik", la rue, voie de parcours principale ou secondaire destinée à la circulation des voitures et des piétons. La "zanka" espace d'enfant est tout espace extérieur proche, centré sur le domicile, à la libre "appropriation" des enfants et vécu dans la sécurité puisque lieux et personnes sont connus. C'est un lieu de rencontre entre enfants, en dehors de la société adulte. L'âge et le sexe déterminent les limites du périmètre utilisé. C'est un

espace "institutionnellement ludique" comme la cour de récréation de l'école.

Espace de rencontre et de jeu entre enfants, la "zanka" semble assumer le même rôle, quelque soit le type d'habitat. Mais sa configuration physique, écologique en est par contre largement tributaire. Elle est déterminée par un ensemble de caractéristiques, les plus importantes étant :

- le type de " finition" et d'aménagement des espaces extérieurs immédiats : espaces finis des cités anciennes ou "bruts" des nouvelles cités où les trottoirs sont délimités sans plus, (valable pour l'habitat collectif autant que pour l'habitat individuel) ;
- la nature du sol : trottoirs pavés ou non -espaces verts (aménagés par les propriétaires) ou espaces à l'état brut de terre battue ;
- la superficie : trottoirs étroits du centre ville ou chacun joue devant sa maison ou espace plus large de la "zanka" des grands ensembles ;
- le flux de circulation automobile : varie en fonction de la largeur des voies et du moment de la journée ;
- présence de commerces permanents ou ambulants et donc de points d'animation ;
- niveau socio-économique des populations résidentes et donc attitudes des parents vis-à-vis de la rue comme espace de jeu.

Mais quelles que soient les caractéristiques écologiques des sites sur lesquels nous avons procédé à l'observation des activités des enfants, ceux-ci étaient présents, et en nombre non négligeable. Ce qui nous a amené à nous interroger sur le pourquoi de leur présence. Celle-ci n'est pas déterminée par les seules opportunités ludiques offertes aux enfants par les sites, mais par une conception socio-culturelle de l'enfance, de l'éducation à lui donner, de la place à lui accorder dans la société globale et donc dans l'espace urbain ; conception dominante certes, aujourd'hui en Algérie mais qui n'est pas le fait de toutes les familles.

L'enfant est en général, très tôt incité à se détacher de la mère et de ses substituts et à entrer dans le monde de la socialisation. La rue lui est alors offerte, champ social immensément élargi, ouvert à toutes les explorations et où il se meut librement.

Très tôt, cela signifie dès qu'il marche et même, comme nous l'avons souvent observé, avant qu'il ne marche. Car la rue lui est offerte, là, comme objet d'observation comme spectacle. Point n'est besoin de marcher pour cela : les genoux de la grand-mère, la hanche d'une grande soeur, un cageot vide constituent d'excellents postes d'observation [11].

Entrer dans le monde, la socialisation, c'est entré dans le groupe des semblables. C'est avec leurs aînés immédiats qu'ils retrouvent dans cet espace de rencontre qu'est la "zanka", que les enfants vont procéder à une bonne partie de leur apprentissage social et probablement intellectuel.

La "zanka" constitue en ce sens, non pas seulement un espace d'enfant et de jeu, mais aussi un espace éducatif. L'enfant "apprend" et se "forme" [12] auprès de ses pairs et des aînés. Ceci est très nettement formulé dans les propos des mères algériennes interrogées qui confèrent donc à la société enfantine un rôle éducatif certain. Dans une Algérie toujours attachée à ses valeurs arabo-musulmanes dites traditionnelles, l'éducation n'est pas envisagée comme seulement descendante, et donc du ressort privilégié de l'adulte et de l'institution scolaire. Les familles considèrent l'expérience de la "zanka" comme nécessaire à la formation de l'enfant. Celui-ci doit y acquérir des habiletés indispensables à sa vie sociale d'aujourd'hui et de demain, apprendre à se comporter, à se "débrouiller" seul, sans le secours de l'adulte, avec ses pairs, ses aînés en âge et ses cadets [13]. L'adulte considère qu'il n'a pas à se préoccuper, ni à intervenir dans ce que vit ou fait l'enfant dans cet immense champ d'expérience sociale qu'il lui offre. C'est son monde pro pré, où il est pratiquement libéré de l'autorité adulte mais sans en être isolé ou ségrégué; il doit y procéder à une partie de son auto-construction, celle que l'éducation formelle et explicite de l'institution scolaire n'assure pas.

La "zanka" est bien l'espace du dehors où les enfants peuvent jouer. Mais tous les enfants algériens ne "sortent" pas y jouer. Cela dépend du niveau socio-culturel et du degré d'acculturation des parents. Pour les plus acculturés, la "zanka" c'est la rue-lieu de passage, la rue-danger, la rue-interdite, telle que la met en scène G. Duhamel. Pas question de laisser leurs enfants "sortir jouer" dans ce milieu qu'ils estiment tout à fait nocif sur le plan éducatif. Pas question de les laisser en contact avec "l'éducation de la rue" [14].

Pour les plus attachés au modèle éducatif traditionnel, la rue constitue un milieu éducatif nécessaire à la formation de la personnalité des enfants, surtout des garçons. Pas question de les éduquer dans les jupons de la mère. Ils doivent apprendre, au contact des autres, à devenir des hommes. La "zanka", un milieu nocif à interdire à l'enfant ? "On aurait bien étonné sa mère si on se fut avisé de lui dire qu'il n'était pas bien indiqué de laisser un enfant traîner de la sorte, n'importe où, qu'il risquait de se dévoyer..." répondrait le petit Omar que décrit M. DIB dans La Grande Maison, et bien d'autres enfants et parents en Algérie.

"Zanka" milieu nocif, "zanka" milieu nécessaire à l'enfant : entre ces deux pôles, toute une représentation assez ambivalente et mitigée chez beaucoup d'autres parents laissant néanmoins leurs enfants sortir jouer dehors mais en ne leur accordant qu'une liberté très surveillée.

Dans dix ans, dans vingt ans, dans....., y aura-t-il encore des enfants jouant dans nos "zanka" ? En seront-ils chassés par la modernité vers laquelle tente de se diriger notre société, et plus précisément, l'urbanisation et la motorisation croissantes ainsi que l'adoption de modèles éducatifs en rupture avec la tradition familiale maghrébine ?

Nos cités seront-elles condamnées à ressembler à celles bien tristes, car sans enfants, des pays surindustrialisés ?

Notes

[*] Maître-assistante Chargée de Cours à l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education - Université d'Alger

[1] Cette évaluation concerne la classe d'âge des moins de 15 ans qui représente 44 % de la population globale algérienne. Mais est-ce cela l'enfance ? Il est à noter la relativité et l'ambiguïté de toute définition de l'enfance. Quand commence-t-elle ? (l'embryon est-il déjà un enfant ?). Quand finit-elle ? Quels critères utiliser pour délimiter les frontières de cette classe d'âge ? Peut-on détacher la catégorie d'enfance et d'enfant de ses conditions sociales de production et l'universaliser ? Tout un développement serait nécessaire que nous n'entamerons pas ici. Nous avons choisi de considérer ici l'enfant "comme un être qui joue et rien d'autre", comme le définit J. CHATEAU, dans son ouvrage le jeu de l'enfant après 3 ans.

[2] R. ZAZZO, La comparaison en psychologie, Enfance, 1984, n°4, p. 235.

[3] ARRIES (P.), L'enfance et la vie familiale sous l'ancien régime, Poitiers, Univers historique, Seuil, 1980.

[4] L'enfant et son espace, Architecture d'aujourd'hui, n° 204, 1979.

[5] HERZLICH (G.), L'enfant et la ville, le Monde de l'Education, n°33, 1977, pp. 5-9.

[6] CHOMBARD DE LAUWE (M. J.), L'interaction de l'enfant et de l'environnement : objet de recherche et révélateur social, Bulletin de Psychologie, 1976, 29, pp. 954-962

[7] Cf. (4), op. cit.

[8] Cf. (4), op. cit.

[9] CHEVALLIER (D.) (sous la direction de), L'espace social de la ville arabe, Paris, Maisonneuve-Larousse, 1979.

[10] DELUZ (J. J.), Aperçu sur l'architecture et l'urbanisme à Alger. Alger, E.P.A.U. 1979.

[11] Nous avons observé à plusieurs reprises des enfants de 10 à 15 mois "déposés" dans un contenant : un cageot de légumes vide, par exemple, à défaut de

poussette, est placé par les soins de la maman juste devant le seuil de la maison. Des cartes postales sont actuellement en vente illustrant parfaitement cela.

[12] Nous traduisons les expressions d'arabe dialectal utilisées en Algérie à ce propos.

[13] Ne voyons-nous pas ici les prémisses de la "débrouillardise" d'une certaine jeunesse d'aujourd'hui ?

[14] T. MEKIDECHE, Apprendre à l'école de la rue, Revue Algérienne de psychologie et des Sciences de l'Education, n° 4, 1990, pp. 24-32.